

OICI

Edité par l'Organisation de Coopération Islamique

Mai - Août 2024

Numéro 55

Journal



Fonds d'appui et d'emploi des jeunes dans la région
du Sahel et du bassin du lac Tchad à l'étude



Sommet islamique à Banjul

Appelle le monde à reconnaître l'État de Palestine



Sommet de l'OIC à Banjul le 15ème Session (4 - 5 mai 2024)

Thème : «Renforcer l'unité et la solidarité par le dialogue pour le développement durable»

Banjul, la capitale de la République de Gambie, est située sur l'île Sainte-Marie, à l'embouchure du fleuve Gambie, sur l'océan Atlantique. La ville côtière abrite les institutions officielles de l'État, le marché central et les installations vitales du pays.



Israël anéantit toute forme de vie à Gaza

Aujourd'hui, nous nous trouvons en face d'un ennemi dont l'histoire n'a jamais connu des crimes semblables aux siens, ni n'a connu autant de haine exhalée de sa part, dans les affres de la guerre, comme la haine propagée par les forces israéliennes d'occupation, dans chaque recoin où ils ont tué un enfant, une femme, un vieillard ou un civil, qu'il soit secouriste, médecin ou toute autre personne travaillant dans le peu qui reste des domaines de service, dans la Bande de Gaza sinistrée.

Puissance occupante, Israël a anéanti toutes les formes de vie dans la Bande de Gaza, aux plans moral et matériel, ne laissant aucun endroit géographique de Gaza sans le remplir d'atrocités inhumaines, de crimes de guerre, d'épuration ethnique et de tous les drames, catastrophes et massacres que cela sous-tend.

Cette criminalité sans précédent, m'a poussé à traiter de la cause palestinienne, par deux fois, en deux numéros, d'autant que les événements bénéficient d'une large couverture dont le présent numéro de la revue de l'OCI, tout en tenant compte de l'impératif de dénoncer la vacuité morale des forces d'occupation. Dans les lignes qui suivent, je m'emploie à retracer les efforts déployés par l'OCI en vue de mettre fin à l'agression israélienne contre la bande de Gaza.

Comme nous le savons tous, l'occupant n'a pas cessé de pratiquer une politique programmée et fondée sur le blocus, la malnutrition, le harcèlement, les arrestations, les assassinats, les expulsions et la destruction anarchique des équipements d'infrastructure, des habitations, des mosquées, des églises, des hôpitaux, des écoles, des universités, des organismes des Nations Unies, des bâtiments historiques et de l'infrastructure économique, dans le cadre d'un génocide collectif et d'une tentative visant à arracher le peuple palestinien du sol de sa patrie.

Pis encore, certains pays donateurs ont interrompu leur participation au budget de l'UNRWA, et ce en concomitance avec une campagne israélienne contre la présence et le rôle de cette agence, en tant que sanction collective pouvant aggraver la crise humanitaire dans la bande de Gaza.

En plus d'une circonstance, j'ai appelé tous les pays à accroître le financement de l'UNRWA pour que celle-ci soit en mesure de poursuivre son rôle vital.

Ayant déjà eu précédemment à saluer les mesures conservatoires ordonnées par la Cour Internationale de Justice et tout en le réitérant en ce moment, je renouvelle mon appel à tous les Etats pour qu'ils usent de tous les moyens en vue de faire pression sur l'occupant et garantir sa soumission totale et immédiate aux ordonnances de la Cour, et partant, prévenir un surcroît d'actes d'extermination collective à l'encontre du peuple palestinien dans la Bande de Gaza.

Je renouvelle, en outre, mon appel en faveur du recours au droit pénal international pour demander des comptes à l'occupant, concernant tous les crimes qu'il a commis partout, en terre de Palestine occupée. A la lumière des recommandations contenues dans la Résolution adoptée lors du Sommet arabo-islamique conjoint extraordinaire, tenu à Riyad, le 11 novembre dernier, le Secrétariat général de l'OCI a entrepris de coordonner et d'assurer le suivi des efforts déployés dans ce sens, à tous les niveaux, politique, médiatique, juridique et humanitaire au profit de la cause palestinienne. Les efforts et les contacts que j'ai entrepris auprès de hauts responsables ont pris appui sur la position de l'OCI qui appelle à une cessation immédiate de l'agression israélienne, à l'acheminement d'aides humanitaires en quantités suffisantes vers tous les secteurs de la bande de Gaza. Les efforts déployés par le groupe de contacts ministériels arabo-islamiques, y compris les visites auxquelles j'ai eu l'honneur de prendre part, auprès des organisations internationales et des pays influents, y compris les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, ont été couronnés de succès, Au cours de ces derniers mois, les efforts du groupe islamique ont été couronnés de succès, à travers l'adoption par le Conseil de sécurité des résolutions 27/20 et 27/12 Le groupe islamique a en outre, réussi à faire adopter, le 10 mai dernier par l'assemblée générale d'une résolution confirmant le droit de l'Etat de Palestine au statut de membre à part entière des Nations Unies, ainsi qu'à l'attribution de privilèges à ce pays.

Le 24 février dernier, à Istambul, l'OCI a tenu la réunion extraordinaire des ministres de l'information pour examiner les agressions israéliennes commises à l'encontre des journalistes en Palestine. Le secrétariat général a, par ailleurs, mis en action l'observatoire médiatique de l'OCI pour l'enregistrement des crimes israéliens contre les Palestiniens. Cet observatoire ayant été proposé, dans la résolution du sommet extraordinaire du Riadh, à travers le lancement d'un site électronique, destiné à la diffusion de tous les contenus médiatiques produits périodiquement par l'unité de surveillance médiatique, y compris les rapports de presse hebdomadaires, les communiqués de presse, les vidéos infographiques diffusées sur les réseaux sociaux de l'OCI. En outre, le secrétariat général a entrepris de coordonner ses efforts avec les Etats membres en vue de concrétiser l'Observatoire juridique créé en vertu de la résolution du sommet de Riadh, à travers la constitution d'un comité interne de suivi.



Hissein Brahim Taha

Secrétaire général
de l'Organisation
de Coopération Islamique

Puissance occupante, Israël a anéanti toutes les formes de vie dans la Bande de Gaza, aux plans moral et matériel, ne laissant aucun endroit géographique de Gaza sans le remplir d'atrocités inhumaines. Je réitère mon appel pour qu'elle soit tenue responsable devant tous les tribunaux des crimes qu'elle a commis dans tout le territoire palestinien occupé.

Publié par
L'Organisation de Coopération Islamique

Directeur du Département de
l'Information
Rédacteur en chef
Dr. Abdelhamid Salhi

Editeur
Alhadji Idriss Annour

Mise en page et conception
Mohammed Abdelqader Qalaba

Conseil consultatif
Amb. Tareq Bakheet
Hasan Basri Arsalan

Révision
Teysir Arslan

Adresse :
Hay Rayan 1- Rabah Al-Lakhmi Street
P.O. Box 178,
Jeddah-21411, Arabie Saoudite
Tél : 012 6515222 Fax : 012 6512288
Telx. : 601366 Islamic SJ.
Site Internet : www.oic-oci.org

Pour les commentaires,
les demandes de renseignements

E-mail : journal@oic-oci.org
Observateur permanent de l'OCI
auprès de l'ONU - Bureau de New York
320 East - 51st Street
New York 10022
New York, États-Unis
www.oicun.org
oic@un.int
OIC Permanent Observer
to the UN Geneva Office
ICC-20, Route Pre-Bois - Case Postal 1818
CH 1215, Geneve, Suisse
www.oic-un.org
oic@oic-un.org

Les opinions exprimées par les rédacteurs/auteurs des articles publiés dans le Journal de l'OCI ne représentent pas nécessairement les visions de l'OCI, mais sont les vues personnelles des auteurs eux-mêmes. Cependant, l'OCI se réserve le droit/discrétion d'amender, réviser, éditer, supprimer ou d'examiner toute partie ou portion du texte partout où cela est jugé nécessaire.

ORGANES DE L'OCI

Comités permanents

Le Comité d'Al-Qods, Rabat;
Le Comité Permanent pour l'Information et les Affaires Culturelles (COMIAC), Dakar (<https://www.comiac.gouv.sn>)
Le Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale (COMCEC), Istanbul (<https://www.comcec.org>)
Le Comité Permanent pour la Coopération Scientifique et Technologique (COMSTECH), Islamabad (<https://comstech.org>)

Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI (CPIDH), Jeddah (<https://comstech.org>)

Les Organes Subsidiaires

Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays Islamiques, Ankara (<https://www.sesric.org>)
Centre de recherche sur l'histoire, l'art et la culture islamiques, Istanbul (<https://www.ircica.org>)
Université islamique de technologie, Dhaka (<https://www.iutoic-dhaka.edu>)
Centre islamique pour le développement du commerce, Casablanca (<https://icdt-cidc.org>)
L'Académie internationale du Fiqh islamique, Jeddah (<https://ifa-aifi.org>)
Le Fonds De Solidarité Islamique Et Son Waqf, Jeddah (<https://isf-fsi.org>)
Conseil islamique de l'aviation civile, Tunis

Les Institutions Spécialisées

La banque islamique de développement, Jeddah (<https://www.isdb.org>)
L'organisation Du Monde Islamique Pour L'éducation, Les Sciences Et La Culture, Rabat (<https://icesco.org>)
L'Union des Agences de Presse de l'OCI, Jeddah (<https://una-oic.org>)
Union des Radios et Télévisions des pays de l'OCI, Jeddah (<https://osbu-oic.org>)
Le Comité islamique du Croissant international, Benghazi (<https://ar.icic-oic.org>)
L'Organisation islamique pour la Sécurité Alimentaire, Astana (<https://www.iofs.org.kz>)
Centre du travail de l'OCI, Baku
Le Comité Ministériel Permanent de la Coopération Scientifique et Technologique de l'OCI, Islamabad

L'Organisation de développement des femmes, Cairo (<https://www.wdo-odf.org/en/>)
Centre de coopération et de coordination entre les services de police de l'Organisation de la coopération islamique, Istanbul

Les Institutions Affiliées

La Chambre Islamique de Commerce, d'industrie et d'Agriculture, Karachi (<https://www.iccia.com>)

L'Organisation des capitales et villes islamiques, La Mecque (<https://www.oicc.org/>)

La Fédération sportive de la solidarité islamique Sports, Riyad (<https://issf.sa>)

L'Association islamique des armateurs, Jeddah

La Fédération mondiale des écoles arabo-islamiques internationales, Le Caire (<https://www.facebook.com/WFAIS.OIC.SCHOOLS>)

Le Forum pour la jeune coopération islamique, Istanbul (<https://www.icyforum.org>)

Union internationale des scouts musulmans, Jeddah (<https://msihs.org>)

Académie Islamique Des Sciences, Amman (<https://www.iasworld.org>)

Fédération des Consultants des Pays Islamiques, Istanbul (<https://thefcic.org>)

Conseil général pour les banques et les institutions financières islamiques, Manama (<https://www.cibafi.org>)

Fédération des Entrepreneurs des pays islamiques, Ryad

Groupe de réaction aux urgences informatiques à l'OCI, Cyberjaya (<https://www.oic-cert.org/en/>)

L'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques, Istanbul (<https://www.smiic.org/en/>)

L'Union Immobilière dans les État Islamiques, Djibouti

Forum des Autorités de Régulation de l'Audiovisuel des Etats membres de l'OCI, Ankara (<https://www.oic-ibraf.org>)

L'Université Islamique Internationale Malaisie, Kuala Lumpur (<https://www.iium.edu.my/v2>)

Association des Autorités Fiscales des Pays Islamiques, Khartoum

Forum mondial pour la modération à l'OCI, Amman (<https://www.wasatyae.net/ar/node/3>)

Forum de la Presse de l'OCI, Türkiye

Université Roi Fayçal du Tchad, Ndjamena (<https://urft.net>)

Forum islamique des instances d'accréditation du HALAL, Royaume d'Arabie Saoudite

Universités islamiques

Université Islamique Au Niger, Niamey (<https://universite-say.com>)

Université Islamique en Ouganda, Mbale (<https://www.iuiu.ac.ug>)



SOMMAIRE

Rapport spécial

5 Le Secrétaire Général retrace les causes du monde islamique au Sommet de Banjul

8 « Le ministériel » du Sommet de Banjul aspire à redoubler d'efforts de coopération et de solidarité.

10 Sommet de Banjul : Le Président de La Gambie reçoit le Secrétaire général

13 Le monde islamique se solidarise avec les Soudanais et leur Gouvernement en plein conflit.

Sous le projecteur :

15 L'asile et la malnutrition tourmentent la région du Sahel et du Bassin du Lac Tchad

Dossier de la Palestine :

16 « Un ministériel exceptionnel » pour poursuivre les concertations à propos de l'agression israélienne à l'encontre de la Bande de Gaza.

22 « Un ministériel médiatique urgent » à Istanbul pour débattre des agressions israéliennes à l'encontre des journalistes.

26 L'Organisation de la Coopération Islamique répertorie les crimes, dans un rapport hebdomadaire.

Islamophobie :

32 Une nouvelle décision onusienne qui renforce la lutte mondiale contre l'islamophobie.

Nouvelles de l'OCI :

36 L'OCI participe à la réunion des Envoyés spéciaux en Afghanistan.

Rapport spécial :

40 « Le mois du Ramadan, un rituel unificateur des peuples musulmans » : Séminaire organisé en partenariat avec le Centre de recherches du Golfe

41 Félicitations du Secrétaire Général de l'OCI à l'ensemble du monde islamique, à l'occasion de l'avènement du mois saint du Ramadan.

Affaires humaines :

46 Projets humanitaires en Somalie.

47 Les Croissants rouges islamiques examinent la tragédie de Gaza.

Dossier de la femme :

48 Le Secrétaire général de l'OCI rend hommage au personnel féminin du Secrétariat général à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des Femmes.

Sciences et technologies :

52 Première réunion de coordination de l'OCI avec ses cinq universités.

Organismes :

57 Hissein Taha : « Le FSI occupe une position privilégiée parmi les organisations de secours. »



12 Riche Palmarès des réalisations saoudiennes.



31 Le Qatar : Une orientation touristique des conférences dans la région.



39 Marrakech « ville des neuf saints »



42 Le mois du Ramadan et le projet de la renaissance.



58 Voyage ramadanesque au siège de l'ICESCO.





Le 15ème Sommet islamique se tient en présence des Chefs d'Etat de l'OCI

La 15ème Session de la Conférence islamique au sommet des États membres de l'Organisation de coopération islamique (OCI) s'est tenue à Banjul, capitale de la Gambie, les 4 et 5 mai 2024, sous le thème : «Renforcer l'unité et la solidarité à travers le dialogue pour le développement durable», en présence de leurs Majestés, Excellences et Altesses, chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'OCI, ainsi que de personnalités de haut niveau d'États non membres.

Prenant la parole à la séance d'ouverture, le Président du 15ème Sommet islamique, S.E. M. Adama Barrow, Président de la Gambie, s'est engagé en sa qualité de Président du Sommet de l'OCI, à promouvoir l'unité, la solidarité et le développement durable au sein du monde islamique, ajoutant que son approche consisterait à accorder la priorité aux initiatives visant à renforcer la coopération économique, à favoriser les échanges culturels et à traiter les questions pressantes que représentent, notamment, la pauvreté et l'accès à l'éducation et aux soins de santé. S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que la cause palestinienne reste la question centrale de l'OCI

et a exhorté les États membres à redoubler d'efforts pour amener la communauté internationale à assumer ses responsabilités en vue de mettre fin à l'agression et au génocide persistants contre le peuple palestinien. Dans ce contexte, le Secrétaire général a déclaré : «Guidés par les Résolutions émises par notre Organisation sur notre Cause centrale.

M. Hissein Taha a, en outre, appelé les États membres de l'OCI à continuer de mobiliser le soutien international en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine et à l'aider à obtenir l'adhésion en qualité de membre à part entière des Nations Unies.

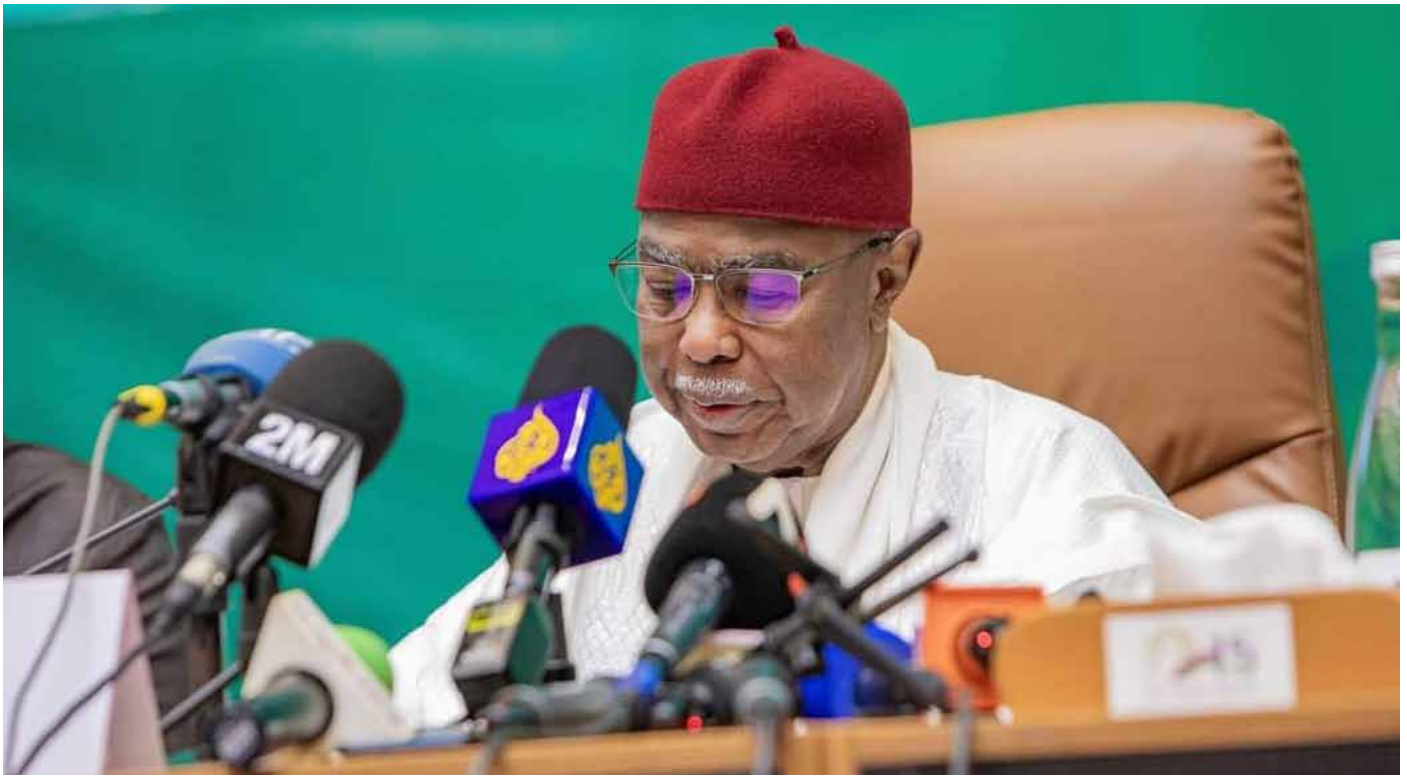
D'autre part, le Secrétaire général a annoncé la création d'une unité d'observation des médias, au niveau du Secrétariat général de l'OCI, pour documenter et mettre en évidence dans les médias, le nombre de martyrs, de blessés, de détenus et les divers crimes de l'occupation israélienne. L'OCI s'efforce également d'activer l'Observatoire juridique pour documenter les crimes israéliens.

Par ailleurs, le Secrétaire général a réaffirmé l'engagement de l'OCI à relever les défis politiques et humanitaires urgents auxquels sont confrontés les États membres de

l'OCI, ajoutant à ce propos que «le droit à l'autodétermination du peuple du Jammu-et-Cachemire est une priorité pour l'OCI». Mon représentant spécial pour le Jammu-et-Cachemire a suivi cette question, notamment lors de ses visites dans l'Azad Jammu-et-Cachemire et en République islamique du Pakistan pour examiner la situation et en rendre compte, sur la base des résolutions du Sommet islamique et des résolutions du CMAE ainsi que des nombreuses réunions du Groupe de contact sur le Jammu-et-Cachemire».

En ce qui concerne l'Afghanistan, le Secrétaire général a souligné que l'OCI poursuit son engagement dans le cadre de son approche humanitaire et d'un dialogue constructif avec l'autorité de facto dans ce pays. Il a exhorté les États membres à contribuer généreusement aux efforts humanitaires de l'OCI, en particulier en Afghanistan, par le biais du Fonds d'affectation spéciale humanitaire pour l'Afghanistan, qui est géré et supervisé par la Banque islamique de développement (BID).

S'agissant du dialogue constructif avec l'autorité de facto en Afghanistan, le Secrétaire général a indiqué que l'Envoyé spécial poursuit ses visites en Afghanistan.



Le S.G passe en revue les problèmes du Monde islamique devant le Sommet

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, s'est adressé à la séance d'ouverture du 15ème Sommet islamique à Banjul pour féliciter Son Excellence le Président Adama Barrow, ainsi que le gouvernement et le peuple de Gambie, qui assure la présidence du 15ème Sommet islamique, en lui souhaitant plein succès. Il a également exprimé ses plus profonds remerciements, son appréciation et sa gratitude au Royaume d'Arabie saoudite pour sa présidence du 14ème Sommet islamique, en particulier le Serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, et son Prince héritier, S.A.R. le Prince Mohammed bin Salman Al Saoud.

Il a ajouté que «Dans cette même optique, l'Organisation a envoyé des délégations d'érudits musulmans en Afghanistan, ainsi que des responsables de la Commission permanente indépendante des droits de l'homme (CPIDH) et de l'Organisation pour le développement des femmes, dans le but de discuter des questions de l'éducation des filles et du travail des femmes».

Le Secrétaire général a souligné l'importance du dialogue et de la réconciliation, insistant en même temps sur le soutien que l'OCI ap-

porte à l'adoption de cette approche en vue de résoudre les conflits dans des États membres, tels que le Yémen, la Libye, le Soudan et la région du Sahel.

Il a salué à cette occasion tous les États membres qui ont pris des initiatives et déployé des efforts appréciables en vue de contribuer à la solution pacifique de la situation dans certains pays, en encourageant à cet effet les parties concernées à engager le dialogue. M. Hissein Taha a ajouté que le seul moyen de régler la crise syrienne passe par la solution politique, affirmant que le règlement des conflits par des moyens pacifiques, notamment par la médiation.

Le Secrétaire général a également soutenu que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme est au premier rang des préoccupations de l'organisation et qu'il est nécessaire d'adopter une approche multidimensionnelle. Il en est de même du phénomène de l'islamophobie et de la haine religieuse, et en particulier les incidents relatifs à la profanation du Saint Coran. Cette situation a exigé une action prioritaire que l'Organisation a amorcé et qui s'est traduite par les nombreuses réunions qu'elle a tenues et qui ont abouti à d'importantes décisions. Sans compter les

initiatives qu'ils ont engagées, elle et ses États membres, au niveau international dont les résultats les plus marquants sont la Proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies du 15 mars de chaque année comme Journée internationale de la lutte contre l'islamophobie.

H. Hissein Taha a, par ailleurs, salué le rôle d'avant-garde joué par la Gambie dans la défense de la cause de la communauté musulmane Rohingya devant la Cour internationale de justice et a appelé les États membres à contribuer aux coûts financiers que cette action en justice implique, notamment à la lumière des résultats significatifs que ce dossier a enregistrés. Il a également réitéré sa profonde gratitude à la République populaire du Bangladesh et aux autres États membres pour leur accueil des réfugiés Rohingyas.

Sur le plan humanitaire, le Secrétaire général a souligné que le Secrétariat général et le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite s'emploient actuellement à coordonner les modalités d'organisation de la Conférence des donateurs pour la région du Sahel et le bassin du lac Tchad, et ce, en vue de mobiliser les ressources adéquates permettant d'aider les réfugiés et les déplacés.

Sommet: les dirigeants condamnent le génocide contre les Palestiniens



Les dirigeants du monde islamique ont réitéré à la clôture du 15^{ème} Sommet islamique, tenu à Banjul, en République de Gambie, les 4 et 5 mai 2024, leur dénonciation du crime de génocide commis par les forces d'occupation israéliennes à l'encontre du peuple palestinien dans la bande de Gaza assiégée et dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods Al-Charif, ainsi que des manœuvres israéliennes pour chasser de force les Palestiniens de leurs terres au moyen du meurtre, de l'assiégement, de l'agression et de la destruction généralisée et systématique. Elle a appelé à un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel, à la cessation de l'agression israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, et à l'application immédiate de la Résolution 2728 (2024) du Conseil de Sécurité. Le Communiqué final a insisté, par ailleurs sur la souveraineté totale de l'Etat de Palestine sur Al-Qods Al-Charif, sa capitale éternelle, et exprimé son rejet de toutes décisions ou mesures israéliennes visant à la judaïser et à y asseoir son occupation coloniale.

La conférence a réaffirmé qu'il incombe à tous les pays de respecter pleinement les mesures conservatoires ordonnées par la Cour Internationale de Justice dans l'affaire soumise par l'Afrique du Sud relative à la violation par Israël, la puissance occupante, de pression du crime de génocide et toutes autres mesures qui contribuent à la poursuite de ce crime odieux.

La Conférence a mis l'accent sur la nécessité de respecter la légitimité de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien, dirigé par S.E. le Président Mahmoud Abbas, et a salué les efforts qu'il déploie en faveur de la réconciliation nationale palestinienne. La Conférence a affirmé, en outre, son soutien à l'UNRWA et le rejet de toute atteinte à son rôle, et sa condamnation des pressions et du chantage auquel l'Office est exposé, à la lumière des conditions désastreuses dans la Bande de Gaza et a renouvelé sa solidarité avec le Liban, et son rejet et sa condamnation des attaques continues d'Israël contre le territoire libanais. D'autre part, la Conférence a réitéré son attachement à l'unité, à la souveraineté, à la

sécurité, à la stabilité et à l'intégrité territoriale du Yémen et s'est dite opposée à toute ingérence dans ses affaires intérieures. Elle a renouvelé son appui aux efforts internationaux et régionaux visant à résoudre la crise yéménite.

La Conférence a affirmé que toute solution politique devrait se fonder sur les trois termes de référence suivants : l'Initiative du Golfe et ses mécanismes de mise en œuvre, les conclusions du dialogue national au Yémen et la Résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité. Elle a également réaffirmé son appui au gouvernement yéménite légitime.

La Conférence a salué les initiatives prises par le Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe pour encourager le dialogue entre les Yéménites et contribuer aux efforts de paix dans ce pays, tout en appréciant les initiatives du Royaume d'Arabie saoudite visant à faire progresser les efforts en faveur d'un règlement politique global et les efforts que le Royaume déploie pour communiquer avec les parties yéménites en vue de soutenir l'action de l'Envoyé spécial de l'ONU.

Le Sommet de la Gambie soutien les pays du «Sahel et du Lac Tchad»



La 15^{ème} Session de la Conférence islamique au Sommet, tenue à Banjul, en Gambie, a exprimé son soutien à la sécurité, à la stabilité, à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des pays du Sahel et du bassin du lac Tchad, et son opposition à toute ingérence extérieure dans ces pays. Elle s'est dite profondément préoccupée par la fragilité continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans les pays du Sahel et du bassin du Lac Tchad, qui continuent à faire face aux attaques récurrentes des groupes terroristes, entraînant des pertes en vies humaines, des déplacements massifs de populations qui aggravent les défis humanitaires actuels et les effets du changement climatique en cours.

La Conférence a reconnu la nécessité d'adopter une approche multidimensionnelle pour remédier à ces crises et qui combinant les efforts sécuritaires et diplomatiques aux efforts de développement. Elle a appelé tous les Etats membres et l'ensemble de la communauté internationale à apporter l'assistance nécessaire à ces pays afin qu'ils puissent triompher et éliminer la menace terroriste, et contribuer à l'amélioration de leur situation économique et humanitaire. A cet égard, elle a demandé aux Etats mem-

bres de soutenir le Secrétariat général pour l'aider à autonomiser et renforcer la Mission de Représentation régionale de l'OCI à Niamey afin qu'elle soit en mesure de fournir les services requis aux Etats membres du Sahel et du Bassin du Lac Tchad.

Le Communiqué final a exprimé, en outre, sa vive préoccupation devant la situation sécuritaire et humanitaire inquiétante dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad et s'est félicitée du lancement du projet d'autonomisation de la femme dans les régions accueillant des réfugiés et des déplacés au Burkina Faso. Dans ce contexte, la Conférence a pris note avec appréciation des efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI et le Fonds de solidarité islamique pour la mise en œuvre de ce projet en coordination avec le Bureau régional de l'OCI à Niamey, tout en invitant les Etats membres et le Secrétariat général à renforcer les capacités de ce bureau en le dotant des moyens humains et financiers requis pour lui permettre de remplir comme il se doit les missions qui lui sont confiées et, partant, d'apporter son soutien aux efforts des Etats membres dans cette région.

Dans son Communiqué, le Sommet a exprimé sa profonde préoccupation face à la

montée du discours extrémiste incitant au terrorisme parmi les milieux de la jeunesse dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad, en raison notamment du chômage et du manque de formation et d'éducation. La Conférence s'est félicitée de la création du Fonds de l'OCI pour la réhabilitation et la formation des jeunes de la région du Sahel et du bassin du lac Tchad dans le cadre d'une stratégie intégrée pour la lutte contre l'extrémisme, la promotion de la juste compréhension modérée de la religion islamique et le renforcement de la culture de la tolérance et du juste milieu. A cet égard, elle s'est félicitée des efforts de la République islamique de Mauritanie, présidente de la 49^{ème} session du CMAE, pour mettre en œuvre les recommandations du Conseil dans ce domaine et a pris note des résultats de l'atelier organisé les 7-8 février 2024 au siège du Secrétariat général pour examiner le projet de statut dudit Fonds.

La Conférence a exprimé sa considération au Royaume d'Arabie saoudite pour sa détermination à abriter la Conférence des donateurs destinée à atténuer les souffrances des réfugiés et des déplacés dans la région du Sahel et du lac Tchad.

La «Ministérielle» du Sommet de Banjul appelle à la coopération et à la solidarité



La réunion préparatoire du Conseil des Ministres des affaires Etrangères de l'Organisation de coopération islamique (OCI) pour la 15ème session de la Conférence islamique au Sommet s'est tenue le 2 mai 2024 à Banjul, République de Gambie.

Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a exprimé dans son allocution ses sincères félicitations à la République de Gambie pour son accession à la présidence du Sommet, adressant ses remerciements au gouvernement et au peuple gambiens pour la bonne préparation en vue d'accueillir le Sommet.

Le Secrétaire général a également exprimé ses plus profonds remerciements et sa considération au Royaume d'Arabie saoudite pour le rôle pionnier qu'il joue ainsi que pour les louables efforts qu'il a déployés pendant sa présidence du 14ème Sommet. Il a également exprimé sa profonde gratitude pour le soutien généreux que l'Arabie saoudite apporte à l'Organisation et pour l'intérêt constant qu'elle manifeste pour toutes ses activités, sous la bienveillante sollicitude du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud et de Son Altesse Royale le Prince Moham-

med bin Salman, Prince héritier et Président du Conseil des Ministres.

M. Hissein Brahim Taha a souligné que les défis auxquels l'Organisation est confrontée exigent des efforts redoublés ainsi que l'intensification de la coopération et de la solidarité, notamment en ce qui concerne la question palestinienne, la cause centrale et primordiale de l'action islamique commune, eu égard aux graves développements actuels, notamment l'agression en cours contre Gaza et l'escalade sans précédent des meurtres prémédités, de la colonisation et de la judaïsation de la ville d'Al Qods, auxquels s'ajoute la violation du caractère sacré de la mosquée bénie d'Al-Aqsa.

Le Secrétaire général a abordé la question du Jammu-et-Cachemire et l'absence de progrès dans la réalisation des aspirations légitimes du peuple cachemiri à l'autodétermination, exprimant son espoir que l'intervention de l'OCI auprès des autorités de facto en Afghanistan frayera la voie vers la réalisation de ce que l'Organisation et la communauté internationale attendent de ces autorités en matière de droits de l'homme, de droits des femmes, d'éducation et de lutte contre le terrorisme.

Le Secrétaire général a également déclaré : « Nous avons suivi de près les développements au Yémen, au Soudan, en Libye, dans la région du Sahel, en Somalie, en Syrie et la question relative à la libération par la République d'Azerbaïdjan de l'ensemble de son territoire. M. Hissein Taha a également affirmé qu'il suivait de près l'évolution du phénomène de l'islamophobie et du terrorisme, ainsi que de tous les actes portant atteinte à l'Islam et à ses symboles, notamment les attaques visant le caractère sacré du Saint Coran.

Il a souligné, dans ce contexte, l'attention accordée à la science, à la technologie, à l'éducation, à la jeunesse, aux droits des femmes et des enfants et à la coopération dans les domaines de la culture et du sport. Au cours de la séance d'ouverture, l'ingénieur M. Waleed bin Abdulkarim Al-Khuraiji, Vice-ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, a prononcé un discours dans lequel il a fait l'éloge des efforts déployés par la Gambie pour garantir le bon déroulement et le succès du 15ème Sommet islamique dans la capitale Banjul.

La "Ministérielle" : Le Sommet se tient dans un contexte extrêmement grave



La Réunion préparatoire des hauts fonctionnaires de la 15ème Session de la Conférence islamique au Sommet s'est tenue le 30 avril 2024, à Banjul, capitale de la République de Gambie. Le but de la réunion était de discuter des documents relatifs à la 15ème Session et à présenter son rapport à la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères qui, à son tour, soumettra un rapport à la Conférence islamique au Sommet.

Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Yousef Al-Dubaie, a prononcé une allocution dans laquelle il a adressé ses sincères félicitations à la République de Gambie pour son accession à la présidence de la 15ème Session de la Conférence islamique au Sommet, et réitéré les remerciements de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) au Gouvernement gambien pour les bonnes dispositions qu'il a prises pour accueillir le 15ème Sommet islamique des chefs d'Etats membres. M. Al-Dubaie a également exprimé sa profonde considération et gratitude au Royaume d'Arabie saoudite pour les initiatives et efforts inestimables qu'il a déployés au cours de sa présidence du 14ème Sommet islamique, démontrant ainsi une fois de plus son fer-

me engagement en faveur de l'action islamique commune et envers la mission de l'Organisation. Il s'est félicité du soutien que le Royaume apporte à l'OCI en sa qualité de pays du siège, sous le généreux patronage du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, et de S.A.R. le prince Mohammed bin Salman, Prince héritier et Président du Conseil des ministres.

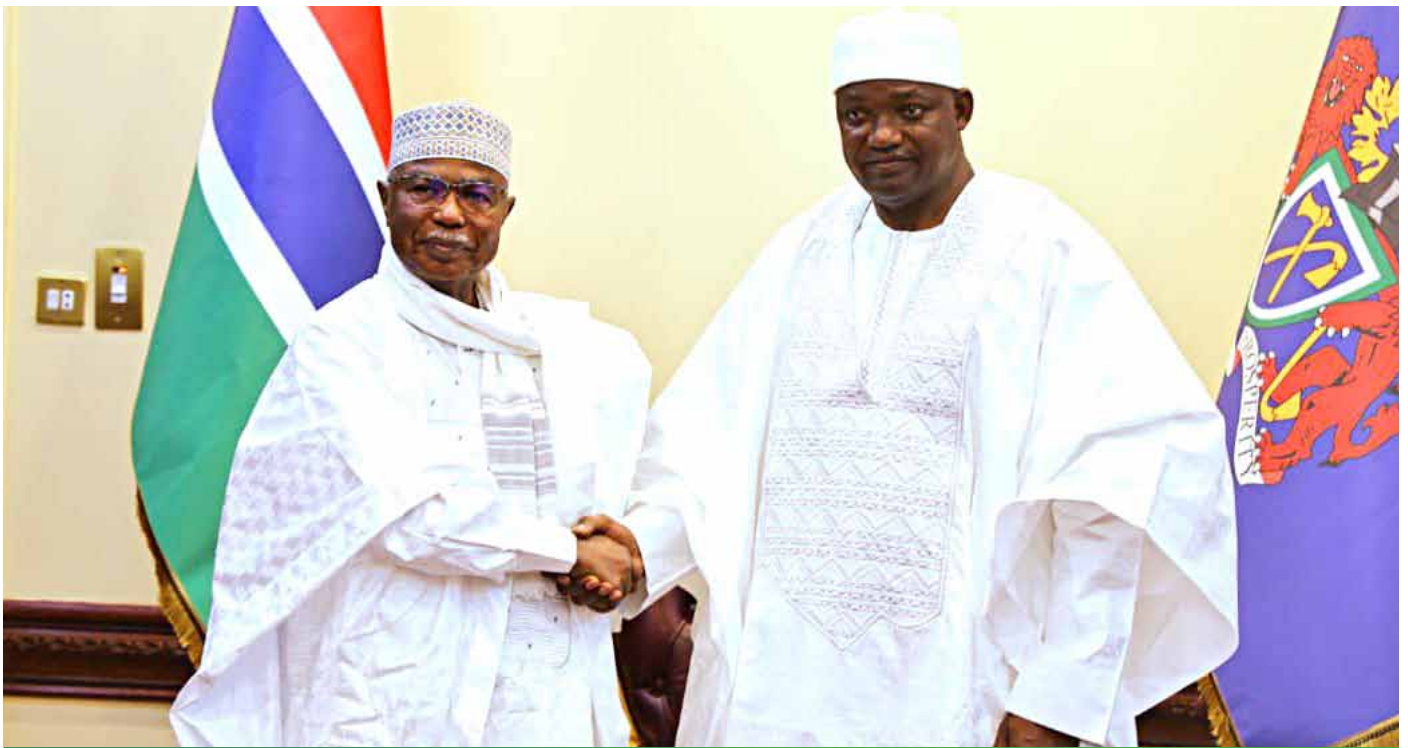
Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques de l'OCI, M. Yousef Al-Dubaie, a expliqué que ce Sommet se tient à un moment critique marqué par des développements d'importance capitale dans les différentes questions à l'ordre du jour de l'Organisation, dont en particulier la question palestinienne, qui est la question centrale de l'Organisation. Il a souligné que le Sommet se penchera également sur des questions portant sur la paix et la sécurité, les communautés et minorités musulmanes dans les États non membres, ainsi que sur les questions juridiques, humanitaires, sociales, culturelles, économiques, scientifiques et technologiques, médiatiques, administratives et financières.

Le Sommet de Banjul représente une occa-

sion unique pour les États membres de renforcer leur coopération afin de consolider l'action islamique commune et de s'engager dans un dialogue constructif sur les problèmes mondiaux et les défis auxquels la nation islamique est confrontée.

Au début de la réunion, Dr. Abdullah Al Tayer, Conseiller auprès du ministère des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite pour les affaires internationales multilatérales, a prononcé le discours au nom de son pays, qui a présidé la 14ème Session de la Conférence islamique au Sommet, dans lequel il a passé en revue les efforts et initiatives mis en œuvre par le Royaume d'Arabie saoudite dans les domaines économique et scientifique, ainsi que les activités et nombreuses conférences dans divers secteurs organisées par le Royaume au cours de sa présidence.

Pour sa part, M. Lang Yabo, Sous-secrétaire du Ministère des affaires étrangères, de la coopération internationale et des Gambiens à l'étranger, a souhaité au nom de son pays, qui accueille la 15ème Session de la Conférence islamique au Sommet, sa bienvenue aux délégués des États membres.



Sommet de Banjul : Le Président de la Gambie reçoit le Secrétaire général

Le Président de la République de Gambie, S.E. M. Adama Barrow, a reçu le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, le 3 mai 2024, en marge du 15ème Sommet islamique tenu à Banjul, en Gambie. L'audience a porté sur le renforcement de la coopération entre la Gambie et l'OCI, notamment à l'égard des derniers préparatifs pour le Sommet des dirigeants des pays de l'OCI, prévu les 4 et 5 mai 2024.

Le Secrétaire général de l'OCI a félicité la République de Gambie pour la qualité des préparatifs et des dispositions mises en place pour l'accueil et le succès du Sommet. Il a assuré le Président gambien des efforts diligents et du soutien de l'OCI pour le succès du Sommet et l'a félicité pour le rôle actif de la Gambie au sein de l'Organisation. Alors que la Gambie s'apprête à prendre les rênes de la présidence du 15ème Sommet islamique, le Président Adama Barrow a exprimé son engagement à faire avancer le programme de l'Organisation et à œuvrer en faveur du renforcement de l'unité et de la solidarité entre les États membres pendant et après son mandat. Le Président Barrow a réaffirmé l'engagement de la Gambie vis-à-vis des principes et objectifs de l'OCI,

soulignant à cet effet la détermination de son pays à promouvoir la collaboration entre les États membres de l'OCI afin de relever les défis communs.

D'autre part, le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a rencontré, en marge du Sommet, le Vice-premier ministre et Ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, S.E. M. Muhammad Ishaq Dar. Les deux responsables ont abordé des questions présentées au Sommet, notamment le soutien à la cause palestinienne, la question du Jammu-et-Cachemire et de l'islamophobie, en insistant sur la nécessité de soutenir le rôle de l'Organisation afin de renforcer l'action islamique commune.

Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a également rencontré, en marge du Sommet, le Ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Mauritanien de l'étranger, S.E. M. Mohamed Salem Ould Marzouk. La réunion a porté sur les questions présentées au Sommet, sur les domaines de coopération et de consultation continues entre l'OCI et la République islamique de Mauritanie en sa qualité de Président de la 49ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, ainsi que

sur les étapes de mise en œuvre des résolutions prises par le CMAE. Le Secrétaire général a également félicité la Mauritanie pour son accession à la Présidence de l'Union africaine.

Sur un autre registre, et en marge de la 15ème Session de la Conférence islamique au Sommet de Banjul, en République de Gambie, le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a assisté, le 4 mai 2024, au côté du Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Guinée Bissau, S.E. M. Carlos Pinto Pereira, à une cérémonie de signature de neuf (9) accords et traités de l'OCI et de ses institutions.

Ces accords et traités concernent, respectivement, le Statut de l'Organisation pour le développement de la femme dans les États membres de l'OCI (ODF) ; le Statut du Centre du travail de l'OCI ; le Statut de la Cour islamique internationale de justice ; l'Accord portant création du Comité islamique du Croissant international (CICI) ; l'Accord sur les immunités et privilèges de l'OCI ; la Convention de l'OCI pour combattre le terrorisme international ; le Convent des droits de l'enfant en Islam.



Le Président de Sierra Leone reçoit le Secrétaire général lors du 15ème Sommet

Le Président de la République de Sierra Leone, S.E. M. Julius Maada Bio a reçu, le 5 mai 2024, le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, en marge de la 15ème Session de la Conférence islamique au Sommet, qui s'est tenue à Banjul, en République de Gambie.

Au cours de cette audience, le Secrétaire général a exprimé sa gratitude à la Sierra Leone pour son soutien aux activités de l'Organisation et remercié le Président pour son soutien à la

cause palestinienne.

D'autre part, le Secrétaire général de l'OCI a rencontré successivement, le 3 mai 2024, le Ministre de l'intégration africaine et Affaires étrangères de la République du Sénégal, S.E. M. Yassine Fall, S.E. le Premier Vice-Ministre des Affaires étrangères de la République du Tadjikistan et S.E. le Vice-Ministre des Affaires Etrangères de la République de Türkiye, l'Ambassadeur Mehmet Kemal Bozay.

Ces rencontres ont discuté des questions

présentées au Sommet islamique, notamment le soutien à l'action de l'OCI, la question palestinienne, la sécurité alimentaire, la réactivation du COMIAC, les préparatifs du Tadjikistan pour accueillir la Conférence sur l'eau, la question de l'islamophobie, du soutien à la cause palestinienne et de l'aide humanitaire et médicale fournie par la Türkiye pour soutenir les Palestiniens et l'UNRWA ainsi que le soutien aux institutions d'action islamique commune.

L'OCI et l'APS signe un protocole d'entente pour la coopération médiatique

En marge de la 15ème Session de la Conférence islamique au Sommet, tenue les 4 et 5 mai 2024, le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et l'Agence de presse sénégalaise (APS) ont signé un protocole d'entente portant sur la coopération dans le domaine médiatique. Ce Protocole vise à renforcer la coopération entre les deux parties en matière de groupes de travail, de contenus médiatiques et d'échange d'informations, de bases de données, de collecte d'informations, de formation professionnelle et d'amélioration de la visibilité de l'OCI dans les médias. Le Proto-



cole a été signé par le Dr Abdelhamid Salhi, Directeur par intérim du Département de

l'information au Secrétariat général de l'OCI, et M. Thierno Ahmadou SY, Directeur général de l'APS. La signature de ce Protocole d'entente constitue une étape importante dans le renforcement des relations entre l'OCI et le Sénégal, qui est un Etat membre fondateur de l'OCI.

Dr Salhi a souligné le rôle essentiel des médias dans la promotion des valeurs communes, du dialogue et de la solidarité entre les peuples et les pays islamiques. Le Directeur général de l'APS a exprimé, quant à lui, sa gratitude au Secrétariat général de l'OCI pour son soutien et sa coopération.



Un long bilan de réalisations sous la présidence saoudienne du 14ème Sommet islamique

Le Royaume d'Arabie saoudite a passé en revue au cours de la 15ème session du Sommet islamique, qui s'est tenue en mai 2024 en République de Gambie, un long bilan d'efforts, d'initiatives et de réalisations inestimables accomplis dans les différents secteurs intéressant l'Organisation de la coopération islamique (OCI) pendant la durée de sa présidence de la 14ème session de la Conférence islamique au sommet depuis 2019, et à travers desquels le Royaume visait à soutenir les efforts de l'OCI et des États membres en matière de promotion de l'action islamique commune.

Au lendemain de la tenue de la 14ème Session de la Conférence islamique au Sommet à La Mecque, il y a environ cinq ans, sous le signe «Main dans la main vers l'avenir», le Royaume d'Arabie saoudite, pays de siège de l'Organisation, a déployé des efforts inlassables pour assurer le suivi des résolutions du Sommet de La Mecque et traiter les différentes questions à l'ordre du jour de l'Organisation.

Le Royaume d'Arabie saoudite a entamé sa présidence de la 14ème Session par la célébration du 50ème anniversaire de la création de l'OCI, avec le financement et l'accueil

saoudiens sous le généreux patronage du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud. De même qu'il a parrainé et soutenu financièrement le déménagement de l'OCI vers son nouveau siège.

De nombreux événements importants ont marqué la présidence saoudienne du Sommet islamique, notamment la pandémie de la Covid-19, au cours de laquelle le Royaume d'Arabie saoudite a fourni un soutien financier d'une valeur de 20 millions de riyals saoudiens pour soutenir l'initiative de l'Organisation de fournir des vaccins aux agents de santé ainsi qu'aux personnes âgées dans les États membres les moins développés. Le Royaume d'Arabie saoudite a également eu l'honneur et la fierté d'assumer la responsabilité de la présidence du Sommet, avec la ferme conviction de servir les États membres et la Oumma islamique, et ce, en convoquant ou en participant à bon nombre de réunions au niveau des délégués, des ministres et des chefs d'États.

C'est dans ce contexte que le Royaume d'Arabie saoudite a accueilli le 11 novembre 2023 le Sommet extraordinaire conjoint arabo-islamique dans la ville de Riyad pour

discuter de l'agression israélienne contre le peuple palestinien. Il en est de même de la Conférence internationale sur les femmes en Islam, tenue sous le signe «Statut et autonomisation», et de la 4ème Conférence de la médiation.

La présidence saoudienne du Sommet islamique a suivi avec intérêt les efforts visant à restructurer, développer et réformer l'Organisation de la coopération islamique, prenant en charge dans ce contexte les coûts de l'étude préparée par l'Institut saoudien d'administration publique. Ces réalisations sont la conséquence des directives judicieuses des dirigeants saoudiens, des efforts diplomatiques actifs du Ministère saoudien des Affaires Étrangères.

Le Royaume d'Arabie saoudite a consacré sa présidence de la précédente session à la consolidation de l'action islamique commune, à la cristallisation des positions, à l'unification des rangs et à l'adoption d'attitudes positives à tous les niveaux pour faire face aux menaces communes et aux provocations à l'encontre des symboles islamiques et du caractère sacré du Saint Coran, associés aux actes de haine, de racisme et d'islamophobie.



Le Monde islamique solidaire avec les Soudanais et leur gouvernement malgré la poursuite du conflit

Dans son Communiqué final publié le 5 mai 2024 à Banjul, en République de Gambie, la 15^{ème} Session de la Conférence islamique au Sommet des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a exprimé sa solidarité totale avec le peuple du Soudan et son Gouvernement face à la poursuite du conflit armé, qui a éclaté en avril 2023 et s'est étendu à un certain nombre de régions de la République du Soudan, et aux pertes en vies humaines et en biens qu'il a provoquées.

Le Sommet de Banjul a également insisté sur l'importance que revêt la préservation de la sécurité et de la stabilité, et le respect de l'unité et de la souveraineté du Soudan, ainsi que de son intégrité territoriale. Il a, en outre, mis en garde contre toute ingérence extérieure dans les affaires du Soudan, quelle qu'en soit la nature ou la source.

La Conférence a salué les efforts méritoires déployés par le Royaume d'Arabie saoudite dans le cadre de la Plate-forme de Djeddah ainsi que ceux consentis par la République arabe d'Egypte dans le cadre du mécanisme des pays voisins du Soudan, ainsi que dans l'accueil des citoyens soudanais fuyant la

guerre. Dans son Communiqué, elle a appelé la communauté internationale, les États membres et les institutions de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à fournir le soutien à ces pays, et à se conformer à l'accord signé le 11 mai 2023, en prenant notamment des mesures pour permettre une aide humanitaire accrue ainsi que l'évacuation des zones civiles, des logements et des installations publiques. Elle a appelé également à la mise en œuvre de mesures de confiance et la reprise du dialogue dans ce cadre en vue de parvenir à un accord de cessez-le-feu permanent et à un règlement pacifique du conflit.

La Conférence islamique au Sommet a exhorté les États membres de l'OCI et les institutions financières à envisager la création d'un fonds qui contribuera à la reconstruction des zones ravagées par la guerre ainsi que la mise en place de projets d'infrastructure, d'éducation, de santé et de services publics. Le Sommet de Banjul a aussi appelé les États membres et les organisations humanitaires à poursuivre la fourniture de l'aide humanitaire, sanitaire et de secours d'urgence nécessaires à l'atténuation des

souffrances du peuple soudanais tant au Soudan que dans les pays limitrophes.

Avec la recrudescence des combats dans différentes régions du Soudan, plus de 36.000 personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers dans l'ouest du pays. Selon la classification intégrée de la sécurité alimentaire, une alerte a été émise à l'endroit du Soudan, qui met en évidence la situation désastreuse du pays en matière d'insécurité alimentaire. On constate avec préoccupation que 17,7 millions de personnes, soit plus d'un tiers de la population du pays, sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë (IPC3+).

On décompte parmi ces gens 4,9 millions de personnes qui sont au bord de la famine. Près de 9 personnes sur 10 vivent dans des zones touchées par le conflit au Darfour, au Kordofan, à Khartoum et à Al-Jazira.

Avec le début de la saison sèche - à partir d'avril, l'insécurité alimentaire devrait s'aggraver. Les provinces de Khartoum et d'Al-Jazira, ainsi que le Grand Darfour et le Grand Kordofan, pourraient être confrontés à des conséquences catastrophiques si le conflit s'intensifiait.



Discussions sur la création d'un fonds pour l'emploi des jeunes «du Sahel et du bassin du Lac Tchad»

Le Secrétariat général de l'OCI a tenu, les 7 et 8 février 2024, à son siège de Djeddah, un atelier sur l'activation de la recommandation de la 49^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE) relative à la création du Fonds de l'OCI pour la réhabilitation, l'emploi et le soutien des jeunes dans la région du Sahel et du bassin du Lac Tchad. Cet événement, réalisé avec la participation de fonctionnaires et d'experts des États membres et des institutions et organes compétents de l'OCI, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à lutter contre l'extrémisme, à améliorer la bonne compréhension du concept de juste-milieu prôné par la sublime religion islamique et à promouvoir une culture de tolérance parmi les jeunes.

S'adressant à la séance d'ouverture de l'atelier, S.E. le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, a indiqué que la région du Sahel et du bassin du Lac Tchad a connu, durant ces dernières années, une recrudescence des crimes terroristes, en particulier contre les civils non armés, entraînant la

perte de vies humaines, le pillage de biens, le déplacement de milliers de familles, la migration accrue, la fermeture de milliers d'écoles, laissant ainsi des millions d'enfants sans abri, contribuant ainsi à la multiplication d'autres fléaux, tels que la traite humaine et le trafic de drogue. S.E. le Secrétaire général de l'OCI a précisé que ces actes ne font qu'entraver la paix et la stabilité et, partant, paralyser le développement de la région, les jeunes étant les groupes qui en sont les plus affectés par cet état de chose. Il a souligné, en outre, que l'atelier s'inscrit dans le droit fil des efforts que déploie l'OCI pour soutenir les efforts des États membres et des organes et institutions concernés dans la lutte qu'ils mènent contre la pensée extrémiste et le terrorisme chez les jeunes dans la région du Sahel et du bassin du Lac Tchad. Le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, a précisé que ces objectifs constituent des thèmes fondamentaux du Programme d'action de l'OCI-2025, de la Stratégie de l'OCI pour la jeunesse et des Résolutions pertinentes de l'Organisation.

Le Secrétaire général de l'OCI a affirmé que l'emploi des jeunes et leur réhabilitation sont le moyen idoine d'empêcher les jeunes de rejoindre les groupes terroristes et à s'engager sur la voie de l'extrémisme violent menant au terrorisme, en ce sens que cela leur permettra de s'impliquer dans la vie économique et sociale de leur communauté. A cet égard, il a exhorté les États membres et les institutions et organes compétents de l'OCI et, tout particulièrement, le Groupe de la Banque islamique de développement, l'ICESCO et le Fonds de solidarité islamique. Le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, a adressé, en conclusion, ses remerciements à la République islamique de Mauritanie pour sa coopération avec le Secrétariat général dans le suivi de la mise en œuvre des Résolutions adoptées par le Conseil des Ministres des affaires étrangères, de même qu'il a exprimé sa gratitude et sa considération au Gouvernement du Serviteur des Deux Saintes Mosquées du Royaume d'Arabie saoudite.



Les Demandeurs d'asile et l'insécurité alimentaire ravagent «le Sahel et le Lac Tchad»

La crise silencieuse qui sévit dans les pays de la région du Sahel et du bassin du lac Tchad, notamment l'augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans ces zones, auxquels s'ajoutent les conséquences du changement climatique, affectent négativement les conditions économiques, sans compter le dessèchement continu du lac Tchad et ses répercussions sur la présence humaine dans cette région.

Le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont été confrontés, pendant des années, à des problèmes climatiques, associés à une insécurité alimentaire croissante qui intensifie les pressions subies. Il ressort d'un rapport du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) que quelque 90% des familles des pays du Sahel, notamment le Mali, le Niger et le Burkina Faso, ne peuvent plus subvenir à leurs besoins fondamentaux, tels que l'accès à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation et à la sécurité.

L'insécurité alimentaire dans la région du Sahel, exacerbée par la guerre en Ukraine qui a perturbé les exportations de céréales, pourrait inciter des dizaines de migrants à fuir la région et à se diriger vers le nord.

Selon un porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (relevant des Nations Unies), il y a eu une «augmentation significative» des flux migratoires venant du Niger et du Mali en direction de l'Afrique du Nord au premier trimestre 2022, comparés aux années précédentes. Les changements climatiques extrêmes men-

acent les économies des pays de la région du Sahel et du bassin du lac Tchad, accentuées par les mauvaises conditions humaines provoquées par les déplacements, les migrations et les demandes d'asile. Cet état de fait fournit évidemment l'opportunité aux groupes terroristes qui exploitent la pauvreté et la misère pour accroître leur influence.

Des rapports d'organisations internationales ont révélé que le lac Tchad, autrefois le 6e plus grand lac du monde dans les années 1960, est en train de s'assécher et risque de disparaître

A rappeler que la République du Nigéria avait exhorté la communauté internationale à «apporter tout son soutien aux efforts que déploie le Nigeria pour sauver le lac Tchad de l'extinction et raviver son potentiel», soulignant que «le rétrécissement du lac a affecté négativement les moyens de subsistance des habitants qui quittent désormais la région à un taux croissant», alors que le nombre de personnes touchées dépasse les 40 millions.

Le bassin du lac Tchad est la plus grande zone de drainage interne en Afrique et couvre une superficie de 2.434.000 kilomètres carrés, soit 8% de la superficie totale du continent africain.

Des rapports d'organisations internationales ont indiqué l'an dernier que le lac Tchad, classé le sixième plus grand lac du monde dans les années 1960, était menacé de dessèchement complet en raison de la rapidité de son dessèchement. Selon ces rapports, la taille du lac a diminué de 90% en raison d'une utilisation excessive de l'eau, d'une sécheresse prolongée et des effets du changement climatique.

La région centrale du Sahel est confrontée à une grave crise, à la fois humaine et de protection, qui a déjà contraint plus de 4 millions de personnes à abandonner leurs foyers.

Plus d'un demi-million de personnes ont été contraintes de fuir leurs pays en tant que réfugiés, plus de 3,8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leurs propres pays. Les restrictions de mouvement et les défis économiques continuent de corroder la capacité générale de résistance de la population.

D'un autre côté, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est de plus en plus préoccupé par le nombre croissant de réfugiés soudanais entrant au Tchad depuis le Darfour, compte tenu de la pénurie alarmante de nourriture et d'autres produits de première nécessité.



«Ministérielle extraordinaire» sur l'agression israélienne à Gaza

Dans le prolongement des interventions de l'Organisation de coopération islamique (OCI) pour faire cesser l'agression israélienne contre la bande de Gaza, qui ont commencé en novembre dernier, l'Organisation a tenu le 5 mars 2024 une session extraordinaire du Conseil des Ministres des affaires étrangères des pays de l'OCI au siège de son Secrétariat général à Djeddah. A cette occasion, le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a appelé tous les pays à accroître le financement en faveur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) afin qu'il puisse continuer à jouer son rôle vital en fournissant des services fondamentaux et humanitaires aux réfugiés palestiniens et contribuer, ce faisant, à renforcer la stabilité dans la région, à la lumière de la campagne israélienne visant l'existence même de l'UNRWA et le rôle qu'il assume. M. Taha a souligné que la réunion se tenait à la lumière de l'escalade de l'agression israélienne en cours, qui viole tous les interdits, les lois et les normes internationales et commet des massacres innombrables, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, le dernier en date étant le ciblage de centaines de civils alors qu'ils attendaient de recevoir une aide alimentaire, notant au passage que

ces crimes ont, au 5 mars dernier - date de la tenue de la présente session - coûté la vie à plus de trente mille civils palestiniens, en ont blessé près de soixante-dix mille, pour la plupart des femmes et des enfants, et ont déplacé près de deux millions de Palestiniens à l'intérieur de la bande de Gaza.

Le Secrétaire général a souligné que l'occupation israélienne persiste dans sa politique systématique fondée sur le siège, la famine, la torture, l'arrestation, le meurtre, le déplacement et la destruction aveugle des infrastructures, des logements, des mosquées, des églises, des hôpitaux, des écoles, des universités, des institutions des Nations unies, des bâtiments historiques et des installations économiques dans le cadre d'un génocide et d'une tentative visant à déraciner le peuple palestinien de sa terre.

M. Hissein Taha a exprimé ses remerciements et son appréciation à tous les participants à la Session extraordinaire, qui se distingue par son importante signification politique en raison de l'accent particulier qu'elle place sur la question palestinienne. De même qu'il s'est dit profondément reconnaissant aux États membres qui ont appelé à cette réunion pour renforcer et coordonner les efforts entrepris par l'OCI dans la mise en œuvre de la Résolution du Sommet

extraordinaire arabo-islamique conjoint accueilli par le Royaume d'Arabie saoudite à Riyad le 11 novembre 2023.

Le Secrétaire général a souligné les succès des efforts entrepris par le Groupe de contact ministériel arabe et islamique issu du Sommet, y compris les visites qui ont ciblé les pays influents, en particulier les États membres du Conseil de sécurité de l'ONU et les organisations internationales.

La session extraordinaire, qui s'est penchée sur les développements et les répercussions de l'agression israélienne en cours contre le peuple palestinien, s'est caractérisée par sa profonde signification politique, en soulignant notamment le caractère central de la question palestinienne et en exprimant l'engagement commun à poursuivre les efforts de l'OCI dans son soutien au peuple palestinien et la défense de ses droits légitimes.

Le Secrétaire général a salué les mesures temporaires ordonnées par la Cour internationale de Justice, appelant tous les États à utiliser toutes les formes d'influence pour faire pression sur l'occupant israélien afin de garantir son respect total et immédiat des ordonnances de la Cour.



Le Secrétaire général: initiatives juridiques et médiatiques pour documenter et dénoncer les crimes israéliens

S.E. Le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a déclaré dans son allocution devant la Session extraordinaire du Conseil des Ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation, tenue pour discuter de l'agression israélienne contre la bande de Gaza, que le Secrétariat général de l'Organisation avait entrepris, en application de la Résolution prise par le Sommet extraordinaire arabo-islamique conjoint, tenu à Riyad le 11 novembre 2023, et coordonner et suivre les efforts à tous les niveaux politique, médiatique, juridique et humanitaire pour servir la cause palestinienne. Les efforts et les communications menés par M. Hissein Taha avec de hauts responsables se sont articulés autour de la position de l'OCI appelant à la cessation immédiate de l'agression israélienne, à la nécessité d'introduire de manière adéquate l'aide humanitaire partout dans la bande de Gaza et au refus des tentatives visant à déraciner le peuple palestinien. Les efforts du Groupe islamique au cours des derniers mois ont abouti à l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies

des Résolutions 2720 et 2712, ainsi que de deux résolutions par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui insistent toutes sur la nécessité d'un accès rapide, sûr et adéquat à l'aide aux civils palestiniens dans la bande de Gaza ainsi qu'à une trêve humanitaire immédiate qui déboucherait sur un cessez-le-feu immédiat. En outre, M. Hissein Taha a dénoncé à plusieurs reprises le recours des États-Unis à leur droit de veto sur les projets de résolutions du Conseil de sécurité portant sur les développements dans les territoires palestiniens, soulignant la nécessité pour le Groupe islamique de poursuivre ses efforts et ses efforts en coordination avec d'autres groupes et pays amis, en vue d'adopter une décision décisive pour mettre immédiatement fin à cette agression inique contre le peuple palestinien. Le Secrétaire général a expliqué que le Secrétariat général a amorcé, depuis le 23 janvier 2024, l'activation de l'Observatoire de l'OCI pour les crimes d'Israël contre les Palestiniens, en ouvrant une fenêtre sur le site de l'Organisation où toutes les matières médiatiques produites par l'Unité de surveillance des médias sont publiées périodique-

ment, y compris les rapports hebdomadaires parus dans les médias et les communiqués de presse. Le site comprend également des vidéos, des infographies et des graphiques publiés sur les médias sociaux de l'Organisation. Le Secrétaire général a indiqué que le Secrétariat général coordonne également avec les États membres pour activer l'Observatoire juridique créé conformément à la résolution du récent Sommet conjoint arabo-islamique, à travers la formation d'un comité de suivi interne. Le Secrétaire général a remercié les États membres qui ont pris l'initiative de nommer un expert juridique en réponse à la demande du Secrétariat général, initiative qui devrait, selon lui, contribuer à activer l'Observatoire juridique pour la documentation des crimes israéliens et la préparation des plaidoiries qui seront soumises à la Cour pénale internationale. M. Hissein Brahim Taha a exprimé l'espoir que les États membres ne manqueront pas d'apporter leur soutien technique et financier volontaire au Secrétariat général pour lui permettre de développer son action dans ce contexte.



L'OCI appelle ses Etats membres à apporter leur soutien à la bande de Gaza

La Session extraordinaire du Conseil des Ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui s'est tenue le 5 mars 2024 en son siège à Djeddah, a appelé à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel et à la cessation de l'agression globale contre le peuple palestinien dans la Bande de Gaza, à assurer sans entraves et de manière suffisante les aides humanitaires, médicales et de secours, la fourniture de l'eau et de l'électricité et l'ouverture de couloirs humanitaires pour acheminer l'aide d'urgence à la Bande de Gaza. Elle a également mis en garde contre les risques que comporte la poursuite du crime de génocide et d'épuration ethnique, y compris la privation d'eau et de nourriture et l'interdiction de l'approvisionnement en carburant, avec les conséquences catastrophique que cela peut avoir tant pour les secteurs humanitaires que de la santé. De même qu'elle a réaffirmé son rejet catégorique de toute tentative visant à déplacer, à expulser ou à transférer de manière forcée le peuple palestinien de son Territoire.

La Session a condamné vigoureusement dans sa Résolution l'agression barbare globale et sans précédent menée contre les civils dans la Bande de Gaza assiégée et

dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, sous forme de meurtres, de bombardements, d'actes de destruction délibérée et d'atrocités, y compris le crime de génocide. Elle a rejeté catégorique le ciblage des civils, sous quelque prétexte que ce soit, de leur déplacement coercitif hors de leurs foyers et de leurs terres, de leur privation de nourriture et d'eau, tout en empêchant leur accès en toute sécurité à l'aide humanitaire, en violation de toutes les normes et lois internationales, et de tous les principes et valeurs humanitaires les plus élémentaires. Elle a dénoncé, en outre, la prise pour cible des civils en quête des aides modestes qui parviennent à la Bande de Gaza pour les tuer, dans un crime odieux qui répugnent à la dignité et à la conscience humaines. La Résolution a invité, à cet égard, l'ensemble des Etats et des organisations internationales concernées, à condamner et enquêter sur ce crime atroce, et tient Israël, en tant que puissance occupante, pour entièrement responsable du sort des civils de la Bande de Gaza et du génocide qui continue d'être commis à leur rencontre au moyen de tous types d'armes, de même qu'à travers les bombardements, le siège, l'utilisation de la famine comme arme de guerre, la privation d'eau potable, de nourriture et d'électricité,

et le déplacement forcé.

La Session extraordinaire a exhorté les Etats membres à acheminer les aides humanitaires à l'ensemble de la Bande de Gaza, en coopération et en collaboration avec les organisations internationales, en application des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de justice dans son verdict du 26 janvier 2024. Elle a également invité les Etats membres de prendre des mesures immédiates.

Elle a, d'autre part, salué la contribution de certains Etats membres et du Secrétariat général au dépôt de pièces de procédures à la CIJ au sujet de l'avis consultatif qu'elle devra rendre, sur les implications juridiques des politiques et pratiques de l'occupation israéliennes en Palestine, y compris à Al-Qods (Jérusalem-Est), à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La Résolution s'est félicitée des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de justice (CIJ), tout en insistant sur la mise en application immédiate de ces mesures pour empêcher Israël, la puissance occupante, de commettre de nouveaux actes de génocide contre le peuple palestinien.

La «Ministérielle extraordinaire» condamne et rejette le déplacement et l'isolement des Palestiniens

La Réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Organisation de coopération islamique, qui s'est tenue le 5 mars à Djeddah, a mis en garde dans sa Résolution tous les Etats qui participent directement ou indirectement au crime de génocide contre le peuple palestinien et les considère de façon directe comme complices de ce crime odieux. A cet égard, elle a accueilli favorablement l'initiative prise par la République du Nicaragua auprès de la Cour internationale de justice (CIJ).

La Résolution a condamné et rejeté tous les plans et politiques concoctés ou poursuivis par le gouvernement d'occupation israélien, qui prévoient de poursuivre et d'étendre la colonisation israélienne du Territoire palestinien occupé, de briser son unité géographique, de le transformer en ghettos, de déplacer sa population et d'isoler la Bande de Gaza du reste du Territoire palestinien occupé, dans un franc mépris de la position internationale. Elle met également l'accent sur la collaboration avec les Etats membres des Nations Unies, en particulier au sein du Conseil de Sécurité, aux fins d'adoption d'une position sans équivoque qui rejette en bloc tous ces plans et politiques destructeurs et établit une démarche politique et juridique claire, avec des mesures concrètes et irréversibles. Le but à poursuivre est celui de parvenir à une solution fondée sur les Résolutions pertinentes des Nations Unies avec, en perspective, la concrétisation de la solution à deux Etats, tout en appelant au gel de l'adhésion d'Israël aux organisations internationales, en particulier aux Nations Unies.

La Résolution a, en outre, appelé les Hautes Parties contractantes à la 4ème Convention de Genève à assumer leurs responsabilités, en vertu de l'Article Premier commun aux Conventions de Genève, à prendre toutes les mesures appropriées pour faire respecter les règles du droit international humanitaire et ses principes essentiels de distinction, de proportionnalité et de précaution dans les

Territoires palestiniens occupés, à dissuader les violations graves commises par les autorités d'occupation coloniale à l'encontre des civils palestiniens, à s'abstenir d'y contribuer et à demander des comptes aux auteurs, en convoquant une réunion des États parties dans les meilleurs délais.

Elle a condamné, dans les termes les plus énergiques, le non-respect par Israël, la puissance occupante, des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de Justice, et a appelé, à cet effet, tous les Etats membres des Nations Unies et, tout particulièrement, ceux qui sont parties à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (CPRCG), à assumer pleinement les responsabilités juridiques. Elle a également insisté sur la responsabilité qui incombe à tous les pays de se conformer pleinement aux mesures conservatoires ordonnées par la CIJ dans l'action en justice intentée par l'Afrique du Sud en rapport avec la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, et d'assumer leurs responsabilités dans ce sens.

La Session extraordinaire a déploré les prises de position de certains pays qui, tout en prétendant respecter les droits de l'homme, continuent à soutenir l'agression aveugle en cours contre le peuple palestinien désarmé et à assurer l'impunité à Israël, au mépris du droit international, y compris en justifiant l'agression et en imposant des sanctions au peuple palestinien et à ses institutions.

Elle a salué, dans sa Résolution, l'initiative historique prise par le Secrétaire général des Nations Unies, le 6 décembre 2023, conformément aux dispositions de l'Article 99 de la Charte de l'ONU, pour attirer l'attention du Conseil de Sécurité sur la nécessité impérieuse de «décréter un cessez-le-feu humanitaire à Gaza» et d'assumer la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Elle a, en outre, mis en garde contre l'escalade des agressions de l'armée

d'occupation israélienne et du terrorisme des colons, appuyées par les armes et sous la protection des forces d'occupation, à Al-Qods Al-Charif et en Cisjordanie, contre la population civile et les biens des Palestiniens, notamment par les tueries, les destructions, les déplacements, la construction et l'expansion des colonies, dans le cadre d'une campagne coloniale acharnée, visant à annexer le Territoire palestinien occupé.

La Résolution a appelé le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) à diligenter l'enquête pénale sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, qui ont été et continuent d'être commis par des responsables du gouvernement d'occupation coloniale contre la population palestinienne sans défense, et à traduire les criminels devant la justice internationale. Elle a remercié l'Afrique du Sud, les Comores, Djibouti, la Bolivie, le Bangladesh, le Venezuela, le Chili et le Mexique pour avoir saisi la CPI sur la situation dans l'État de Palestine, exhortant par la même occasion les Etats membres qui sont membres de la CPI à saisir celle-ci sur les crimes commis en Palestine dans les plus brefs délais, tout en appelant les Etats membres à apporter un soutien politique, technique et financier à l'Etat de Palestine dans ce domaine.

La Session a souligné la nécessité d'appuyer les deux unités de suivi juridique et médiatique dans la mise en œuvre de la Résolution du dernier Sommet conjoint arabo-islamique extraordinaire, de les inclure dans le budget du Secrétariat général de l'OCI et de pourvoir à leurs besoins administratifs et financiers, dans les meilleurs délais, afin de leur permettre de mener à bien leurs missions en matière de suivi de toutes les violations du droit international humanitaire commises par Israël, la puissance occupante, dès lors qu'elles seront d'un appoint appréciable au soutien aux orientations juridiques de l'État de Palestine.

La «réunion Préparatoire» sur Gaza condamne les «massacres de la farine»



La réunion préparatoire des Hauts responsables de la Session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de coopération islamique (OCI), pour discuter de la poursuite de l'agression israélienne contre le peuple palestinien, s'est tenue le 4 mars 2024 au siège du Secrétariat général de l'Organisation. L'Ambassadeur Samir Bakr Dhiyab, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les Affaires de Palestine et d'Al-Qods, a prononcé l'allocution du Secrétariat général, faisant référence à l'horrible massacre commis par les forces d'occupation israéliennes, qui a coûté la vie à des centaines de martyrs et fait des blessés alors qu'ils attendaient de recevoir une aide alimentaire fin février dernier. L'Ambassadeur Samir Bakr a déclaré que ce massacre, «Massacre de la Farine», représente un des exemples qui témoignent des crimes de guerre commis par l'armée d'occupation israélienne, ce qui nous interpelle à redoubler d'efforts sur le plan juridique, notamment auprès de la Cour pénale internationale et de la Cour internationale de Justice, en ce sens que celles-ci sont les instruments légitimes et efficaces pour demander des comptes à l'occupant israélien.

L'Ambassadeur Samir Bakr a déclaré qu'Israël, puissance occupante, en continuant à commettre des crimes sanglants et des massacres contre le peuple palestinien, nous incite à entreprendre une action plus efficace susceptible de laisser un impact plus profond sur la scène internationale, et de faire face ce faisant à cette odieuse agression israélienne en recourant à tous les moyens légitimes disponibles, y compris les moyens politiques, juridiques et médiatiques, en application des résolutions du Sommet arabo-islamique conjoint tenu le 11 novembre 2023 à Riyad, au Royaume d'Arabie saoudite.

A rappeler dans ce contexte la résolution de la «Ministérielle extraordinaire» qui dénonce le crime de disparition forcée commis par les forces d'occupation depuis le début de l'agression actuelle contre des milliers de citoyens palestiniens en Cisjordanie et à Al-Qods occupée, en particulier dans la Bande de Gaza, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées, en plus des exécutions sommaires, des mauvais traitements, de l'oppression, de la torture et des traitements humiliants et dégradants auxquels ils sont soumis. A cet égard, elle a appelé les Etats membres à faire pression sur les autorités

d'occupation pour qu'elles clarifient le sort des Palestiniens enlevés, à les libérer immédiatement, à assurer leur protection et à exiger une enquête indépendante et transparente sur ce crime, y compris sur la politique d'exécution de détenus palestiniens dans les geôles israéliennes, ainsi que sur les mesures répressives et inhumaines prises à leur encontre. De même qu'elle a condamné les campagnes punitives d'arrestations massives pratiquées par les autorités d'occupation.

La Résolution a invité les États membres à œuvrer dans le cadre du Conseil des droits de l'homme à amener l'occupation israélienne à rendre comptes sur ses violations graves et continues des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé et son refus de se conformer et de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, chargeant dans cette optique les Ambassadeurs du groupe islamique d'adopter à cet effet un projet de résolution.

Elle a, en outre, réitéré son appel aux Etats membres pour appuyer les efforts visant à élargir la reconnaissance de l'Etat de Palestine et à assurer son adhésion à l'ONU, en tant que membre à part entière.



Le Secrétaire général de l'OCI rencontre le Ministre algérien des affaires étrangères

S.E. Le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique (OCI), S.E. Hissein Brahim Taha, a rencontré le 5 mars 2024, au siège du Secrétariat général à Djeddah, S.E. M. Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire.

Au cours de cette réunion, le Secrétaire général a salué le rôle actif de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité des Nations unies sur la question palestinienne, ainsi que dans le cadre des activités et programmes de l'OCI et son soutien à l'action islamique commune. Pour sa part, le Ministre des affaires étrangères a affirmé le soutien indéfectible de l'Algérie à l'OCI et à sa première cause, la cause palestinienne. La réunion a également abordé un certain nombre de questions d'intérêt commun.

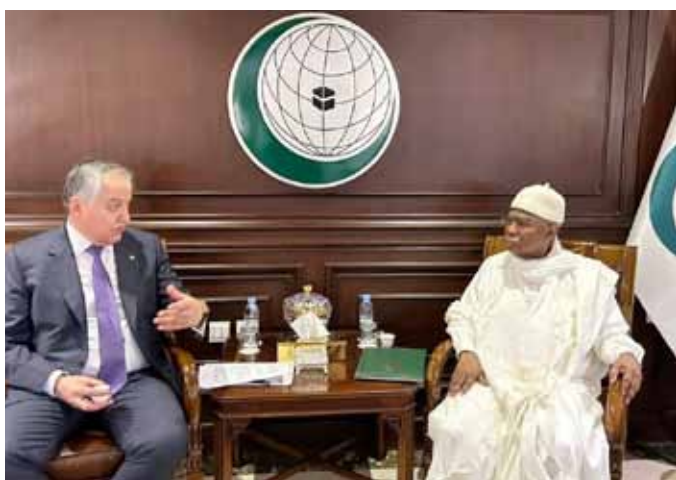
Le Secrétaire général de l'OCI reçoit le Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan

S.E. Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a reçu au siège du Secrétariat général de l'Organisation à Djeddah, le 4 mars 2024, S.E. le Vice-premier ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Kazakhstan, M. Murat Nurtleu.

Au cours de cette réunion, M. Murat Nurtleu a renouvelé le ferme soutien du Kazakhstan à la cause palestinienne et a informé le Secrétaire général de l'Organisation des efforts que déploie son pays pour répondre aux besoins humanitaires des Palestiniens de la bande de Gaza à travers l'UNRWA. Le Secrétaire général a exprimé son appréciation pour la participation active de la République du Kazakhstan à l'action islamique commune, en particulier pour le généreux soutien qu'il apporte pour atténuer les terribles épreuves que subit le peuple palestinien.



Le Secrétaire général reçoit le Ministre des affaires étrangères du Tadjikistan



S.E. Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a reçu au siège du Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique à Djeddah, le 4 mars 2024, S.E. le Ministre des Affaires étrangères de la République du Tadjikistan, M. Sirojiddin Muhridin.

Au cours de cette réunion, les deux parties ont échangé leurs avis sur nombre de questions prioritaires sur l'agenda de l'OCI. S.E. M. Sirojiddin Muhridin a salué le généreux soutien de l'Organisation à la cause palestinienne ainsi que les efforts qu'elle déploie pour mettre fin aux attaques israéliennes contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza. M. Sirojiddin Muhridin a réitéré, pour sa part, le ferme soutien du Tadjikistan aux droits légitimes du peuple palestinien.

Le Secrétaire général de l'Organisation, M. Hissein Brahim Taha, a salué le rôle actif de la République du Tadjikistan dans le cadre des fonctions de l'Organisation de la coopération islamique et dans la promotion de l'action islamique commune, y compris la question palestinienne.

Réunion extraordinaire de l'information à Istanbul sur l'agression israélienne



L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a tenu une session extraordinaire de la Conférence islamique des Ministres de l'information à Istanbul, en République de Türkiye, le 24 février 2024, sur le thème « la désinformation médiatique et les agressions commises par les autorités d'occupation israéliennes contre les journalistes et les médias dans le territoire palestinien occupé ». Ont pris part à cet événement S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, le président de la Session S.E. M. Fahrettin Altun, Directeur de la Direction des communications de Türkiye, les ministres de l'information et de la communication et les délégués des Etats membres de l'OCI.

Dans son allocution qu'il a faite à la séance d'ouverture de la Conférence, le Secrétaire général de l'OCI a affirmé que les massacres atroces qui se déroulent actuellement dans les territoires palestiniens, notamment dans la bande de Gaza, sont une illustration éloquent du modèle de terrorisme organisé, de la violence et du crime de génocide commis par l'occupation israélienne sans aucune dissuasion politique, religieuse, humanitaire ou juridique.

Le Secrétaire général a exprimé, au début de son discours, la gratitude de l'Organisation

envers le gouvernement et le peuple de la République de Türkiye pour avoir convoqué la présente session extraordinaire pour discuter de son thème, tout en saluant le rôle de premier plan que Türkiye assume dans le soutien apporté au peuple palestinien et à ses droits nationaux légitimes.

Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, s'est félicité des conclusions du Sommet extraordinaire arabo-islamique conjoint, tenu le 11 novembre 2023 à Riyad, au Royaume d'Arabie saoudite, pour examiner l'agression israélienne contre le peuple palestinien, ainsi que de la Résolution portant création d'une Unité d'observation médiatique au sein du Secrétariat général de l'OCI. Cela prouve, s'il en est besoin, la nécessité impérieuse pour les dirigeants des Etats membres de faire face aux agressions barbares de l'occupant israélien contre le peuple palestinien, ainsi que ses attaques continues contre les journalistes et les institutions médiatiques dans le territoire palestinien occupé, qui ont causé la mort en martyres de 126 journalistes depuis le début du crime actuel de génocide contre la bande de Gaza, a ajouté le Secrétaire général.

Le Secrétaire général de l'OCI a, en outre, appelé les instances en charge des médias

dans les Etats membres à renforcer le soutien et la collaboration en vue de d'améliorer le rôle de l'Observatoire de l'OCI sur les crimes d'Israël contre les Palestiniens, ou l'Unité d'Observation médiatique du Secrétariat général, aux fins de partenariat pour le parrainage et l'organisation d'activités médiatiques destinées à examiner, à documenter et à mettre à nu les violations et crimes perpétrés par Israël. Il s'agit également, dans ce contexte, d'apporter un soutien accru aux institutions médiatiques palestiniennes en termes de sièges, d'équipements, de coproduction et d'échange de programmes et d'expériences médiatiques avec elles, et à accorder plus d'espaces médiatiques dans les médias des Etats membres à la couverture de tous les développements en rapport avec la question palestinienne.

Le Secrétaire général de l'Organisation, M. Hissein Brahim Taha, a réitéré le soutien et la solidarité de l'OCI avec le peuple palestinien dans les efforts qu'il déploie pour recouvrer ses droits nationaux inaliénables, y compris le droit au retour, à l'autodétermination et à la concrétisation de son Etat indépendant dans la terre palestinienne occupée depuis 1967 avec comme capitale Al-Qods Al-Charif.

Les Etats membres de l'OCI: luttent contre la désinformation des médias israéliens



Les Ministres de l'information des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont condamné l'agression militaire continue menée par Israël contre le peuple palestinien, ainsi que l'oppression systématique, le massacre et le génocide des civils palestiniens dans la Bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, et en Cisjordanie occupée, y compris Al-Qods Al-Charif (Jérusalem-Est), appelant à un cessez-le-feu inconditionnel afin d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines. C'est ce qu'indique le texte de la déclaration finale de la session extraordinaire de la Conférence islamique des ministres de l'Information sur le thème : « Désinformation et hostilités de l'autorité d'occupation israélienne envers les journalistes et les médias dans le Territoire palestinien occupé », qui s'est tenue à Istanbul, en République de Türkiye, le 24 février 2024.

La Session a également dénoncé les campagnes de désinformation systématiques et la diffusion par l'occupation israélienne d'informations mensongères et trompeuses pour dissimuler sa barbarie et couvrir les massacres relevant de génocide commis dans la bande de Gaza. De même qu'elle

a condamné le ciblage délibéré et systématique des journalistes palestiniens par l'occupation israélienne, soulignant que ces pratiques s'inscrivent dans le cadre de la campagne qu'elle mène pour étouffer la vérité.

Le Communiqué a réaffirmé que la seule voie vers la paix et la sécurité passe par la concrétisation des droits inaliénables du peuple palestinien, notamment l'indépendance nationale et le respect de la souveraineté de l'Etat de Palestine sur la base des frontières de 1967, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale. A cet égard, le Communiqué a exhorté tous les Etats membres à reconnaître l'Etat de Palestine indépendant et souverain sur la base des frontières de 1967, avec Al-Qods Al-Charif (Jérusalem-Est) comme capitale, condition préalable au règlement pacifique du conflit palestino-israélien, et au maintien de la paix et de la sécurité dans la région.

Le Communiqué final a souligné la détermination collective des Etats membres de l'Organisation à contrecarrer et à dénoncer les tentatives de l'occupation coloniale israélienne pour occulter les destructions sur le terrain en intimidant les journalistes afin de minimiser les réactions internationales, ainsi

qu'à mettre en échec ses efforts pour dissimuler les crimes de guerre et le génocide perpétrés dans la bande de Gaza.

De même qu'elle a condamné Israël, la puissance occupante, pour le ciblage des systèmes de télécommunications et du personnel de maintenance dans la bande de Gaza, invitant à cet effet tous les médias et organes de presse internationaux à dénoncer les violations des droits de l'homme commises par l'occupation israélienne et les campagnes menées contre les journalistes.

Le Communiqué final a exprimé son soutien aux efforts du Secrétariat général de l'OCI en faveur de la mise en œuvre de l'alinéa 10 de la Résolution du Sommet arabo-islamique extraordinaire conjoint sur l'agression israélienne contre le peuple palestinien, tenu le 11 novembre 2023 à Riyad, lequel a chargé les deux Secrétariats, d'une part de créer deux unités d'observation des médias pour documenter tous les crimes des autorités d'occupation contre le peuple palestinien, et d'autre part, de mettre en place des plateformes médiatiques numériques pour démasquer leurs pratiques illégales et inhumaines.

Hissein Taha fait une plaidoirie devant la CPI concernant Gaza



Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a présenté le 26 février 2024, au nom de l'OCI, une plaidoirie devant la Cour internationale de justice (CIJ) à La Haye dans laquelle il a passé en revue les crimes commis par Israël, puissance occupante, contre le peuple palestinien, en particulier sa guerre contre la bande de Gaza, précisant à cet effet qu'Israël continue d'appliquer sa politique d'apartheid à l'encontre des Palestiniens.

Au commencement de sa plaidoirie, le Secrétaire général a informé les juges de la Cour que l'Organisation de la coopération islamique (OCI) est une organisation intergouvernementale composée de 57 États, représentant la voix collective du monde musulman, qui a été créée à la suite de l'incendie de la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem en 1969, et que l'un des objectifs de sa Charte est de soutenir le droit du peuple palestinien à établir son État souverain avec Al-Qods Al-Charif (Jérusalem-Est) comme capitale.

Le Secrétaire général a indiqué que l'OCI accorde une attention particulière au juste combat du peuple palestinien et se trouve profondément préoccupée par l'agression

continue qu'Israël, la puissance occupante, mène contre le peuple palestinien à Gaza et la gravité des risques que les opérations d'Israël lui font courir. C'est dans cet esprit que notre Organisation a tenu un Sommet extraordinaire à Ryad le 11 novembre dernier pour débattre cette question.

Le Secrétaire général a mis en garde dans sa plaidoirie, qu'il a prononcée entouré d'une équipe de conseillers juridiques, contre les conséquences de la guerre menée par l'occupant israélien dans la bande de Gaza, exprimant la condamnation par l'Organisation de cette agression, qui dure depuis plus de cinq mois et qui a fait des milliers de victimes.

Le Secrétaire général a également exprimé sa ferme condamnation des crimes commis par Israël et les colons en Cisjordanie et dans la ville sainte de Jérusalem-Est, ainsi que du refus d'Israël, la puissance occupante, de mettre fin à son occupation illégale des terres palestiniennes et aux multiples violations du droit international, violations qui sont la conséquence de cette occupation. Il a déploré l'impuissance du Conseil de sécurité à mettre en application le droit international pour mettre fin à ce maelstrom de violence et rendre justice au peuple palestinien.

Dans sa plaidoirie devant la CIJ, le Secrétaire général a souligné qu'une paix juste, durable et globale fondée sur la solution à deux États est la seule voie à même d'assurer la sécurité et la stabilité de tous les peuples de la région et de les protéger contre les cycles de violence et de guerre. Il a demandé à tous les pays de cesser d'exporter aux autorités d'occupation des armes et des munitions, utilisées par l'armée et les colons contre le peuple palestinien.

Le Secrétaire général a exhorté la Cour internationale de justice à condamner la colonisation accélérée de Jérusalem-Est et les attaques israéliennes contre les lieux saints musulmans et chrétiens de cette ville, exprimant à cet égard l'espoir que l'avis juridique qui sera émis par la Cour rappellera le devoir d'Israël de mettre impérativement fin à l'occupation des terres palestiniennes.

Le Secrétaire général a donné la parole à la Conseillère juridique de l'OCI, Mme Chémelier Gendreau, pour qu'elle présente la plaidoirie de l'OCI concernant les conséquences juridiques des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est.

L'OCI appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités



En mars 2024, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'était félicitée de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat pendant le mois de Ramadan, considérant cette démarche comme une étape majeure qui conduirait la communauté internationale à assumer ses responsabilités en vue de mettre fin au crime d'agression israélienne continue contre le peuple palestinien. Elle a également renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'elle intervienne en vue de mettre fin à tous les crimes de guerre commis par l'occupation israélienne, y compris l'établissement de colonies, les meurtres, les destructions, les déplacements forcés et le génocide auxquels le peuple palestinien est soumis partout dans le territoire palestinien occupé.

Le Groupe des représentants permanents de l'OCI auprès des Nations Unies a tenu le 27 mars 2024 une réunion au siège l'ONU à New York, sous la présidence du Représentant permanent de la Mauritanie auprès de l'ONU, l'Ambassadeur Sidi Ould Mohamed Lagdhaf, pour examiner l'évolution de l'agression israélienne continue contre la Palestine, en particulier à Gaza, au lendemain de la pub-

lication de la Résolution 2728 du Conseil de sécurité de l'ONU le 25 mars 2024.

Le groupe a considéré l'adoption de la dernière résolution du Conseil de sécurité comme une mesure historique et une transformation remarquable visant à assurer un cessez-le-feu permanent à Gaza et à mettre fin à la perte continue de vies palestiniennes innocentes.

Dans le même contexte, le groupe a salué l'adoption de la Résolution du Conseil de sécurité et a appelé la communauté internationale et les membres du Conseil de sécurité à assurer sa mise en œuvre rapide.

La Réunion a discuté des mécanismes de mise en œuvre de la Résolution du Sommet extraordinaire arabo-islamique conjoint concernant l'agression israélienne contre le peuple palestinien, tenu à Riyad le 11 novembre 2023, ainsi que de la Résolution de la session extraordinaire des ministres des Affaires étrangères qui s'est tenue à Djeddah le 5 mars 2024, avec mention spéciale concernant l'élargissement de la reconnaissance internationale de l'État de Palestine en tant que membre à part entière des Nations Unies. A cet égard, la Réunion a salué les efforts du Comité ministériel issu du Sommet conjoint

arabo-islamique, présidé par le Royaume d'Arabie saoudite, concernant la mise en œuvre de la Résolution du Sommet, notamment en ce qui concerne la pleine adhésion de la Palestine à l'ONU, en prévision de la concrétisation de la solution à deux États.

Sur le plan international, l'OCI a condamné l'annonce par le Président argentin de son intention de déplacer l'ambassade de son pays vers la ville d'Al-Qods occupée, soulignant que cette mesure constitue une violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies, en particulier la Résolution 478 du Conseil de sécurité qui appelle les États ayant établi des missions diplomatiques à Al-Qods de retirer ces missions de la Ville sainte. Plus encore, cette résolution réaffirme que cette mesure illégale constitue une atteinte aux droits du peuple palestinien. Aussi l'Organisation a-t-elle appelé l'Argentine à renoncer à cette décision et à honorer ses obligations en vertu des résolutions des Nations Unies concernant la préservation du statut juridique et historique de la ville d'Al-Qods, celle-ci étant partie intégrante du Territoire palestinien occupé depuis 1967.



L'OCI documente les crimes israéliens dans des rapports hebdomadaires

En vertu de l'Article 10 du Communiqué final issu du Sommet arabo-islamique conjoint tenu à Riyad, Arabie saoudite, le 11 novembre 2023, portant création d'une Unité d'observation médiatique pour documenter tous les crimes des autorités de l'occupation contre le peuple palestinien et des plateformes numériques pour dévoiler et faire connaître les pratiques illégales et inhumaines d'Israël, la Direction de l'information du Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), en coopération avec le Département des affaires de Palestine et de Jérusalem et le Bureau de la Représentation de l'OCI à Ramallah, a lancé le bulletin hebdomadaire des crimes et massacres commis par Israël, puissance occupante, contre le peuple palestinien, aussi bien dans la bande de Gaza que dans les

villes de la Cisjordanie et à Al-Qods al Sharif. Depuis le 7 octobre 2023 et jusqu'à la date de rédaction de ce rapport, le nombre de palestiniens tombés à la suite de l'agression israélienne contre la bande de Gaza a atteint environ 34.518 martyrs.

Au cours de la période 12-18 mars 2024, le nombre de personnes tuées s'élevait à environ 614 martyrs. C'est au cours de cette période que les forces d'occupation ont pris pour cible les entrepôts de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et le complexe médical d'Al-Shifa. Les forces d'occupation ont intensifié entre le 19 et le 25 mars leurs attaques dans la bande de Gaza, tuant 622 Palestiniens.

Des Palestiniens, au nombre de 512, ont été tués en une semaine par les tirs des forces

d'occupation dans la bande de Gaza, au moment où Israël envisageait d'envahir la ville de Rafah, malgré le surpeuplement de la population et le rassemblement des personnes déplacées vivant dans des conditions extrêmement difficiles qui frisent la famine.

Au cours de la semaine suivie par l'Observatoire, du 26 mars au 1er avril, les forces d'occupation israéliennes ont commis 51 massacres contre les Palestiniens de la bande de Gaza, dont le plus marquant est le crime horrible qui a visé l'équipe de World Central Kitchen, composé de 7 personnes, pour la plupart de nationalités étrangères. Les forces d'occupation ont multiplié leurs raids sur la mosquée Al-Aqsa, qui ont atteint huit (8) raids hebdomadaires.

La considération des choses d'un regard froid

Une vidéo du journal britannique The Guardian, présentée sur YouTube, raconte les souffrances des Palestiniens déplacés de la ville de Rafah, qui ont fui le nord de la bande de Gaza en raison des bombardements implacables israéliens contre les quartiers civils palestiniens. Le clip illustre la façon dont ces familles font des mares de terre leurs lits pour dormir, dans le froid glacial de l'hiver, et montre également des scènes de familles dormant dans des tentes en lambeaux. En bas de la vidéo, on peut lire moult commentaires où l'on se demande s'il s'agit d'un artifice ou de la vérité, partant du principe que le froid n'était pas autrement sévère... ! affirmant, textuellement, que «La température dans les pays méditerranéens ne descend généralement pas en dessous de 13 degrés Celsius... !», ce que vient confirmer un autre commentaire : «Si c'est le cas, alors c'est comme notre été en Grande-Bretagne», et un autre qui dit : «Mais alors, il n'y a aucun mal à dormir en plein air ? C'est comme dans un pique-nique... !»

La vision froide des choses ne permet pas à l'individu de ressentir la gravité de la tragédie ou la douleur qu'elle comporte à travers sa projection sur les écrans du smartphone, mais aussi parce que, avec le temps, parcourir cette scène virtuelle sur le téléphone portable devient quelque chose de routinier qui suscite tout autant l'ennui que l'incapacité de juger les choses. Car à la longue, notre regard se transforme en une vision froide qui ne diffère pas du chiffre abstrait que représente le nombre de décès recensés par la vidéo elle-même... Quant aux commentaires, ils n'expriment pas nécessairement la réalité du froid de l'hiver, puisqu'elle procède d'une main induite par la chaleur du téléphone portable du propriétaire qui est assis sur son siège confortable, où il se réfugie pour tuer le temps, submergé par le sens de détente que lui dicte son humeur. Car, en tout état de cause, il regarde d'un air nonchalant avec le caractère de quelqu'un qui cherche à se divertir, rien de plus.

Un regard froid qui évoque la logique du «zombie» ; engendré par la littérature cinématographique américaine ; une marionnette humaine sans compassion qui ne ressent nulle douleur. Le «zombi» qui, dans la tradition congolaise s'appelle «Nzambi» qui signifie «statue», ou comme le nomme d'autres cultures africaines, le «Fumbi», signifiant le «fantôme», ou encore le cadavre qui conserve une partie de l'âme et est capable de bouger ses membres... ou comme l'énonce le folklore haïtien, qui le dépeint comme un cadavre mu par des fils magiques. Or tous ceux-ci se retrouvent chez une personne dont l'âme est morte, qui ne ressent plus personne, donc aucune jalousie, et c'est à peine s'il arrive à se sentir lui-même.

Or ce zombie traduit parfaitement les réactions aux images qui se projettent dans un clip médiatique qui transforme les crises en une tendance mesurable, quoique son ampleur ne peut être ressentie que selon une ligne graphique que l'on esquisse et publie, car son impact ne peut être mesuré dans la réalité. En effet, le monde est devenu désormais un petit village, et un garçon en Orient peut voir et entendre tout ce qui se passe de l'autre côté, le commenter, écrire à son sujet voire même en faire la promotion. Mais il n'en demeure pas moins que la manipulation et le ridicule restent présents et éclipsent médiatiquement l'événement, d'où la différence entre ce qu'on voit et ce qu'on entend.

Les commentaires évoqués ci-dessus visaient non seulement à banaliser la gravité de la tragédie, mais aussi l'avorter, l'extirper de ses racines, et transformer la tragédie palestinienne dans toute sa profondeur en une sorte d'excursion qui ne diffère pas dans l'imaginaire britannique d'une promenade d'une heure devant une falaise rocheuse couverte d'un tapis vert sur la côte écossaise. Ou encore, un autre commentateur qui la compare à Hyde Park et à Londres, cette ville pluvieuse enveloppée de brouillard. Il est aussi cet autre commentaire qui estime que le froid peut atteindre 13° C, ce qui est rien comparé aux endroits où la température est inférieure à 0°. Cependant l'auteur du commentaire a oublié de prendre en compte que cette famille déplacée à Rafah, gémissant sous le froid dans une tente déchirée, aurait pu chercher refuge à Jaffa ou à Ramla il y a 75 ans mais s'est retrouvée à Gaza après avoir perdu ce qui restait de ses vingt ou trente membres entassés dans une chambre par crainte des bombardements de l'hiver 2023, et quand bien même quelqu'un en sortait vivant et entier des décombres, il ne lui restait peut-être plus assez d'énergie pour marcher des dizaines de kilomètres pour atteindre le sud.

Car il s'agit pour lui de garder vivace dans son tendre souvenir l'image de ses enfants déchiquetés, n'ayant même pas eu le temps de porter en bandoulière un sac contenant quelques «provisions pour sa randonnée». Eventuellement, il pourrait rencontrer des soldats de l'occupation, qui l'arrêteront, le déshabilleront, l'insulteront et le battront avant de s'emparer de quelques billets de banque qui lui sont restés, le laissant sous la belle étoile avec le ventre vide et l'esprit vagabond en route vers un lieu inconnu où il ne connaît personne, attendant de l'aide d'ici ou des conseils de là. Et ne le voilà-t-il ensuite qui retourne vers les restes de sa famille. Ils se réunissent dans une tente de fortune, à peine capable de les protéger du vent. Accablé de chagrin, il souffre physiquement et moralement, affamé et vulnérable.



Aiman Abboushi

Editor of the OIC Journal

Les commentaires ne reflètent pas nécessairement la réalité du froid hivernal, étant écrits par les doigts «chauds» de l'utilisateur du smartphone qui est assis confortablement, "tuant" son temps libre. Après tout, il se détendait simplement, cherchait à se divertir, rien de plus.

RENCONTRES



M. Hissein Taha reçoit le MAEI des Maldives :

S.E.M. Hissein Brahim Taha a reçu, le 7 janvier dernier, au siège du Secrétariat général, S.E. le Docteur Muhammad Shaheem Ali Saeed, Ministre des Affaires islamiques de la République des Maldives.

Les deux parties ont exploré les voies de coopération entre la République des Maldives et l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), ainsi que les moyens de renforcement de l'Action islamique commune.



Le S.G de l'OCI reçoit le Ministre indonésien du Tourisme

Le Secrétaire général de l'OCI, Son Excellence M. Hissein Brahim Taha, a reçu le Ministre du Tourisme de la République d'Indonésie, Son Excellence M. Sandiaga Salahuddin Uno, au siège de l'OCI, le 9 janvier 2024.

Au cours de l'entrevue, le Secrétaire général a exprimé ses remerciements et sa gratitude pour le soutien généreux que l'OCI a reçu du gouvernement indonésien.



Le Secrétaire général reçoit le PCAI du Tchad :

Son Excellence le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha a reçu, le 24 janvier 2024, au siège de l'Organisation, une délégation conduite par Cheikh. Dr. Mahamat Khattir Issa, Président du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques et Président de l'Organe de Régulation de la Gestion du Pèlerinage (Hajj et Oumra) de la République du Tchad. La visite de courtoisie a été l'occasion pour les deux parties de discuter des questions d'intérêt commun.



Le S.G s'entretient avec le Vice-ministre AE saoudien

Son Excellence le Vice-Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, l'Ongénieur Walid bin Abdul Karim Al-Khariji, a reçu Son Excellence le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique, M. Hissein Brahim Taha, jeudi, 1er février 2024, au siège du Ministère des Affaires étrangères à Riyad.

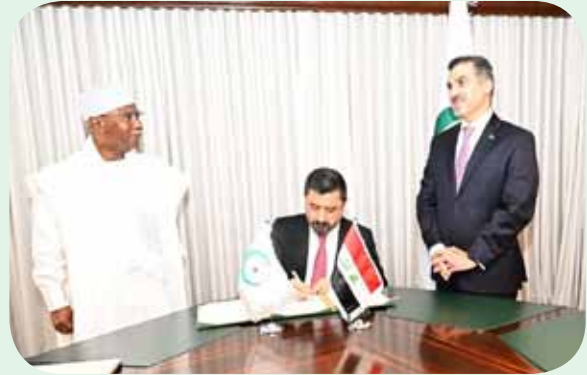
Son Excellence le Secrétaire général a exprimé ses remerciements, en cette circonstance, aux dirigeants du Royaume d'Arabie Saoudite, pour le soutien continu qu'ils apportent aux efforts et aux activités de l'Organisation.

RENCONTRES



Entretien avec la S.G du MAE de Mauritanie :

Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, Monsieur Hissein Brahim Taha, a reçu le 8 février dernier, au siège du Secrétariat général, l'Ambassadrice et Secrétaire Générale du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens à l'étranger, Son Excellence Mme. Elalia Yahya Mankous. L'entretien a porté sur les relations de coopération entre l'OCI et la République islamique de Mauritanie et des voies et moyens de les renforcer.



Le Ministre irakien de la justice signe les statuts CIJ

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a reçu, jeudi 21 mars 2024, dans son bureau, au siège du Secrétariat général à Djeddah, le Dr. Khaled Shawani, Ministre de Justice de la République d'Irak.

Au cours de la réunion, le Ministre a apposé sa signature sur les documents d'adhésion de la République d'Irak au Statut de la Cour islamique internationale de Justice.



Entretien du S.G avec le Ministre d'Etat britannique

Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, Monsieur Hissein Brahim Taha, a reçu, le 14 février dernier, au siège du Secrétariat général à Djeddah, Son Excellence Lord Tariq Ahmad, Lord des Wimbledon, Ministre d'Etat britannique pour les Affaires du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud, du Commonwealth et des Nations Unies.

Les deux parties ont discuté des voies et moyens de renforcement du dialogue et de la coopération entre l'OCI et le Royaume uni, ainsi que les développements en cours à Gaza.



Entretien avec le Vice-MAE d'Ouzbékistan :

Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, Monsieur Hissein Brahim Taha, a reçu le 19 mars dernier, au siège du Secrétariat général, le Vice-ministre des Affaires Etrangères de la République d'Ouzbékistan, M. Bahram Jan Aliyev. Au cours de l'entrevue, S.E.M. Aliyev, a souligné l'importance que son pays accorde à l'OCI et à la nécessité de renforcer la coopération avec son pays dans divers domaines.

De son côté, le Secrétaire général a rendu hommage à l'Ouzbékistan pour sa participation active au sein de l'OCI.

RENCONTRES



**Entrevue du S.G avec le délégué
de la République Tunisienne**



**Rencontres : Le nouveau Représentant
de la Türkiye visite l'OCI**



**Le Secrétaire général reçoit
le Représentant permanent du Pakistan**



**Présentation des lettres de créance
du Représentant de l'Algérie**



**Le Secrétaire général reçoit
le Représentant Permanent du Caméroun**



**Le Secrétaire général reçoit le Représentant
Permanent du Burkina Faso**



Le Qatar

pôle du tourisme des congrès au Moyen-Orient

Doha (DPA) : L'Etat du Qatar est devenu une destination régionale et internationale privilégiée du tourisme des congrès et des réunions d'affaires, grâce à l'existence d'une infrastructure propice à l'accueil des réunions et clubs d'affaires dans les divers domaines, outre les facilités et les initiatives offertes par l'agence qatariotes du tourisme pour assurer la réussite de toute réunion ou congrès organisé sur le sol du Qatar.

Depuis le début du troisième millénaire, le Qatar a énormément investi dans le secteur du tourisme pour promouvoir un ensemble unique en son genre de structures modernes. Ainsi, l'Etat du Qatar dispose d'une infrastructure moderne et évoluée pour l'accueil de conférences, d'expositions et de réunions, avec ses 128 installations et espaces d'exposition couvrant 70 mille mètres carré. Les plus importantes de ces installations sont notamment, le Centre national qatariote des conférences est le centre moderne des foires et des congrès de Doha, lequel a été construit conformément aux normes internationales les plus aigües, en vue d'abriter les plus grandes expositions et conférences internationales. Ceci outre un très haut niveau, en matière de sécurité et de garantie ; tant et si bien que le Qatar oc-

cupe le premier rang dans la liste des pays les plus sûrs dans le monde. De surcroît, le pays occupe une position géographique stratégique qui en facilite l'accès, à partir de tous les pays du monde. Il possède également une compagnie nationale de transport aérien très évolué, ainsi que l'aéroport international Hamad, considéré comme le meilleur du monde.

Dès lors que les réunions d'affaires visent, en premier lieu, les grands hommes d'affaires et les principaux responsables des compagnies, des gouvernements et les personnalités publiques de renom, il fallait donc mettre en place une infrastructure hôtelière de haut niveau ; ce que le Qatar possède effectivement avec l'accaparement par les hôtels à cinq étoiles, d'environ quarante pour cent du nombre total de chambres d'hôtels qui, à la date, de la fin du premier trimestre de l'année dernière, s'élevait à trente-huit mille cinq cent chambres, selon la compagnie de concertation immobilière (CUSHMAN & WAKEFIELD).

L'Etat du Qatar est ainsi devenu une destination touristique privilégiée au plan mondial et détient un registre copieux en matière d'accueil et d'évènements majeurs, ce qui lui permet d'offrir à ses visiteurs des ex-

périences inoubliables grâce à sa situation géographique stratégique, à son infrastructure développée et à son réseau de communications publiques fluide.

Ainsi, du 26 au 29 février dernier, il a été procédé à la tenue du sommet web du Qatar 2024, en tant que premier sommet du genre, organisé au Moyen Orient. Il s'agissait, aussi, de la plus grande réunion technologique organisée dans le monde pour discuter de l'avenir de la technologie et de la manière de la consacrer. Ce sommet qui s'est tenu dans le Centre des expositions et des congrès du Doha a réuni plus de sept mille cinq cent participants dont trois cent investisseurs et six cent compagnies naissantes.

La réunion s'est déroulée avec la participation d'experts en matière d'action commerciale, académique et législative, outre des représentants des institutions gouvernementales et non gouvernementales relevant de divers secteurs, aux fins d'identifier et de débattre des principaux défis et des solutions envisageables pour l'insertion de la responsabilité sociale, dans les activités de base et renforcer les relations entre le secteur public et privé.

La Résolution onusienne consolide la lutte contre l'islamophobie



Le deuxième anniversaire de la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie a été célébré, le 15 mars dernier, aux Nations Unies à New York, à travers l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, à une majorité de 115 voix, d'une résolution de suivi.

Le Secrétaire général de l'OCI, Son Excellence Monsieur Hissein Brahim Taha, s'est félicité de l'adoption de la Résolution des Nations Unies, tant elle aide à la lutte contre l'islamophobie au niveau mondial.

Après l'adoption de la Résolution n°A/78/L.48, intitulée : « Modalités de lutte contre l'islamophobie », une cérémonie de haut niveau a été organisée en cette circonstance, sous la présidence de la République islamique de Mauritanie, en tant que présidente de la 49ème session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères et Chef du groupe des pays de l'OCI, à New York.

La cérémonie a été marquée par des allocutions du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Secrétaire général des Nations Unies et de Son Excellence M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI. D'autres allocutions liminaires ont été prononcées par le Haut Représentant de l'Alliance des Civilisations dépendant des

Nations Unies et par le Rapporteur spécial concernant la liberté de culte ou de croyance. Dans leurs interventions, au cours de la séance, les chefs des délégations des Etats membres des Nations Unies, se sont félicités de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, de cette nouvelle résolution qui appelle à la désignation d'un Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies, pour la lutte contre l'islamophobie et autres. Ils se sont déclarés pleinement disposés à œuvrer de concert avec les Nations Unies pour renforcer la culture de la paix et du dialogue entre les religions et les cultures, y compris la lutte contre le fanatisme religieux, les stéréotypes négatifs de haine et d'incitation à la violence confessionnelle. D'un autre côté, une délégation de haut niveau présidée par SE le Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, l'Ambassadeur Yousef Aldobeay, a pris part aux travaux de la Conférence internationale sur l'Islamophobie, tenue les 8 et 9 mars derniers, à Bakou, en République d'Azerbaïdjan. Dans l'allocution qu'il a prononcée, au nom du Secrétaire général de l'OCI, à l'ouverture de cette conférence, S.E l'Ambassadeur Aldobeay, a retracé les efforts et initiatives constructifs déployés

par l'OCI pour affronter le phénomène d'islamophobie, et cela, tant au niveau du Secrétaire général qu'à celui des Etats membres, des pays associés et des Organisations internationales et régionales. Il a, également, mis en lumière les efforts déployés par l'Observatoire de l'islamophobie, issu de l'OCI, dans le suivi de ce phénomène, de ses diverses orientations et des défis qu'il sous-tend, tout particulièrement, au niveau des communautés et des minorités musulmanes, dans les pays non-membres. Il a, en outre, évoqué les efforts et actions de l'OCI et de ses Etats membres qui ont conduit à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution portant consécration d'une journée internationale de lutte contre l'islamophobie.

Il a souligné que l'attachement de l'Organisation à poursuivre ses efforts dans la lutte contre la montée inquiétante de ce phénomène international, se conjugue au souci permanent de soulever cette question et d'essayer de trouver des soutiens, dans le cadre des concertations menées avec certains pays non-membres et des organisations internationales et régionales, y compris les Nations Unies et l'Union Européenne.

L'OCI célèbre avec les Nations Unies la Journée internationale de lutte contre l'Islamophobie



L'Organisation de Coopération Islamique (OCI), de concert avec le Bureau des Nations Unies à Genève, a participé le 15 mars dernier, à l'organisation d'une cérémonie, au palais des Nations Unies à Genève, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie. Organisée dans le cadre de l'application de la Résolution 254/76 de l'Assemblée générale des Nations Unies, cette cérémonie visait à consolider les efforts internationaux en faveur de la consolidation du dialogue mondial pour le renforcement de la culture de la tolérance et de la paix, sur la base du respect des droits de l'homme et de la diversité des religions et des croyances.

Cette deuxième édition de la Journée internationale aura eu pour finalité première d'inciter toutes les parties et les sphères concernées à poursuivre leurs efforts dans la lutte contre le fanatisme religieux et notamment, contre l'islamophobie, et cela à travers l'application des résolutions existantes. Elle a invité toutes les parties et instances concernées à renforcer la coopération internationale dans la lutte contre la haine envers l'Islam, en tant qu'une des formes spécifiques de racisme et à adopter des plans d'action en vue de faire barrage à ce phénomène et de le combattre.

La séance a été marquée par des allocutions inaugurales du Secrétaire général de l'OCI, Monsieur Hissein Brahim Taha et du Directeur général du bureau des Nations Unies à Genève. Au cours de la séance, le discours principal a été prononcé par Mon-

sieur le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Volker Türk. La cérémonie a également inclus les exposés présentés par les membres du Comité, qui ont mis en lumière les multiples formes de fanatisme, de haine confessionnelle et de violence, et ont procédé à un échange de vues concernant les meilleurs moyens de combattre ce phénomène. D'autre part, l'OCI a célébré, de concert avec la Communauté internationale, la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie. L'OCI a diffusé un discours prononcé, en la circonstance, par son Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, qui y souligne que : « cet événement constitue une occasion propice à la confirmation de la solidarité avec les victimes de l'islamophobie et avec les victimes des actes de violence, des tracasseries et de l'intimidation motivées par la haine et le fanatisme religieux ».

Cet événement, a-t-il dit, est de la plus haute importance, tant il constitue un rappel incessant de la haine et du fanatisme, en tant que phénomène débouchant constamment sur des actes de violence catastrophiques, surtout lorsqu'ils sont commis pour des motifs de croyance et de religion. C'est là aussi une occasion propice pour la mobilisation de la volonté politique et le lancement d'un appel mondial à toutes les parties et instances concernées pour l'adoption de mesures concrètes destinées à réprimer les forces du mal dont l'objectif principal est de démolir la vie harmonieuse et la coexistence pacifique entre les diverses confessions. Cette journée

mondiale a-t-il ajouté est la plus étroitement liée à cette question, tant il est vrai que les forces du mal, de la haine et du fanatisme continuent de se propager, pour ne pas dire de se développer à une allure inquiétante. Il est désolant que l'islamophobie et les autres formes de xénophobie soient malheureusement devenues un phénomène « normal » aux yeux de certains. Ce que nous constatons, a affirmé le Secrétaire général, c'est que les actes de provocation, se sont poursuivis dans certains pays et le plus souvent sous une protection évidente de la part des autorités. Des personnalités référentielles appartenant à certaines confessions bien déterminées et notamment à l'Islam ont été la cible d'actes de nuisance, avec l'autodafé et la souillure de textes religieux du livre sacré, les agressions contre les lieux de culte et des attentats contre des individus rien qu'à cause de leurs croyances ou de leur religion. Dans le passé, semblables événements se produisaient de temps à autre, mais ils sont devenus plus fréquentes de nos jours, et surviennent quotidiennement un peu partout dans le monde.

En conclusion, il a exprimé au nom de l'OCI ses profonds remerciements aux Nations Unies, à l'occasion de l'adoption de la Résolution 254/76 qui institue le 15 mars comme Journée internationale de lutte contre l'islamophobie. Il s'agit, en l'occurrence, a-t-il dit, d'une étape cruciale et indispensable de la lutte contre l'incitation à la haine, à la discrimination et à la violence pour des motifs religieux.

PARTICIPATION DU SECRETAIRE GENERAL DE L'OCI A LA CONFERENCE SUR L'INTERCOMMUNICATION ENTRE LES DOCTRINES ISLAMIQUES



S.E.M. HISSEIN IBRAHIM TAHA, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a participé, le 17 mars dernier, à Makkah Al-Mukarramah, en Arabie Saoudite, à une conférence internationale, placée sous le signe : « Etablir des ponts de liaison entre les doctrines islamiques », et organisée à l'initiative de la Ligue Islamique Mondiale. Au cours de la séance d'ouverture de cette réunion, le Secrétaire Général a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé sa gratitude et ses hommages au Serviteur des deux Saintes mosquées, le Roi Salman Bin Abdulaziz, et à S.A.R. le Prince Mohammed Bin Salman Bin Abdulaziz, Prince héritier et Président du Conseil des Ministres du Royaume d'Arabie Saoudite, pour la sollicitude dont ils ont entouré ces importantes assises qui se situent dans le prolongement des prises de positions claires et inébranlables du Royaume concernant les causes du monde musulman, et dans la concrétisation de son rôle d'avant-garde et de son soutien continu à tout ce qui réunit et unifie les musulmans. Le Secrétaire général de l'Organisation de

la Coopération Islamique, Monsieur Hissein Ibrahim Taha a exprimé ses vifs remerciements au Secrétaire général de la Ligue islamique mondiale, Son Excellence Monsieur Mohammed Abdulkarim Al-Issa, pour son initiative d'organisation du congrès de la ligue et son invitation pour y prendre part, tout en rendant hommage à la Ligue islamique mondiale pour son activité persévérante et sa présence efficiente au service de l'Islam et des musulmans.

Dans son allocution, le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, a fait ressortir, que les préceptes sublimes de la religion musulmane confirment les valeurs de l'union, de la solidarité et du rapprochement entre les musulmans, et visent à renforcer l'unité des musulmans et le devenir commun de la Oummah. C'est ce qui investit les Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique de lourdes responsabilités en vue d'œuvrer pour la concrétisation des principes de solidarité et d'entraide, de communauté d'opinion, d'unité des rangs et du rapprochement entre les différentes doctrines et écoles intellectuelles et

de jurisprudence outre la nécessité de transcender tout ce qui est de nature à disperser ses rangs et affaiblir ses forces parallèlement à l'impératif de consensus concernant les points communs qui renforcerait leur complémentarité. A cet égard, il a ajouté que le patrimoine islamique est extrêmement riche en principes d'ouverture intellectuelle et d'acceptation des différences.

Monsieur Hissein Ibrahim Taha, a ajouté que l'OCI, s'est assigné la mission de rapprochement entre les Etats islamiques dans les domaines, politiques, culturelles, économiques et sociaux.

L'Organisation n'a pas omis d'œuvrer au rapprochement entre les doctrines islamiques, puisqu'elle a fondé dès 1981, un organe intellectuel et jurisprudentiel qui n'est autre que l'Académie internationale du Fiqh islamique qu'elle a investi de la mission de réaliser le principe de l'effort collectif et de l'unification de la position des musulmans au regard des questions jurisprudentielles et confessionnelles par-delà la diversité de leur doctrine et de leurs orientations.

Militantisme de femmes de troisième âge contre la montée de l'extrême droite en Allemagne

Hanovre, Christina Steesht (DPA) -

Le nombre des femmes du troisième âge qui participent à des manifestations, un peu partout en Allemagne, pour dénoncer la montée du courant de la droite extrémiste dans le pays, va crescendo.

Durant des mois, l'Allemagne a été secouée par l'accroissement des activités de l'extrême droite. Toutefois, après l'apparition d'un rapport d'enquête publié sur le site Korrektif, signalant que des membres du parti alternatif de droite extrémiste pour l'Allemagne, ainsi que d'autres partis, ont pris part à la réunion au cours de laquelle, ils ont débattu d'une « stratégie majeure secrète », visant à expulser les immigrants sur une grande échelle, tout a changé, et les Allemands ont commencé à sortir dans les rues en nombre, de plus en plus élevé. Ces manifestations ont été marquées par une réaction unifiée de la population, toutes catégories sociales et politiques incluses, à travers une attitude résolue contre le racisme et l'extrémisme de droite.

Des dames du troisième âge ont participé à des marches de protestation, de Berlin à

Munich et de Cologne à Hanovre, outre les villages et les zones rurales.

De nombreuses femmes âgées, portaient des banderoles clamant : « Les grands-mères sont opposées à la droite. D'autres vieilles dames portaient ce même slogan sur des brassards ou sur des chapeaux qu'elles ont confectionnés elles-mêmes.

Ce groupe féminin a unifié le rang des hommes et des femmes en Allemagne, dont certains avaient grandi lors de la deuxième guerre mondiale et ont jugé qu'il était de leur devoir de mettre en garde les jeunes générations quant à la nécessité de préserver la démocratie, contre le fascisme dont ils avaient directement pâti.

Les appréhensions se sont, de nouveau, accru, en Allemagne, des suites d'une régression de la démocratie pour des raisons, dont la moindre n'est pas la montée de la popularité du parti alternatif pour l'Allemagne.

Le groupe des grands-mères opposé à la droite proclame que son objectif consiste à s'opposer à un ensemble de questions connexes telles que le racisme et la misogynie.

La section allemande de cette organisation

précise qu'elle a été fondée le 27 janvier 2018. Quoique l'appellation de cette organisation mentionne les grands-mères, cette structure regroupe aussi bien les hommes que les femmes. En outre, le nombre de ses membres n'est pas évident, tant l'organisation est particulièrement décentralisée. Anna Ovieler, résidente de la ville de Nagold dans le sud de l'Allemagne, et l'une des fondatrices de l'organisation, fait mention d'un accroissement du nombre des membres, qui a été multiplié par plus de quatre, au cours de ces trois dernières semaines. En Allemagne, il existe cependant, de nombreuses communautés locales indépendantes de cette organisation. Selon Anna Ovieler, au moins trente mille membres de l'organisation participent aux manifestations. A Hanovre, c'est Utta Salger 70 ans, qui dirige la section locale de l'organisation bien que celle-ci possède dans ses rangs un certain nombre d'hommes et de femmes d'âge moyen.



Participation de l'OCI à la Réunion des Envoyés spéciaux pour l'Afghanistan



L'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour l'Afghanistan a pris part à la Réunion des Envoyés spéciaux pour l'Afghanistan, tenue à Doha, capitale de l'Etat du Qatar, les 18 et 19 février derniers, sous la présidence de Monsieur Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies et à l'aimable invitation de l'Etat du Qatar.

Dans ses interventions concernant les divers sujets de la réunion, S.E. l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a confirmé l'engagement de l'OCI en faveur du soutien à l'Afghanistan et du dialogue constructif avec les autorités du pouvoir en place en Afghanistan, concernant les problèmes et les sujets contenus dans les Résolutions pertinentes du Conseil des Ministres des Affaires étrangères. A cet égard, il a retracé les efforts déployés par l'Organisation dans la fourniture d'aides humanitaires, dans l'envoi de groupes d'Oulémas et dans l'organisation de la Conférence sur les droits de la femme en Islam, réunie à l'aimable invitation du Royaume d'Arabie Saoudite.

L'Ambassadeur Tarig a souligné que la situation en Afghanistan figurera parmi les points prioritaires du programme du prochain sommet islamique comme elle l'a été, lors du 15ème sommet islamique tenu en Gambie et lors de la 57ème session du Con-

seil des Ministres des Affaires étrangères qui aura lieu, en juillet prochain, au Cameroun. En marge de la réunion, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a eu de nombreuses rencontres avec un certain nombre d'envoyés spéciaux internationaux en Afghanistan.

D'autre part, Son Excellence Monsieur Sirojiddin Muhridin, Ministre des Affaires étrangères du Tadjikistan, a reçu, le 9 février dernier, au siège du Ministère des Affaires étrangères à Douchanbé, capitale du Tadjikistan, S.E. l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les Affaires humanitaires, culturelles et sociales, et Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour l'Afghanistan.

Après la remise d'une lettre écrite de Son Excellence le Secrétaire Général de l'OCI, Monsieur Hissein Brahim Taha à l'adresse du Ministre Tadjik, les deux parties ont débattu des efforts déployés par l'OCI et la République du Tadjikistan pour soutenir le peuple afghan, à la lumière des résolutions adoptées à ce sujet par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI.

Les deux parties ont, en outre, procédé à un échange de vues concernant les sujets d'intérêt commun pour le Tadjikistan et l'OCI, notamment dans les domaines des affaires humanitaires, culturelles et sociales. Les deux parties sont convenues de la

nécessité de préserver le courant généré par la coopération fructueuse entre les deux parties, tout en mettant en lumière l'engagement de la République du Tadjikistan en faveur du soutien aux objectifs de l'OCI et au rôle actif du pays dans l'accueil de nombreux événements et activités de l'OCI.

D'un autre côté, le Secrétariat Général de l'OCI a très vivement condamné les deux attentats à l'explosif commis, le jeudi 22 mars dernier, à Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan et dans la capitale Kaboul. Le terrible attentat suicide survenu à Kandahar a fait de très nombreuses victimes et des dizaines de blessés.

Ces deux odieux attentats terroristes sont survenus durant le mois saint du ramadan et ont généré un carnage parmi des civils afghans, à l'heure où la population était censée devoir consacrer son temps avec dévouement à la piété et à la soumission à Dieu.

Le Secrétaire général de l'OCI a souligné que tout en reconnaissant l'amélioration de la situation sécuritaire partout en Afghanistan au cours de la récente période, il a exhorté les autorités du pouvoir en place à Kaboul à déployer un surcroît d'efforts pour réprimer tous groupes terroristes continuant d'agir sur le territoire afghan.

Entretiens du Secrétaire général de l'OCI avec des responsables russes



Monsieur Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, a reçu, le 6 mars dernier, au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, Son Excellence Monsieur, Ezzat kadirov, Premier vice-ministre des Sports de la Fédération de Russie et la délégation qui l'accompagnait. Le Vice-ministre et la délégation l'accompagnant ont discuté des questions relatives au renforcement et à la coordination entre la Fédération de Russie et le Secrétariat général de l'OCI, en matière de mobilisation des jeunes et de promotion des sports, y compris les deux projets de la Fédération de Russie portant organisation, en 2025, à Kazan, du Tournoi des jeux islamiques des jeunes, et l'organisation, en aout 2024, à Kazan, d'un Sommet mondial de la Jeunesse. Le Secrétaire Général s'est félicité de ces deux projets et a rendu hommage à la Fédération de Russie pour son rôle actif et positif en tant que membre observateur au sein de l'OCI, pour la réalisation des objectifs et des finalités mentionnées dans la Charte de l'Organisation. Il a exprimé sa profonde appréciation envers la Fédération de Russie pour sa coopération étroite avec le Secrétariat général de l'OCI, en matière de renforcement des agendas d'intérêt commun. Le Secrétaire général a, en outre, félicité le Vice-ministre pour l'organisation probante du Deuxième

Sommet mondial de la Jeunesse, tenu en 2023 à Kazan.

Monsieur Hissein Brahim Taha a exprimé l'entière disponibilité du Secrétariat général pour la contribution à la réussite de ces événements, à travers la coordination avec les organismes et institutions concernés de l'OCI et dans le cadre de la coopération avec le Royaume d'Arabie Saoudite, président de la 5ème Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports.

Le Secrétaire Général a souligné que les problèmes de la jeunesse et des sports figurent au premier rang des priorités des travaux de l'OCI ; celle-ci étant fermement convaincue que la paix, la sécurité et la prospérité dans le monde resteront vulnérables aussi longtemps qu'il n'aura pas été trouvé remède aux défis auxquels les jeunes sont confrontés et cela, à travers leur mise à contribution, le travail de concert avec eux, la défense de leurs droits et leur participation à la conception des décisions.

En outre, Monsieur Hissein Brahim Taha a reçu, le 8 janvier dernier, Monsieur Elias Oumakhanov, membre du Sénat de la Fédération de Russie et Commissaire du pèlerinage au sein du gouvernement russe. L'entretien a porté sur les divers volets de la coopération entre le monde islamique et la Russie dans de nombreux domaines, ainsi que sur les

moyens de les consolider, notamment, aux plans politique, économique, social, culturel, scientifique et technologique. Les deux parties ont insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts pour développer ces relations dans le sens de l'intérêt des peuples et de la réalisation de la sécurité, de la stabilité et du développement durable.

En outre, le Secrétaire général a reçu, le 19 mars dernier, son éminence Salah Hajji Mezhiev Mufti de la République de la Tchétchénie. Son éminence le Mufti a rendu compte au Secrétaire général de l'OCI, des conditions de vie des musulmans en Tchétchénie et des efforts déployés à la République fédérative de Russie en faveur de l'instauration d'un climat de tolérance religieuse et de coexistence harmonieuse.

Son éminence le Mufti a transmis au secrétaire général les salutations du président tchétchène Ramzan Kadyrov, ainsi qu'une invitation en Tchétchénie pour s'y rendre de visu, du progrès, de la sécurité et de la paix qui règnent en Tchétchénie.

De son côté, le Secrétaire général a félicité le dirigeant tchétchène pour les efforts qu'il déploie pour consolider l'image de l'Islam contemporain, conforter la sécurité et la stabilité et œuvrer à l'installation de la coexistence pacifique entre les adeptes des diverses confessions.

L'OCI accueille la « Journée de solidarité avec le Cachemire »

Au cours de l'exposition de photographie organisée, le 5 février dernier, au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah aux fins de mettre en lumière les atteintes majeures aux droits de l'homme qui se produisent au Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde, le Secrétaire général a déclaré que l'OCI était heureuse d'abriter cet événement, organisé à l'initiative de la Mission permanente de la République islamique du Pakistan auprès de l'OCI, à l'occasion de « La Journée de solidarité avec le Cachemire ».

Le Secrétaire général a souligné que l'OCI a constamment appelé à l'insaturation d'une solution pacifique et durable pour le problème du Cachemire, conformément aux Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il a de nouveau appelé à la mise en œuvre, pleine et entière, des Résolutions pertinentes des Nations Unies qui confirment le droit du peuple cachemiri à l'autodétermination. Le Secrétaire général a rappelé que lors de sa 49ème session tenue l'an dernier à Nouakchott, la République islamique de Mauritanie, le Conseil des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres



de l'OCI avait exhorté l'Inde à annuler toutes les mesures unilatérales qu'elle a prises, depuis le 5 août 2019, à mettre fin aux atteintes majeures et programmées aux droits de l'homme dans les districts occupés du Jammu-et-Cachemire et à permettre aux institutions de l'OCI, aux médias internationaux et aux obser-

vateurs indépendants d'effectuer des visites au Jammu-et-Cachemire, sans aucune entrave.

Le Secrétaire général a indiqué que son Envoyé spécial pour le Jammu-et-Cachemire, Son Excellence l'Ambassadeur Yousef Aldobeay a effectué une tournée dans la province de l'Azad Jammu-et-Cachemire.

L'OCI supervise les élections en Azerbaïdjan, en Indonésie, aux Comores et en Russie

S.E.M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, a exprimé ses félicitations, le 10 février dernier, lors d'une communication téléphonique, à son Excellence Monsieur Elham Alyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, à l'occasion de sa réélection à la présidence du pays. Le Secrétaire général a souligné à l'adresse du président Alyev que sa réélection témoigne du degré de confiance dont il jouit auprès du peuple azéri pour la poursuite de sa haute fonction au service de la consécration de la paix et de la stabilité, et de la garantie de la poursuite du développement et de la réalisation du bien-être des Azéris. Le Secrétaire général a réitéré au Président Alyev et à son Gouvernement les félicitations de l'OCI pour les efforts qu'il déploie pour reconstruire, repeupler et mettre en valeur les territoires reconquis à la suite du conflit avec la République d'Arménie. De son côté, le Président Alyev, s'est fait le porte-voix de la République d'Azerbaïdjan, en exprimant ses remerciements et sa gratitude à l'OCI pour l'appui constant qu'elle apporte à son pays.

Rappelons qu'à l'invitation du Gouvernement de l'Azerbaïdjan, une équipe d'observateurs de haut niveau du Secrétariat général de l'OCI a été dépêchée le 7 février dernier en République d'Azerbaïdjan

Le Président de l'Union des Comores, a reçu une délégation du Secrétariat Général de l'OCI

pour y superviser les élections présidentielles anticipées. L'équipe de l'OCI a supervisé les trois étapes du scrutin.

D'un autre côté, Son Excellence le Président Ghazali Othmani, Président de la Ré-

publique fédérale des Comores, a reçu, le 13 janvier dernier, en sa résidence, et à l'invitation du Ministre des Affaires étrangères de la République des Comores, la Mission d'observateurs de l'OCI, chargée de l'observation de l'élection présidentielle et de l'élection des gouverneurs des trois villes qui se sont déroulées le 14 janvier dernier.

Les membres de la mission ont transmis au Président de la République les salutations et les compliments du secrétaire général de l'OCI et ont rendu hommage au gouvernement comorien pour les efforts qu'il a déployés en vue d'aménager les conditions propices pour le déroulement de ces élections.

Par ailleurs, le Secrétariat général de l'OCI a envoyé une mission d'observateurs en République d'Indonésie pour y superviser l'élection présidentielle. Cette mission a suivi de près, les opérations de vote à Djakarta, le 14 février dernier. La mission a constaté avec satisfaction que le scrutin s'est déroulé de manière transparente et pacifique.



« La ville des sept saints », capitale de la culture islamique pour l'année 2024

Une cérémonie festive inaugurale a été organisée le 27 janvier 2024, dans « la ville rouge », Marrakech pour commémorer sa désignation en tant que capitale de la culture du monde islamique pour l'année 2024, et cela sous le haut patronage de sa majesté le roi Mohammed VI. Choisie en tant que capitale de la culture du monde islamique, Marrakech accueillera une série de manifestations et d'événements culturels, intellectuels et artistiques axée sur la civilisation islamique. Cette manifestation est appelée à mettre en valeur la richesse du patrimoine de cette ville qui se distingue par sa civilisation qui a fleuri durant de nombreux siècles, ainsi que son rayonnement culturel et intellectuel qui lui confère un cachet quasi-magique, de par son urbanisme andalou, ses mosquées, et ses riadhs, outre son riche patrimoine oral qui témoigne de la richesse et de la singularité de son patrimoine matériel et immatériel.

Inscrite par l'UNESCO, depuis 1985 dans la liste du patrimoine immatériel universel, Marrakech connaît une évolution civilisationnelle continue, grâce au programme royal : « Marrakech, la ville présente et sans cesse renouvelée ».

La cérémonie officielle qui a marqué cet événement s'est déroulée dans le théâtre du Maiden à Marrakech en présence de M.

Enaam Mayara, président de la Chambre des Conseillers, Dr Sami bin Abdullah Al-Saleh, Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite auprès du Maroc, au nom du Ministre saoudien de la Culture, M. Mohamed Mehdi Bensaid, ministre marocain de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Dr. Salim M. AlMalik, Directeur général de l'ICESCO, M. Farid Chourak, Wali de la région de Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, ainsi que M. Mohamed Idrissi, premier vice-président de la mairie de Marrakech, et nombre de responsables du gouvernement marocain et d'ambassadeurs accrédités au Royaume du Maroc, de personnalités publiques, d'écrivains, de penseurs et d'artistes, en plus d'un large public.

Le public a pu suivre un exposé retraçant l'histoire de la ville de Marrakech, ses principaux monuments et ses bâtiments historiques et mettant en relief les attributs de la cité des « sept saints », qui illustre les valeurs de coexistence, de tolérance, de pluralisme, d'art et de joie de vivre.

Dans le discours qu'il a prononcé en cette circonstance, monsieur Al-Malek, Directeur général de l'ICESCO, a souligné que la ville de Marrakech, « la ville rouge », avec ses monuments historiques, ses remparts majestueux, ses palais cossus, ses vergers et ses rues en-

combrées qui font de Marrakech une cité d'inspiration et de joie de vivre, mérite amplement le titre de capitale de la culture dans le monde islamique pour l'année 2024, en raison de sa richesse naturelle et historique et de sa position géographique distinctive, grâce à la sollicitude continue de sa majesté le roi Mohammed VI.

« Partout où vous allez dans la ville de Marrakech, vous êtes accueilli à une histoire prestigieuse, tandis que le présent et l'avenir vous portent habilement vers une ambiance de magie, de splendeur et de beauté ».

De son côté, monsieur Ben Said a souligné que le choix de Marrakech comme capitale de la culture du monde islamique pour l'année 2024 est une reconnaissance de l'évolution et du dynamisme culturel que la cité connaît dans tous les domaines.

Soulignant la célébrité dont jouit la ville de Marrakech à l'échelle mondiale, Monsieur Ben Said a précisé que cette festivité offre une occasion propice à une meilleure vulgarisation du patrimoine de la ville, en particulier, et du patrimoine marocain, en général, à la faveur de l'organisation d'une série d'événements et de manifestations culturelles.



« Le mois du ramadan, un rituel unificateur des peuples musulmans » : Séminaire organisé en partenariat avec le centre de recherches du Golf

Le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique et le Centre de recherches du Golfe (Royaume d'Arabie Saoudite) ont organisé, le 27 mars dernier, au siège du secrétariat général de l'organisation un colloque culturel sur le thème : « Le ramadan, rituel unificateur des peuples islamiques », au siège du secrétariat général, et cela en présence de S.E.M. Hissein Brahim Taha, secrétaire général de l'OIC, de S.E.M. l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint de l'OIC pour les Affaires humanitaires, culturelles et sociales et de Son Excellence le DR. Abdelaziz Ben Sakr, président du centre de recherches du Golf.

Dans l'allocution qu'il a prononcée en cette circonstance, le Secrétaire général de l'OIC, monsieur Hissein Brahim Taha, a souligné que l'importance de ce colloque vient confirmer l'importance axiale de l'action culturelle en tant que pont propre à combler le fossé et à renforcer les relations entre les peuples, a diffusé les valeurs éternelles de l'Islam et à renforcer le patrimoine culturel islamique dans toutes ses variantes, ses diversités et spécificités, dans le sens de la contribution à l'enrichissement du panorama culturel, tout en faisant ressortir la diversité culturelle en tant que valeur ajoutée des pays islamiques, dans le cadre de l'OIC en tant que cadre unificateur de la Oummah.

Nous tous, Etats, institutions et individus sommes invités à œuvrer à la propagation de la

culture islamique, à en rénover les contenus et à en dynamiser le message, pour pérenniser les faits culturels et civilisationnels prestigieux accomplis dans tous les domaines, sciences et connaissances islamiques, outre le renforcement du dialogue interculturel et inter-civilisationnel, le renforcement des valeurs de coexistence et d'entente entre les peuples, de manière à illustrer la vocation de la civilisation islamique qui favorise la coexistence entre toutes les races et communautés et constitue un point de rencontre entre les continents et les peuples. Monsieur Hissein Taha a souligné qu'il n'existe rien de meilleur que le rituel du mois du ramadan, tant ce mois concourt au renforcement de la cohésion, au raffermissement des relations, à la consolidation de la cohésion, et des relations entre les diverses couches et composantes des sociétés.

Il a souligné que l'OIC, consciente de l'ampleur des défis existants, a placé au premier rang de ses priorités, l'importance à accorder à la pensée et à la culture, l'action culturelle étant l'un des axes essentiels des programmes qu'elle met en œuvre.

Le Secrétaire général a exprimé ses remerciements à l'assistance présente et a rendu hommage au centre des recherches du Golfe pour le rôle important qu'il assume dans le soutien à l'action culturelle et intellectuelle islamiques, avec l'apport de tout ce qui est enrichissant et valorisant d'une manière générale, outre sa

contribution notable à l'organisation et à la préparation de ce colloque, qui a débouché sur des recommandations concernant les moyens de mettre à profit le mois du ramadan en tant que valeur universelle couvrant les divers volets moraux, humanitaires, sociaux et diplomatiques.

Le Secrétaire général s'est déclaré heureux à cet important colloque culturel, en ce mois saint du Ramadan, mois de la révélation du Coran, du jeûne et de la piété, mois de la charité, du labeur et du don de soi, mois de l'affranchissement et du pardon et mois de charité et de bonne action.

Le Secrétaire général a souligné que ce colloque marque l'amorce de la coopération entre l'OIC et le centre de recherches du Golf dans le sens des intérêts des peuples et des Etats membres.

Le colloque a débattu de maints thèmes portant sur les finalités culturelles et sociales du rituel ramadanese, dans les divers pays membres de l'OIC. Ces thèmes ont englobé des sujets tels que : « le ramadan, rituel diplomatique unificateur, le ramadan dans la vie quotidienne des peuples islamiques, la dimension culturelle et sociale du mois du ramadan, expériences diverses. » Le colloque s'est déroulé en présence d'un certain nombre d'ambassadeurs, de personnalités, d'invités d'honneur et d'un aéroportage d'intellectuels venus du monde islamique.



« Le Secrétaire général de l'OCI Félicite l'ensemble du monde islamique à l'occasion de l'avènement du mois saint du Ramadan »

Son Excellence Monsieur Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a organisé, le 18 mars dernier, une rencontre ramadanesque incluant un repas d'Iftar et réunissant les Représentants permanents des Etats membres de l'OCI, outre des consuls et des diplomates de pays non membres, ainsi que les responsables des organismes et institutions sectorielles spécialisées et affiliées dont le siège se trouve à Djeddah. Ceci en plus des Secrétaires généraux adjoints de l'OCI et de leurs personnels et d'un aréopage d'invités d'honneur appartenant à divers secteurs du Royaume d'Arabie Saoudite, outre un certain nombre de journalistes et d'écrivains. Cette rencontre a été une occasion propice au renforcement du rapprochement entre l'OCI et son environnement d'accueil à Djeddah, en instaurant des ponts de rapprochement et de coopération avec les diverses institutions opérant dans cette ville côtière prestigieuse.

A l'invitation de son Altesse Royale le Prince, Fayçal Ben Farhan Ben Abdallah Al-Saoud, Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, le Secrétaire général a pris part à la cérémonie d'Iftar organisée par le Ministère des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, en l'honneur des chefs des

missions diplomatiques et des instances des bureaux régionaux, le jeudi 21 mars dernier, au siège du Ministère à Riyad. Etaient présents à cette cérémonie au nom du Prince Fayçal Ben Farhan, Son Excellence le Vice-ministre des Affaires étrangères, l'Ingénieur Walid Ben Abdelkarim Al-Khariji. Le Secrétaire général a exprimé ses meilleurs vœux au vice-ministre à l'occasion de l'avènement du mois saint.

Auparavant le Secrétaire général avait présenté ses vœux et ses félicitations à l'ensemble de la Oummah islamique, à l'occasion de l'avènement du mois du ramadan en cette année 1445 de l'hégire. Il a exprimé ses félicitations au pays du siège le Royaume d'Arabie Saoudite, au Roi Salman Ben Abdelaziz, à son Altesse Royale, le Prince Mohammed ben Salman ben Abdelaziz ben Salman Al Saoud, Prince héritier et Président du Conseil des Ministres, ainsi qu'à l'ensemble des dirigeants des Etats membres de l'OCI et à tous les peuples musulmans, à l'occasion de l'avènement du mois de charité et de bénédiction.

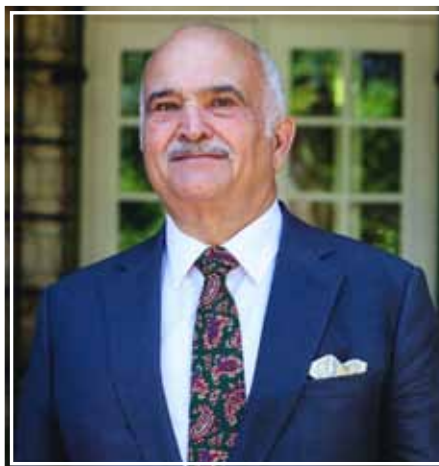
Monsieur Hissein Brahim Taha a imploré Dieu Tout-Puissant de combler de ses bienfaits, en ce mois saint, la Oummah islamique pour mettre fin aux crises et conflits en cours dans le monde islamique. Il a réaffirmé la vive inquiétude de l'OCI face à la poursuite de l'agression

israélienne contre la Bande de Gaza, territoire soumis à la faim, à l'encercllement et au pilonnage par les forces israéliennes d'occupation, tant cette situation complique actuellement la vie des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Le 21 mars dernier, dans la capitale du Cambodge Phnom Penh, le Secrétariat général de l'OCI avait pris part à un dîner d'Iftar offert par Son Excellence, le Président du Conseil des Ministres du Gouvernement du Royaume de Cambodge, Hun Manet. Y avaient pris part près de six mille personnes, venues des diverses régions du pays, ainsi qu'un certain nombre de personnalités politiques et religieuses du Cambodge et des pays du Sud-Est asiatique, ainsi que les membres du corps diplomatique. Dans l'allocution prononcée en cette circonstance au nom du Secrétaire général par Monsieur Habib Bouran, Directeur du département des communautés et minorités musulmanes dans les pays non membres, au sein du département des Affaires politiques, le Secrétaire Général a exprimé sa reconnaissance aux dirigeants du Royaume du Cambodge pour l'accueil de cet événement annuel. Il a souligné que cette cérémonie illustre le respect du Cambodge envers les valeurs de diversité, de tolérance et d'entente.

Le ramadan est le projet de renaissance

Voici que s'instaure le mois saint de ramadan, période de bénédiction de soumission à Dieu et de compassion, dans le contexte de ses implications spirituelles, il est de notre devoir de faire en sorte que la conjoncture difficile dans laquelle vit notre oumma arabe et islamique, de même que l'ensemble de la planète, nous incite à méditer au sujet de nos priorités en tant que oumma porteuse d'un message sublime qu'elle se doit de transmettre aux êtres humains, pour propager les valeurs de bonté, de vertu et d'amour entre l'ensemble des nations et peuples du monde, pour que ce mois saint soit une période de réflexion et de révision pour que nous puissions organiser nos affaires intérieures et remédier aux nombreux cas de carence existants dans notre don de soi. Les commandements et les jugements de l'Islam renferment des potentialités infinies et ouvrent devant l'être humain les voies de la découverte, ainsi que les potentialités existantes dans son existence individuelle et de son environnement social et universel. Au nombre de ces commandements figure le rite du jeûne qui offre à l'être humain l'opportunité de redécouvrir sa propre volonté individuelle et de l'orienter vers les finalités spirituelles et sociales qui font le bien-être pour tous, dans tous les domaines. Ceci outre la recherche à entreprendre dans les tréfonds spirituels du jeûne, en tant que voie d'accès à la vérité de l'Islam, celle là même qui a été perdue de vue par de nombreuses personnes, en cette époque moderne, marquée par l'hégémonie du mondialisme matériel, culturel et numérique prônée par l'Occident qui gouverne les mentalités d'une large frange de nos sociétés, en notre hémisphère sud. L'objectif déclaré du jeûne n'est autre que la piété. Or, la piété est la synthèse de tout ce qui est bon à tous les niveaux : individuel, social et universel. Et si l'action authentique dans le rituel du jeûne consiste pour l'être humain à s'abstenir de son mode de consommation ordinaire quotidien, c'est parce que cette abstinence renforce notre capacité de nous affranchir de l'esclavage des besoins, de nous libérer des liens de la matière et de ressentir les souffrances qu'endurent nos frères à Gaza, au Soudan et ailleurs sous l'emprise de la famine, de la précarité d'existence, de la malnutrition et de l'absence des médicaments, outre la pollution des eaux potables et toutes autres formes de privation et de tyrannie, parallèlement à une



His Royal Highness Prince El Hassan bin Talal

répression évidente et à une criminalité visible à l'œil nu. Face à ces phénomènes, la solidarité affective, par-delà son importance ne peut plus suffire, en raison de ces comportements agressifs qui foulent aux pieds les commandements religieux, les usages internationaux et les jugements rationnels. D'où la nécessité de passer à l'action sérieuse pour alléger les souffrances de nos frères, du fait des abus que commettent les tyrans, les envahisseurs et les extrémistes.

Le moment est venu pour parler d'un mécanisme humanitaire universel de solidarité pour affronter la tyrannie et les propensions à l'invasion et à l'occupation, ainsi qu'aux zélotés de tous bords, tout en démolissant les murailles et lignes de séparation entre l'Orient et l'Occident et entre les races humaines, tant elles sont devenues plus solides que la ligne Maginot.

Les assassinats, la destruction et la famine dont souffrent les Palestiniens à Gaza, où gît le Cheikh des Hawachems : « Hachem Ben Abd Manef, de même qu'à Al-Qods ou gît le Chérif Hussein ben Ali, de même que partout ailleurs dans les territoires occupés, sont autant de spectacles désolants que nous regardons sur les écrans, lisons et écoutons dans les médias devraient nous arracher de notre attitude de compassion et de pitié et nous ramener à la réalité pratique dans laquelle nous sommes en mesure de prêter main forte aux sinistrés, aux migrants et aux marginalisés, en leur offrant en plus de l'aide alimentaire, la protection médicale et psychique requise pour alléger les souffrances qu'ils ont endurées, dès lors que la cicatriza-

tion de leurs blessures est le début du remède et du règlement des crises. Dans cette action, toutes les personnes qui vivent dans les mêmes conditions sont égales les unes aux autres.

Par conséquent, le jeûne durant le mois du ramadan, est une misère optionnelle à travers laquelle l'individu saisit le sens de la justice sociale car les différences des niveaux économiques des êtres humains peut leur faire perdre le sens de l'égalité à tel point que de nombreuses personnes riches perdent de vue les miséreux et leurs souffrances, alors que le mois du jeûne réalise cette égalité, à travers la restauration de la communion et la réduction des inégalités sociales entre les êtres humains. Le mois du ramadan nous rappelle cette relation étroite entre la dévotion et l'action. L'action est le fruit de la foi et une obéissance que le très Haut aime et dont il récompense l'être humain. Aussi ce mois saint, doit-il être un stimulant pour l'accroissement de la production et la multiplication des réalisations, comme en témoigne notre histoire qui nous informe que maintes victoires et réalisations ont été accomplies en ce mois béni. Le jeûne n'est pas une période négative, faite de sommeil et d'inactivité, mais une période de piété spirituelle qui incite à l'action et au don de soi. Et si l'Islam appelle constamment ses fidèles à la nécessité de passer d'une situation à une autre meilleure, dans tous les domaines de l'existence, nous pouvons dire que le message de l'Islam est intimement lié au concept de renaissance. En Islam, la renaissance éclose lorsque naît en l'être humain la libre volonté de modifier son réel vécu. Cette volonté requiert un bond qualitatif qui le soustrait à une situation dans laquelle l'être humain se sent impuissant et l'élève à une situation dans laquelle il ressent sa dignité, son pouvoir cérébral et sa capacité d'aller au-delà des prismes intellectuels et culturels prévalant dans son environnement social.

Puisse Dieu tout puissant faire que ce mois de piété mette fin aux fleuves de sang qui coule en Palestine chérie. Puisse Dieu vous bénir en ce mois de ramadan et accepter votre obéissance.

Article paru dans le journal Al-Ahram, mercredi 3 ramadan 1445, 13 mars 2024.

Le lampion du ramadan, née au souk des bougeoirs



Le Caire, Hajjaj Salema : (DPA) :

Les souks historiques de la ville du Caire ont, depuis longtemps, retenu l'attention des visiteurs et historiens arabes et des artistes et écrivains orientalistes. Des dizaines d'œuvres arabes et étrangères traitent de ces souks anciens qui étaient largement répandues au point de faire du Caire une cité des souks, selon les chercheurs qui ont enrichi la bibliothèque arabe d'un grand nombre d'œuvres annotées, retraçant, dans leurs pages, l'historique de ces souks et en présentant une description détaillée.

Au cours du mois du Ramadan, la cohue et les bousculades devant les magasins était des spectacles les plus saisissants et les plus intéressants dans les souks caiotes d'antan, d'autant que la population, à en croire les voyageurs, achetaient leurs nourritures prêtes à consommer dans ces souks. Cette situation a perduré jusqu'au début de la campagne française de la fin du XVIII^e siècle, cela était dû à l'insuffisance du carburant nécessaire à la cuisson en cuisine dans les maisons, outre la cherté de ses coûts. Ceci à telle enseigne que le laps de temps avant l'Iftar était précédé par une cohue et une agitation qui se prolongeaient jusqu'à l'heure du « Shour » (jusqu'à l'aube). Au nombre des plats étranges

qui étaient vendus, dans les marchés, durant le mois du Ramadan, figuraient du poulet cuit au sucre auquel était ajouté des pistaches, et était connu sous l'appellation la « Pistachière », ou de poulet aux noix.

Durant les VIII^e et XIX^e siècles de l'Hégire, le souk des chandeliers, célébrait le mois du Ramadan, période de grande activité commerciale. Le souk des chandeliers connaissait une activité intense. Selon les sources historiques, c'est à ce même souk que l'on doit l'apparition du lampion du ramadan, connaissait une grande affluence, à l'instar du souk des bougies de cire. Ne rivalisaient en activités avec les souks des bougies, durant le mois du ramadan que les magasins et échoppes qui vendaient les « yémichs » (fruits séchés) et du tamarin, et tout particulièrement, le souk de « soukaria », à l'intérieur de « Beb zouila » où les diverses de yémichs et de tamarin étaient étalés devant les portes des échoppes. Vendus à des prix modiques, ils faisaient la joie des riches et des pauvres, étaient présentés aux invités et distribués aux enfants du quartier quand ils parcouraient les rues en brandissant leurs lampions.

Selon des sources dignes de foi, l'Égypte musulmane, à l'époque des dynasties fatimides,

ayyoubides et mamlouks, a connu une période de prospérité civilisationnelle et économique.

Cette prospérité était évidente dans les souks du Caire qui, dynamisaient durant l'époque fatimide et au cours de la période ayyoubide, pour s'élever ensuite, au fait de sa richesse et de sa prospérité durant l'époque mamlouks. En leur temps, ces souks étaient l'un des pôles du commerce mondial. Ils ont même continué à jouir d'une grande réputation parmi les places commerciales arabe et islamique, au cours des temps anciens.

L'intérêt porté par les voyageurs et les historiens tant arabes qu'orientalistes aux souks du Caire et de leurs histoires était la conséquence de la place importante que ces souks occupaient naguère, ainsi que leur existence en tant que source de connaissance de nombreux détails de la vie économique, sociale et politique en Égypte. Dans son ouvrage « les souks du Caire, depuis l'époque fatimide jusqu'à la fin de l'époque des mamlouks » édité par le comité général égyptien du livre, le cheikh Mohammed Awadhallah a cité des dizaines de références, tels que des manuscrits et des ouvrages qui retracent l'histoire des souks du Caire durant ces périodes et mettent en relief leurs expansions et leurs pluralités.

L'OCI et l'Académie du Roi Salman célèbrent la journée de la langue arabe



En coopération avec l'Académie mondiale de la langue arabe du Roi Salman, l'Organisation de la Coopération Islamique a célébré la Journée mondiale de la langue arabe, commémorée tous les ans, le 18 décembre, sous le signe : « L'Arabe : Langue de la poésie et des arts », et cela sous le haut patronage de Son Altesse le Prince Bandar Bin Abdallah Ben Farhan, Ministre de la Culture du Royaume d'Arabie Saoudite et du Conseil des Administrateurs de ce complexe, au siège du Secrétariat général de l'OCI, à Djeddah, le 14 janvier dernier.

Ouvrant la cérémonie, Son Excellence M. Hissein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, a prononcé un discours dans lequel il a dit : « C'est pour moi un honneur insigne en cette heureuse occasion que de souhaiter la bienvenue à vous tous, au nouveau siège de l'Organisation de la Coopération Islamique, en cette journée de célébration de la langue arabe, commémorée tous les ans, le 18 décembre, en tant que journée instaurée en vertu de la Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1973.

La langue arabe, a-t-il ajouté, est la langue de révélation de l'Islam, à travers le Saint Coran. Elle fait partie intégrante des rites, du culte et des prières en Islam. Elle compte parmi les langues les plus anciennes, les plus évolutives, les plus répandues et les plus utilisées dans le monde et a contribué, au fil de l'histoire,

au processus d'évolution de la civilisation humaine, sous divers aspects.

Il a rappelé que dans le souci de conférer à la langue arabe toute l'attention qu'elle mérite, en coopération et à l'initiative du Royaume d'Arabie Saoudite, l'OCI a adopté lors de la 49^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenu en mars 2023 à Nouakchott, République islamique de la Mauritanie, la Résolution ministérielle n°49/13 qui a porté institution de l'instauration de la journée mondiale de la langue arabe en vue d'en conforter la présence dans la pensée universelle et d'en renforcer l'utilisation, au sein des instances régionales et internationales.

Le Secrétaire général a exprimé le vœu de pouvoir élargir la coopération avec l'Académie pour y inclure d'autres activités destinées à renforcer la présence de la langue arabe, à dynamiser les potentialités des organismes affiliés des Etats membres et à organiser des événements de portée culturelle internationale, dans le sens des objectifs communs à tous. En conclusion, il a exprimé ses remerciements et son appréciation à l'Académie mondiale de la langue arabe du roi Salman pour sa fructueuse coopération.

Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie internationale Roi Salman pour la langue arabe, le Prof. Dr. Abdallah bin Saleh Al-Washmi, s'est adressé par une allocution dans laquelle il a remercié le Secré-

taire général de l'OCI et le personnel du Secrétariat général pour leur collaboration dans l'organisation de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe au siège de l'OCI. Dr. Al-Washmi a déclaré que cette célébration est venue traduire les dimensions stratégiques de la coopération entre l'Organisation et l'Académie, et tous les partenaires influents, en vue d'asseoir la présence de la langue arabe dans les forums internationaux en général, soulignant que la caractéristique première qui distingue la langue arabe ne réside pas seulement dans le fait qu'elle est le symbole fort de l'identité nationale et arabe, mais qu'elle est la langue du Saint Coran.

Prenant la parole, Son Excellence le Représentant permanent du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'OCI, le Prof. Dr. Saleh bin Hamad Al-Suhaibani, a soulevé l'importance de l'héritage culturel de la langue arabe à bien des égards, soulignant qu'il s'agit de la première langue des musulmans et de leur brillante culture.

A son tour, S.E. l'Ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan auprès du Royaume d'Arabie Saoudite, M. Shahin Abdullayev, a mis l'accent sur les efforts déployés par son pays en faveur de la préservation de la langue arabe et de son enseignement, en plus de la sauvegarde de la biographie historique de la langue arabe en Azerbaïdjan.

Autonomiser les sourds-muets : l'expérience indonésienne

Il est bon de rappeler à notre mémoire la contribution de certaines personnalités parmi les communautés indonésiennes et les étudiants qui ont vécu et étudié dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), en particulier en Tunisie et en Libye, sous la coordination du frère Muhammad Fawwaz Yasser, qui a eu l'idée novatrice de renforcer et de fournir des services à la communauté des sourds-muets en lançant le Masdar électronique (EM) sur la plate-forme numérique. Cette publication sur la plate-forme EM a été modestement facilitée et présentée par la Mission indonésienne devant la Conférence internationale sur la langue arabe dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de l'arabe, qui s'est tenue du 18 au 20 décembre 2021 à Tripoli, en Libye. La participation de l'Indonésie a été considérée comme très spéciale étant donné que l'Indonésie est connue comme un grand pays musulman et un pays fondateur de l'Organisation des pays islamiques, qui a pris par la suite le nom d'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Cette conférence a rassemblé de nombreuses personnalités et des spécialistes de la langue arabe qui ont participé activement à la mise en lumière de leurs recherches sur la langue arabe et sa contribution au développement national et international.

En tant que rassemblement communautaire axé sur la science et la religion, les participants ont été invités à diffuser les valeurs universelles du Coran, qui incarne la source intégrée de la langue arabe. Cette dimension est ouverte à tous afin de permettre aux gens de comprendre et d'apprendre, de traduire et même de gérer le signe universel de la création de l'Univers pour leur bien-être, non seulement dans le monde d'ici-bas, mais aussi dans celui de l'au-delà. Pour mesurer l'ampleur du plus grand signe de l'Univers, les gens doivent approfondir leur connaissance du miracle des mots que la Révélation renferme dans le Coran.

Bien qu'il soit encore rare de trouver de références sur l'ouvrage de Mushaf pour les sourds-muets, la publication de l'EM sur une plate-forme numérique a été considérée comme une percée, réalisée grâce à la collaboration avec des communautés de base (société indonésienne à l'étranger et communauté indonésienne des sourds-muets). Cette initiative a été appréciée par le Grand Imam de la Mosquée Istiqlal ainsi que par le Chef du Centre d'éducation du Ministère des affaires étrangères, qui a déclaré que la diffusion de l'EM était inhabituelle, d'autant qu'elle est en rapport avec de nombreux aspects tels que le niveau de compréhension de la langue du Coran, la connaissance de la langue des signes et l'objectif à atteindre.

Il est très réconfortant de constater que la créativité communautaire susmentionnée en matière de sciences sociales et d'éducation religieuse semble ne jamais s'arrêter. Le Ministère des affaires religieuses de la République d'Indonésie, par le biais du Comité Lajnah Pentashih Mushaf Al Qurán (LPMQ), en collaboration avec l'Expert en langue des signes, le Vérificateur et le Linguiste, continue de déployer des efforts systématiques et remarquables à travers la publication hybride (imprimée et numérique) du PREMIER MUSHAF AL QURÁN POUR LES SOURDS-MUETS.

Ce comité LPMQ fournit aux parties prenantes et aux utilisateurs une orientation et une méthode plus claires pour l'utilisation de ce MUSHAF. Plus que jamais, cette publication permettra à toutes les parties prenantes nationales et internationales de partager et d'établir des liens en vue d'aider la communauté des sourds-muets à s'impliquer plus activement dans la vie publique et à ne pas rester isolée. Par ailleurs, l'existence d'une infrastructure connexe en Indonésie offrira aux parties prenantes indonésiennes l'occasion de se développer et de créer un plus vaste réseau d'action tant au niveau national qu'international.

De nombreux chercheurs et intellectuels affirment, en substance, que c'est le Mushaf qui, par son contenu, a inspiré le développement de la science dans le monde, car c'est grâce à l'étude de ce Mushaf que la communication, voire même les possibilités de coopération entre les pays et les communautés dans le monde, ont pu se développer.

Cette publication du Mushaf Al Qurán indonésien pour les sourds-muets peut enrichir la bibliographie mondiale relative aux personnes ayant besoin d'un traitement spécial dans des conditions spécifiques. Le monde sait qu'il existe à présent un livre religieux de référence pour les aveugles, à savoir le MUSHAF publié en braille, mais la publication d'un livre religieux destiné aux sourds-muets est encore peu courante. L'Indonésie dispose désormais d'un atout très prometteur susceptible de répondre à ses besoins nationaux mais aussi de répondre aux besoins des autres communautés dans le monde.

Qu'Allah Tout-puissant guide tous les Indonésiens sur la bonne voie. Amin Ya Rabbal 'Alamin.



Moehammad Amar Ma'ruf

*Diplomate de carrière
au Ministère des affaires
étrangères de la République
d'Indonésie / Ancien élève
de l'École d'études et de
stratégie globale/SKSG -
Université d'Indonésie*

Bien que les références pour lire le Mushaf pour les sourds et muets soient rares, la publication numérique EM a été une percée réalisée grâce à la collaboration des communautés de base.



L'OCI et le Centre Roi Salman inaugurent des projets humanitaires en Somalie

Le Premier Ministre de la République fédérale de Somalie, Son Excellence M. Hamza Abdi Barre, a inauguré les projets humanitaires financés par le Centre Roi Salman de secours et d'aide humanitaire, à travers l'Organisation de la Coopération Islamique, en présence de Son Excellence le Dr. Abdullah bin Abdulaziz Al-Rabiah, Conseiller à la Cour royale du Royaume d'Arabie saoudite, superviseur général du Centre, et de l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, culturelles et sociales de l'Organisation, représentant Son Excellence le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, dans la capitale somalienne, Mogadiscio, dimanche 28 janvier 2024.

Son Excellence le Secrétaire général de l'Organisation, dans un discours prononcé en son nom par le Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, culturelles et sociales, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, a affirmé que l'Organisation de Coopération Islamique n'a jamais été absente de la Somalie, car elle a toujours été d'une aide et d'un soutien continus à ce pays membre fondateur, au fil des

années, notamment pendant la période de guerre et d'instauration de la paix après la fin des hostilités.

Lors de sa participation à la cérémonie d'inauguration et de remise du projet organisée par le Centre Roi Salman d'aide humanitaire et de secours à Mogadiscio, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a salué le partenariat stratégique entre le Centre et l'Organisation dans la mise en œuvre de projets humanitaires en Somalie. Il a noté, à cette occasion, que ce partenariat stratégique dans la mise en œuvre de dizaines de projets financés par le Centre Roi Salman a eu un grand impact sur les Somaliens, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des secours d'urgence. L'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a déclaré, dans son discours, que l'Organisation a déjà mis en œuvre, depuis 2011, des dizaines de projets à caractère humanitaire et de développement, avec un généreux don du peuple saoudien, à travers le Centre Roi Salman dans le cadre du programme avancé et distingué de partenariat stratégique entre le Centre et l'OCI. Il a adressé, en reconnaissance, ses re-

merciements et son appréciation au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, et à Son Altesse Royale le Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz, Prince héritier et Premier ministre, pour le grand soutien humanitaire que le Royaume d'Arabie Saoudite a continué d'apporter pour secourir les personnes en détresse et celles qui sont dans le besoin, partout où qu'elles se trouvent.

Il convient de noter qu'au cours de ces dernières années, le Centre Roi Salman a financé un ensemble diversifié de projets, parmi lesquels un certain nombre d'établissements éducatifs et sanitaires ont été construits, restaurés et équipés. Le nombre d'écoles entièrement construites a été de l'ordre de 15 établissements outre la réhabilitation de 18 autres écoles ont ainsi que la restauration et la mise en service d'un certain nombre d'installations de santé. A l'heure actuelle, l'organisation préside à la mise en service de deux centres de santé l'un à «Abdouaq» et l'autre à « Birjadid », moyennant un financement consenti par le centre.

La 37ème session des Croissants rouges islamiques examine la tragédie de Gaza et d'autres problèmes de secours

Le Secrétariat général de l'Organisation de Coopération Islamique a pris part, le 16 avril dernier, à Amman, capitale du Royaume hachémite de Jordanie, aux travaux de la 37ème session du Comité islamique du Croissant International, tenue de manière virtuelle. L'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les Affaires humanitaires, culturelles et sociales, qui a représenté l'OCI en cette réunion, a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré : « Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer au nom du Secrétaire général de l'OCI, Monsieur Hissein Brahim Taha, mes remerciements et ma gratitude au Royaume hachémite de Jordanie pour la généreuse initiative qu'il a prise en accueillant cette session et pour tous les préparatifs entrepris pour sa réussite. » Il a ajouté que cette 37ème session du Comité islamique du Croissant international à Amman constitue une autre preuve du soutien et de l'intérêt que le Royaume hachémite de Jordanie accorde à l'OCI et à ses institutions, et de son souci de renforcer l'action

islamique commune et la solidarité islamique. Dans son discours, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a souligné que cette réunion se tenait, à l'heure même où Israël poursuit son escalade des opérations d'extermination collective du peuple palestinien démuné à Gaza, au mépris évident de la légalité internationale, des valeurs humanitaires et des préceptes célestes, en continuant de faire obstacle à l'acheminement des secours vers la population de Gaza. Il a appelé à une conjonction des efforts et des initiatives, au niveau des comités du Croissant rouge du monde islamique pour pallier les conséquences de la grave tragédie humanitaire en cours à Gaza, du fait de l'absence des moindres commodités de l'existence.

Le Secrétaire général adjoint a précisé que cette session intervient dans le contexte des défis humanitaires majeurs auxquels fait face le monde islamique, en raison des catastrophes naturelles et autres crises humanitaires résultant des conflits et des guerres. C'est ce qui nous incite, a-t-il dit, à redoubler d'efforts pour en alléger

les retombées et les divers effets, et à promouvoir les mécanismes de l'action humanitaire pour faire face à ces défis et continuer à créer de nouveaux partenariats avec les communautés. L'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a rendu hommage au Comité islamique du Croissant international pour les activités humanitaires qu'il déploie au service des victimes de ces conflits et cela en tant qu'institution spécialisée de l'OCI, concernée par la fourniture de prestations humanitaires aux victimes des crises et des catastrophes. Il a saisi cette occasion pour appeler tous les Etats membres à conforter le budget de ce comité pour qu'il puisse honorer ses engagements impérieux dans l'octroi d'aides humanitaires aux victimes des catastrophes. Il a, en outre, rendu hommage aux Comités du Croissant Rouge des Etats membres pour le rôle actif qu'ils assument, dans la fourniture d'aides humanitaires et, notamment, des prestations médicales et des fournitures de victuailles, d'eau et d'abris aux victimes des crises humanitaires.





Le Secrétaire général rend hommage au personnel féminin de l'OCI à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes

A l'occasion de la célébration annuelle de la Journée internationale des femmes, Son Excellence Monsieur Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a organisé, le 10 mars dernier, au siège de l'Organisation, à Djeddah, une cérémonie en l'honneur du personnel féminin du Secrétariat général, pour leur rendre hommage compte tenu de leurs efforts et de leur participation active à la réalisation des objectifs et attributions du Secrétariat général. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Son Excellence le Dr. Afnen Al-Shuaiby, Directrice Exécutive de l'Organisation pour le Développement de la Femme (ODF).

Au cours de cette cérémonie, le Secrétaire général a exprimé ses remerciements et sa considération à l'ensemble des effectifs féminins du Secrétariat général, tous départements inclus, et à l'adresse de leurs homologues travaillant dans les missions extérieures de l'OCI, pour leur labeur et leurs

excellentes performances, dans l'exercice de leurs fonctions, illustrant leur attachement à œuvrer à la réussite, au sein du Secrétariat général, et à la contribution à la réalisation des objectifs de l'OCI, au service des Etats membres. Il a, également, exprimé son souci personnel de prendre soin de l'ambiance de travail pour encourager l'équité au bénéfice des fonctionnaires des deux sexes du Secrétariat général de l'OCI.

En recevant le Dr. Al-Shuaiby, le Secrétaire général lui avait souhaité la bienvenue et avait rendu hommage à l'Organisation féminine pour les efforts qu'elle déploie en faveur de l'affranchissement de la femme, de la promotion de ses potentialités et de la garantie de ses droits et de sa participation au développement de son pays. Il a, en outre, confirmé l'attachement du Secrétariat général à apporter toutes les formes de soutien à l'Organisation pour le Développement de la femme, aux fins de concrétiser les objectifs qui en sont attendus, en tout

ce qui concerne les problèmes de la femme dans les Etats membres.

Au cours de l'entrevue, le Secrétaire général a réaffirmé la solidarité de l'OCI avec la femme palestinienne, qui endure les affres de l'agression israélienne, et renouvelé son appel à l'adresse de la Communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités, mette un terme immédiat à ce massacre, et autorise, de manière inconditionnelle, l'acheminement des aides humanitaires aux populations affectées et aux familles des victimes.

De son côté, la Directrice exécutive de l'Organisation pour le Développement de la Femme, a exprimé ses remerciements et son appréciation au Secrétaire général pour le soutien qu'il apporte à l'Organisation et pour les efforts qu'il déploie en faveur du soutien des Etats membres aux activités de cette organisation.

Entretien OCI/Tadjikistan concernant les problèmes sociaux

Le Secrétaire général adjoint pour les Affaires humanitaires, culturelles, sociales et familiales, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, a rencontré, vendredi 9 février 2024, la Présidente du Comité de la Famille et des questions féminines du Tad-

jikistan, Mme. Bunafsha FAYZIDDINZODA. Les deux parties ont discuté des questions du suivi des Résolutions de l'OCI relatives à la promotion des droits de la femme et des enfants et à la consolidation de la famille qui est le bien le plus

précieux de la société. Elles ont, en outre, exprimé leur satisfaction des conclusions de la récente Conférence sur la Femme en Islam organisée par le Royaume d'Arabie saoudite et à la quelle une délégation officielle du Tadjikistan a pris part.



WOMEN'S DAY

L'Organisation de la Coopération Islamique a célébré la Journée internationale de la femme et de la jeune fille dans le domaine des sciences. Cette manifestation est organisée annuellement par les Nations Unies, le 11 février, pour célébrer les réalisations des femmes et des jeunes filles et leurs apports dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, et cela, en témoignage de la consécration de l'importance de l'égalité des deux sexes et celui de la contribution des femmes et des jeunes filles à la science.

L'OCI accorde une attention particulière à la promotion et à l'autonomisation de la femme dans les États membres de l'Organisation et à la valorisation de leurs performances dans les divers domaines, y compris la science et la technologie. En témoigne, tout particulièrement, la Résolution sur la promotion de l'éducation des femmes dans les filières des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, adoptée par la 8ème session de la Conférence ministérielle sur le rôle des femmes dans le développement des États membres de l'OCI, tenue au Caire, en République arabe d'Égypte, en 2021, ainsi que toutes les Résolutions pertinentes antérieures, issues des précédentes Conférences ministérielles de l'OCI sur la femme.

En cette occasion spéciale, S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, a appelé les États membres et les institutions compétentes de l'OCI à intensifier leurs efforts en faveur de la pleine inclusion et de la reconnaissance de toutes les femmes et des jeunes filles dans les domaines de la science et de la technologie, soulignant le rôle

primordial de ce facteur dans le développement durable des États membres de l'OCI.

La Conférence internationale sur la femme en Islam, co-organisée par le Ministère des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, en coopération et en coordination avec le Secrétariat général de l'OCI, du 6 au 8 novembre 2023, à Djeddah, a adopté un document global intitulé : « Document de Djeddah sur la femme en Islam », qui cou-

La Journée internationale de la femme a été célébrée cette année sous le slogan : « Investir dans les femmes pour accélérer le progrès ».

vre tous les droits des femmes en Islam, y compris leurs droits à une éducation de haute qualité et à des opportunités de travail dans tous les domaines, y compris les domaines de la science et de la technologie. La conférence a également reconnu le rôle des femmes et des jeunes filles de science, en tant que vecteurs de changement et facteurs d'accélération des progrès vers la réalisation des ODD et le développement de leurs sociétés.

D'autre part, et à l'occasion de la Journée

L'OCI célèbre les acquis de la femme musulmane dans le domaine de la science et de la technologie

internationale de la femme, qui est célébrée annuellement le 8 mars, le Secrétaire général de l'OCI, a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que l'OCI participe à la célébration par la Communauté internationale des réalisations accomplies par la femme, un peu partout dans le monde, ainsi qu'à la résilience et la force démontrée par la gente féminine. Le Secrétaire général a souligné que cette journée n'est pas seulement, une opportunité pour la reconnaissance des progrès accomplis par la femme, mais constitue aussi un appel en faveur d'une action plus probante pour la concrétisation d'un avenir fait de globalité et d'égalité.

Cette année, la célébration de cette journée au niveau mondial, est placée sous le signe : « Investir dans l'élément féminin : accélérer le rythme d'évolution », ceci parallèlement à l'attachement de l'OCI à préserver la diversité, la globalité et l'affranchissement des femmes et des jeunes filles, dans les pays, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des États membres. En cette circonstance, le Secrétaire général a souligné la nécessité de mettre en place des économies équitables et prospères pour garantir les droits des femmes et des jeunes filles dans tous les domaines de l'existence, à travers la mobilisation d'investissements et de financements, tenant compte du genre social, afin de garantir un futur lumineux pour les générations à venir. A cet égard, le Secrétaire général a mis en relief l'importance du Document de Djeddah, concernant les droits de la femme en islam, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la femme en Islam, tenue du 6 au 8 novembre dernier, à Djeddah.

Rencontres internationales au sujet de la condition féminine et de l'autonomisation de la famille au service du développement durable

Le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a organisé, avec le concours de la République Arabe d'Égypte, présidente de la Huitième session de la Conférence ministérielle concernée à la femme, une réunion en marge de la 86ème session du Comité sur le statut de la femme et cela sous le signe : « L'Autonomisation des familles pour un développement durable : les meilleures voies de renforcement des droits humains, de la femme et de la jeune fille », le 11 mars dernier, au siège des Nations Unies.

La rencontre avait essentiellement pour but d'édifier une perception plus profonde du rôle que les familles assument dans le renforcement de l'égalité entre les sexes et la réalisation des objectifs du développement durable.

La séance d'ouverture de cette réunion a débuté par une allocution de bienvenue prononcée par son excellence le Dr. Maya Morsy présidente du Conseil national égyptien de la femme, présidente de la huitième session de la conférence ministérielle concernant la femme et présidente du



conseil ministériel de l'organisation égyptienne de la promotion de la femme. Lui succédant au micro, Son Excellence Monsieur Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la

Coopération Islamique a prononcé une allocution par la voix du Dr. Amina Al-Hajri, Directrice générale des Affaires culturelles et sociales de la famille, au sein du Secrétariat général de l'OCI.

Journée islamique de l'orphelin : nouvel appel en faveur du renforcement de ses droits

L'Organisation de la Coopération Islamique a célébré, comme elle le fait chaque année, le 15 du mois saint du Ramadan, selon le calendrier hégirien, la Journée de l'orphelin à l'échelle du monde islamique, dans le but de stimuler la prise de conscience communautaire au regard du devoir de prendre soin des orphelins, de veiller à combler leurs besoins et à les protéger.

En cette circonstance, le Secrétariat général de l'OCI a rappelé la décision prise lors de la 40ème session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI, tenue, du 9 au 11 décembre 2013, à Conakry, capitale de la République de Guinée, et portant consécration de la journée du 15 ramadan de chaque année, en tant que « Journée de l'orphelin », en vue de mettre en lumière la condition des orphelins dans le monde islamique.

L'OCI a souligné que la célébration de cette journée requiert une orientation différente pour garantir aux orphelins une protection et une

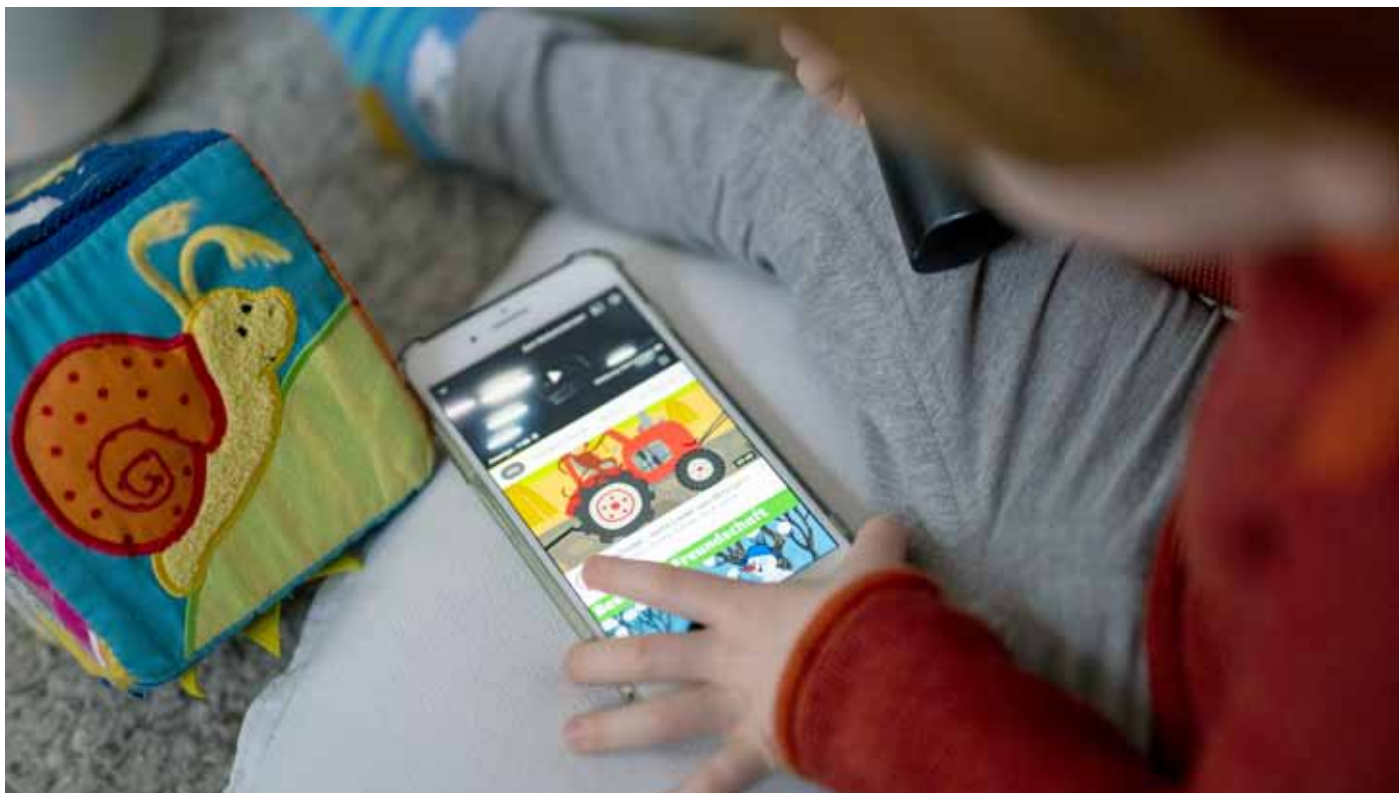


prise en charge intégrale, tout particulièrement dans le contexte, des défis générés par les conflits et les catastrophes dans certains pays de l'organisation.

L'OCI a également attiré l'attention sur la crise croissante des réfugiés palestiniens et, tout par-

ticulièrement, des enfants orphelins, à l'heure où se poursuit la répression menée par les forces d'occupation, faisant des milliers de martyrs et de blessés, dans les rangs du peuple palestinien désarmé.

Méfais de la manipulation fréquente des tablettes électroniques par des enfants



Sydney, Carola Frintzen (DPA)

Les enfants ont toujours tendance à imiter ce que nous faisons, y compris dans nos rapports avec les appareils que nous utilisons. Certains chercheurs australiens précisent que le fait de passer de longues heures à compulsiver les applications et les sites électroniques, au moyen d'un smartphone, n'est naturellement pas le moyen le plus hygiénique pour toute personne adulte, pour meubler ses heures de loisirs. Pour les enfants, par contre le fait de rester pendant longtemps, les yeux fixés sur l'écran d'appareil électronique fait perdre d'importants moments pour le développement de leurs potentialités linguistiques.

Selon l'organisation non lucrative américaine « Common sense media » qui est la source principale des recommandations faites aux familles en tout ce qui concerne les loisirs et la terminologie, près de la moitié des enfants âgés de 8 ans, voire moins, possèdent chacun sa propre tablette ; ce qui fait qu'ils passent, chaque jour, près de deux heures vingt-cinq, devant son écran électronique pour y suivre les programmes et applications qui lui plaisent.

Dans un article paru sur les colonnes du péri-

odique de l'association américaine de pédiatrie, les scientifiques soulignent que, durant la période que l'enfant passe devant son ordinateur ou à manipuler sa télécommande, il a tendance à moins réagir envers les adultes et à prononcer moins de phrases que leurs parents.

Selon ces mêmes chercheurs, de nombreuses études ont démontré que pour réaliser l'assimilation linguistique de l'enfant et son évolution sociale et affective.

L'organisation mondiale de la santé a même souligné, dans de nouvelles recommandations parues en 2019, qu'il importe de faire en sorte que les enfants âgés de moins de cinq ans passent moins de temps à contempler leurs appareils électroniques, consacrent un temps idoine au sommeil et passent plus de temps dans des jeux actifs et cela pour une croissance saine. Néanmoins, les mêmes études insistent, pour la plupart, sur l'influence de la tendance des parents à passer de longues heures devant les écrans des appareils électroniques, et non pas sur les conséquences de l'habitude des enfants à passer de longues heures, les yeux rivés sur ces appareils.

Pour la réalisation de cette étude, l'équipe con-

duite par Mary Brush, de l'université australienne d'Adélaïde, a compulsé des données portant sur 220 familles, enregistrées tous les six mois, depuis janvier 2018 jusqu'à décembre 2021 en ayant recours à la technologie d'initiation de l'expression orale. Selon ces études, la période que l'enfant âgé de moins de douze ans passe, chaque jour, est près de 16 heures, à regarder les écrans des appareils électroniques.

Selon ces mêmes chercheurs, toute part de temps supplémentaire passée devant les écrans des appareils électroniques, signifie la rareté des conversations entre les parents et leurs enfants.

Il a été notamment constaté que l'effet le plus notoire du temps passé à regarder les écrans électroniques s'exerce sur les enfants âgés de 36 mois.

Même au sein des familles qui se conforment aux recommandations de l'organisation mondiale de la santé concernant la période qu'il est possible de passer à regarder les écrans des appareils électroniques, période qui ne doit pas dépasser une heure par jour, pour les enfants, âgés de trois ans, l'enfant perd chaque jour, l'occasion d'apprendre 400 nouveaux mots par la voix des adultes.

Première réunion de coordination de l'OCI avec ses cinq universités



Le Secrétariat général de l'organisation de coopération islamique a tenu le 16 janvier dernier en son siège à Djeddah la première réunion de coordination avec les universités islamiques et des organes sectoriels, spécialisés et affiliés de l'OCI. L'Organisation de coopération islamique comprend cinq universités affiliées et subsidiaires réparties dans cinq États membres, à savoir l'Université islamique de technologie de la République populaire du Bangladesh, l'Université islamique mondiale de Malaisie, l'Université islamique d'Ouganda, l'Université islamique du Niger et l'Université Roi Faisal en République du Tchad. Ces universités constituent le bras principal de l'OCI dans son activité dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Son Excellence le Secrétaire général de l'Organisation, M. Hissein Brahim Taha, a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que ces universités jouent un rôle central dans la formation de la jeunesse et le développement des sociétés grâce à leurs contributions efficaces au développement et au progrès dans les domaines de l'éducation et de la recherche scientifique soulignant que la participation des recteurs de ces universités a conféré une importance effective à cette première rencontre des universités islamiques, des organes affiliés et des institutions spécialisées et subsidiaires de l'OCI.

Le Secrétaire général s'est déclaré fier des réali-

sations accomplies par les universités islamiques aussi bien dans le domaine des sciences naturelles, sociales et humaines que dans celui de la technologie ; ces institutions ayant fait preuve d'une haute qualité en matière d'éducation, d'enseignement et de recherches, en réussissant, non seulement à réaliser l'enseignement du savoir, mais aussi, en renforçant l'esprit constructif et positif propre à servir la société et à relever le niveau du savoir dans les pays membres de l'OCI.

M. Hissein Taha a confirmé le soutien inébranlable de l'Organisation aux universités islamiques. Il a réitéré l'engagement de l'OCI en faveur de l'octroi du soutien requis pour renforcer le rôle de ces institutions soulignant que la participation effective aux activités menées par les universités islamiques illustre la volonté d'instaurer une interaction constructive entre l'organisation et ces institutions œuvrant dans le domaine de l'enseignement supérieur. Dans le même temps, il a exprimé la foi de l'OCI en la plus-value que cette coopération apporte à nos sociétés et à nos générations à venir.

Le Secrétaire général a exprimé sa fierté et sa considération à l'adresse des organes subsidiaires et des institutions spécialisées et affiliées de l'OCI qui ont été fidèles à leurs engagements dans les domaines de l'enseignement et du développement de la jeunesse dans les pays membres de

l'organisation, soulignant que son souci de promouvoir la qualité de l'enseignement et de créer des opportunités pour le développement des aptitudes des jeunes sont autant de preuves de son attachement d'influencer, de manière positive, les générations à venir.

Affirmant que le monde islamique passe par une période axiale, le Secrétaire général a noté qu'une coopération réussie peut donner vie à des idées exceptionnelles et offrir de nouvelles opportunités à la jeunesse du monde islamique. M. Hissein Taha a souligné les défis importants auxquels est confronté le secteur de l'éducation et de l'enseignement au sein des États membres, qui nécessitent une coopération intensive et une approche commune en vue d'aplanir les obstacles auxquels sont confrontés les pays de l'OCI, résumant ces défis dans la pauvreté, le changement climatique, l'adaptation au progrès technologique accéléré, en plus de l'adaptation aux données du marché de l'emploi, outre l'importance de l'enseignement, et tout particulièrement, l'alphabétisation des jeunes filles, qui figure parmi les priorités majeures. Le Secrétaire général a fait ressortir l'impératif de renforcement de la coopération et de l'entraide entre les institutions de l'OCI, et notamment entre les universités, afin d'aplanir ces obstacles.

Signature d'un protocole d'entente avec l'université de Lahore

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a procédé à la signature officielle d'un Protocole d'entente avec l'université de management et de technologie de La République islamique du Pakistan, au cours d'une cérémonie organisée au siège de l'OCI, à Djeddah. Le protocole d'accord a été paraphé, du côté de l'OCI, par S.E. l'Ambassadeur Askar Mussinov, Secrétaire général adjoint pour les affaires scientifiques et technologiques qui est décédé le 10 février dernier, et au nom de l'Université de Management et de Technologie par son Recteur, S.E. le Vice-maréchal le Dr. Asif Raza.

Son Excellence, M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, et Son Excellence M. Mohammed Fawad Sher, Représentant permanent de la République islamique du Pakistan auprès de l'OCI, ont gracieusement assisté à la cérémonie de signature.

Le Protocole d'accord prévoit non seulement l'octroi de bourses par l'UMT à des étudiants des États membres de l'OCI, mais établit également un cadre global pour une collab-



oration à long terme, couvrant des échanges d'étudiants et d'enseignants, ainsi que des projets de recherche, des conférences et des publications communes avec les universités des États membres de l'OCI. Il ouvre la voie à un partenariat durable et efficace entre l'UMT et le Secrétariat général de l'OCI.

Le partenariat vise à renforcer les liens entre l'OCI et l'UMT, ouvrant la voie à des initiatives innovantes qui concourent à la progression de l'enseignement et à la cohésion culturelle des États membres de l'OCI à l'échelle mondiale.

L'organisme pharmaceutique saoudien organise un stage de formation

L'Autorité saoudienne des produits alimentaires et pharmaceutiques (SFDA), a organisé, en collaboration avec le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique, un nouvel atelier de formation virtuel extrêmement intéressant sur la réglementation alimentaire. Placé sous le thème « Faire progresser la sécurité alimentaire : Une meilleure compréhension du système d'alerte rapide et du cadre réglementaire pour l'évaluation des pesticides au KSA », cet atelier a rassemblé 40 experts en matière de réglementation alimentaire, représentant 11 États membres de l'OCI et les institutions compétentes de l'Organisation, notamment le COMSTech, l'IOFS, l'INMPI et le SESRIC. Parmi les États membres participants figuraient le royaume hachémite de Jordanie, la république populaire de Bangladesh, la république islamique du Pakistan, l'Etat de Qatar, le royaume du Maroc, la république du Côte d'Ivoire, la république d'Ouganda, la république du Sénégal, les Îles Maldives, le Yémen et le Sultanat d'Oman. L'atelier a centré son attention sur la sensibilisation des



participants au cadre réglementaire de la sécurité alimentaire dans le Royaume d'Arabie Saoudite, ainsi que sur les particularités du système d'alerte rapide du Royaume pour les aliments et l'évaluation des risques des pesticides et leur utilisation en toute sécurité.

Réparti en trois sessions successives, l'atelier a été animé par d'éminents experts relevant de la SFDA, (La fédération générale de l'alimentation et de la pharmacologie) qui ont fourni de vastes informations concernant les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion.

Les Etats islamiques : pour l'autonomisation et la promotion des jeunes



Le Secrétariat Général de l'Organisation de Coopération Islamique a tenu, le 13 mars dernier, une réunion virtuelle de coordination des départements de la communication, au sein des Ministères de la Jeunesse et des Sports des Etats membres de l'OCI et cela, en coopération avec le Ministère des Sports du Royaume d'Arabie Saoudite qui assume la présidence de la 5ème session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenu en septembre 2022 à Djeddah.

Dans son discours d'ouverture de la réunion, S.E.M. Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les Affaires humanitaires, culturelles et sociales, a souligné que l'OCI attache une grande importance aux problèmes de la jeunesse et des sports, comme le prônent la Charte, le Programme d'action OCI-2025, ainsi que la Stratégie de l'OCI pour la jeunesse et le Plan d'action de l'OCI pour la promotion des sports. L'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a souligné que cette réunion offrait aux participants l'opportunité d'engager des débats en vue de mieux connaître les politiques et programmes de

l'OCI en matière d'autonomisation des jeunes, ainsi que les opportunités et l'assistance technique que les institutions de l'OCI et notamment, le Groupe de la Banque Islamique de Développement et le Centre de recherches économiques, sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) sont en mesure de fournir aux Etats membres de l'OCI dans ce domaine.

Le Secrétaire Général Adjoint a ajouté que l'existence de points de contact dans la réunion de coordination est significative des engagements des Etats membres de l'OCI concernant les problèmes de la jeunesse et des sports. Il a, en outre, exprimé ses remerciements et sa considération au Royaume d'Arabie Saoudite pour les efforts intenses qu'il déploie, dans le suivi, de concert avec le Secrétariat général de l'OCI, de la mise en application des recommandations de la 5ème Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, réunie en septembre 2022 à Djeddah.

L'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a, d'autre part, fait part de ses compliments et de ses remerciements personnels à l'adresse des instances

désignées de communication pour la confiance placée en elles par leurs Etats, pour assurer la coordination avec le Secrétaire général de l'OCI dans l'exécution des politiques de l'Organisation, dans l'édification des potentialités juvéniles et dans la promotion des sports. Sur autre plan, il a souligné que le Secrétariat général de l'OCI continuera, par le truchement du département de la jeunesse et des sports, créé récemment par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, lors de sa 49ème session tenue à Nouakchott, à être entièrement disposé à collaborer intensément avec les participants et avec les organismes de leurs augustes pays, pour assurer le suivi de l'application des politiques et programmes de l'OCI, dans les domaines de la jeunesse et des sports.

L'Ambassadeur Bakheet a, de plus, remercié les organes et institutions de l'OCI et, tout particulièrement le Groupe de la Banque islamique de Développement (BID) et le SESRIC pour leur participation à cette réunion, ainsi que pour leur coopération avec le Secrétariat général de l'OCI dans ce domaine.

Un investisseur italien préfère employer des sexagénaires



Zani (Italie), Robert Messir (DPA)

Selon Roberto Brazal, propriétaire d'une usine de laitage en Italie : « D'aucuns pensent que lorsque vous atteignez l'âge de la soixantaine, vos potentialités s'amenuisent ou bien vous préférez alors prendre votre retraite à cet âge. Toutefois, cela n'est pas tout à fait juste parce que de nos jours, l'âge de la soixantaine peut être considéré comme étant une nouvelle quarantaine ».

Quand il a inauguré un nouveau projet de commercialisation d'un beurre plus attirant pour les clients connaisseurs, il s'est préoccupé de faire appel à une équipe dynamique consacrant tout son temps au travail. Toutefois, les prétendants à l'emploi, qui étaient au nombre d'une trentaine, se sont avérés tous dépourvus de motivation, d'énergie et de disponibilité pour l'effort et pour la réalisation des objectifs attendus d'eux, selon ses dires.

En fin de compte, Brazal a confié les fonctions requises à un petit groupe d'amis, tous âgés de plus de soixante ans. Ce faisant, il a créé une nouvelle équipe qu'il assimile à une mine d'or. Pour moi, dit-il, ce sont, en quelques sortes, un groupe de jeunes, pour la bonne raison que la jeunesse ne signifie rien par rapport à l'énergie et à l'enthousiasme, celles-là mêmes que vous

Just like many Western European countries, the homeland of pizza and pasta is struggling with an aging population and declining birth rates.

ressentez, lorsque vous dépassez l'âge de la soixantaine. »

Il a ajouté qu'il n'a jamais regretté cette décision et qu'il a, bien au contraire, constaté que ses nouveaux employés réalisaient tout ce qu'un employeur attendait d'eux, tant ils font preuve

d'énergie, d'enthousiasme et surtout de savoir-faire. Le président de la société de laitage, qui aborde l'âge de la soixantaine déclare : « Ils font preuve d'un niveau d'expertise totalement différent par rapport aux jeunes, tant ils sont conscients de l'importance du travail, alors qu'un jeune ne saisit cette importance que beaucoup plus tard. »

A l'heure actuelle, son équipe de personnes âgées, qui vaut son pesant d'or, prend en charge la responsabilité de commercialiser une catégorie spéciale de beurre, sur la place principale de la localité. L'un d'entre eux, prénommé Hugo, assure la conduite d'un camion transportant des repas prêts à la consommation, tandis que Sonia, qui avait l'habitude de fuir l'école, comme le faisait Brazal, assume la responsabilité d'administration. Ce qui peut être assimilé à une chance et dans une certaine mesure à une convivialité, pour le problème de l'un des hommes d'affaires italiens, est plutôt significatif d'un grave problème, plus étendu dont souffre la société italienne.

A l'instar de nombreux pays d'Europe occidentale, l'Italie, pays de la pizza et des pâtes, souffre du problème de l'accroissement du nombre d'habitants âgés, parallèlement à une régression des naissances.

Le Secrétaire Général de l'OCI exhorte l'Organisation à agir en vue de renforcer le soutien à la Palestine



Son Excellence Monsieur Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, a prononcé une allocution, au cours de la Septième réunion annuelle de Coordination des institutions de l'OCI, les 17 et 18 janvier derniers, à Djeddah.

Le Secrétaire général s'est félicité des progrès accomplis par cette réunion depuis son démarrage en 2015, y voyant une garantie pour l'application efficace des résolutions et des décisions de l'OCI, dans les domaines politique, économique, culturel, social et humanitaire.

Il a également souligné la priorité accordée par l'OCI à la cause palestinienne, qui est

constamment au premier rang des questions inscrites à l'ordre du jour des travaux de l'Organisation et a dénoncé la poursuite de l'agression brutale d'Israël contre le peuple palestinien dans la Bande de Gaza ; une agression qui a fait des dizaines de milliers de victimes et des millions de personnes déplacées, et causé d'énormes destructions, des dommages et de terribles souffrances humaines. Il a appelé à une action collective et à des mesures efficaces afin de consolider la résistance du peuple palestinien et de remédier à leurs incidences humanitaires en particulier dans la Bande de Gaza. Il a, en outre, mis en évidence les défis communs auxquels est confronté le monde islamique, tels que

l'islamophobie, l'insécurité alimentaire, les questions d'éducation et de technologie, qui sont des priorités majeures de l'OCI, tel que spécifié dans les diverses résolutions de la CMAE.

Le Secrétaire général a, d'autre part, salué les efforts de coordination entre les différentes institutions de l'OCI, qui ont facilité la mise en œuvre des Résolutions de l'OCI sur diverses questions d'intérêt commun pour le monde islamique. Il a félicité la famille de l'OCI pour le lancement de trois nouvelles institutions, à savoir le Centre du travail de l'OCI, le Forum Islamique des Organismes d'accréditation Halal et l'Université Roi Fayçal au Tchad.

S.E.M. Hissein Taha reçoit le S.G de l'Union internationale des Scouts Musulmans



Le Secrétaire général de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI), S.E.M. Hissein Brahim Taha, a reçu, le Secrétaire général de l'Union internationale des scouts musulmans le Dr. Zouhair Ghunaim, le 29 janvier 2024, au siège du Secrétariat général. La visite a été une occasion pour le Secrétaire général de l'Union de faire le point des activités menées par son Organisation au cours de la dernière période ainsi que des programmes qu'elle entend exécuter prochainement, y compris un forum de la jeunesse sur le dialogue et la notion du juste milieu.

Son Excellence le Secrétaire général s'est félicité des efforts et des activités de l'Union, particulièrement dans le domaine du renforcement de la culture de la tolérance chez les jeunes, du relèvement de leur niveau de préparation intellectuelle.

SEM Hissein Taha : « Le FSI occupe une position privilégiée »

Son Excellence M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique a inauguré la 67ème session du Conseil permanent du Fonds de Solidarité Islamique (FSI), le 14 février dernier, au siège du Secrétariat général de l'OCI, à Djeddah, en exprimant ses remerciements et sa gratitude à tous les Etats membres qui accordent des donations au profit du Fonds et, tout particulièrement, au Royaume d'Arabie Saoudite et à l'Etat des Emirats arabes Unis qui versent annuellement et sans discontinuer des donations volontaires généreuses pour le renforcement des ressources du Fonds de Solidarité Islamique et de son Waqf.

Dans son allocution au cours de la séance d'ouverture de cette réunion, SEM Hissein Brahim Taha a mis en relief le rôle important du FSI qui occupe désormais une place remarquable au sein des institutions mondiales qui œuvrent au service des questions humanitaires. Il a ajouté que la création de ce fonds, en 1974, a constitué un pas en avant effectif vers la consécration du concept de solidarité entre les musulmans partout dans le monde.

Le Secrétaire général a, en outre, insisté sur la nécessité qu'il y a pour le FSI, d'aller de l'avant dans le soutien aux projets sanitaires, pédagogiques et de protection des lieux



saints d'Al-Qods et de l'Etat de Palestine, à l'effet de renforcer la résilience du peuple palestinien face à l'offensive féroce et au blocus opéré par l'occupant israélien.

D'autre part, le Secrétaire général a reçu, le 3 janvier dernier, au siège du Secrétariat général, à Djeddah, Monsieur Mohammed Sulaiman Aba-al-Khail, Directeur exécutif du FSI. Au cours de la rencontre, le Secrétaire général a rendu hommage au FSI pour les efforts qu'il déploie dans le soutien humanitaire aux Etats membres affectés par des catastrophes ou des conflits. L'entrevue

a porté sur les préparatifs de la prochaine 67ème session du Conseil permanent du FSI, en soulignant l'importance majeure que l'OCI attache au FSI en tant qu'organisme de secours et une des principales institutions caritatives islamiques existantes. Il a lancé un appel en faveur d'un soutien accru au FSI pour lui permettre d'assumer ses responsabilités dans l'exécution du projet de développement au profit des nécessiteux dans le monde islamique. Les deux parties ont également débattu des principaux projets durables du FSI.

Réunion de coordination entre l'OCI et la Fédération sportive de solidarité islamique



Le Département de la Jeunesse et des Sports du Secrétariat général de l'OCI a tenu une réunion avec S.E. M. Nasser Majali, Secrétaire général de la Fédération Sportive de Solidarité Islamique (FSSI), au siège du Secrétariat général à Djeddah, le dimanche 4 février 2024.

La réunion s'est déroulée en présence du Dr. Amina Al-Hajri, Directrice générale des Af-

aires culturelles, et du Dr. Maiga Boubakri, Chef du département de la jeunesse et des sports de l'OCI.

Au cours de la réunion, M. Majali a passé en revue le Plan décennal 2023-2033 de la Fédération et les efforts qu'elle déploie pour atteindre les objectifs de l'OCI et suivre la mise en œuvre des Résolutions adoptées par la Conférence islamique des Ministres de la

Jeunesse et des Sports. Ceci est d'autant plus pertinent que le Royaume d'Arabie saoudite accueillera les 6ème Jeux de la solidarité islamique à Riyad, en novembre-décembre 2025, ce qui constituera un point de départ pour la mise en œuvre concrète du Plan.

M. Majali a souligné l'importance du rôle joué par l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et la volonté de la Fédération de renforcer la coordination avec elle dans le cadre de la mise en œuvre du Plan décennal, en tant qu'instance centrale des différentes institutions et organes de l'OCI.

Pour sa part, le Dr. Al-Hajri a salué les efforts déployés par la Fédération pour réaliser le plan décennal et le rôle important qu'elle joue dans la promotion des valeurs islamiques, à travers l'organisation de jeux sportifs et la consolidation de ces valeurs parmi les jeunes

« Voyage ramadanesque » au siège de l'ICESCO



Le 22 mars 2024 au siège de l'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO) a eu lieu la troisième rencontre du forum scientifique « Voyage ramadanesque au cœur de l'âme humaine », tenu par l'ICESCO, en coopération avec le Groupe des épouses des Ambassadeurs arabes et des chefs des organisations internationales accrédités au Royaume du Maroc.

Durant cette troisième rencontre, le Dr Khadija Abouzid, Professeure à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université Mohammed V à Rabat, a donné une conférence intitulée: « Les relations humaines : La voie des bonnes actions », en présence du Dr. Salim M. Al-Malik, Directeur général de l'ICESCO, de nombre d'Ambassadeurs accrédités au Maroc, des membres dudit Groupe et d'un large public. Le Dr. Yousra Al-Jazairy, membre du Groupe, a souligné dans une présentation que la conférence fait suite aux rencontres précédentes, dans une tentative de devancer certains souffles du mois sacré du Ramadan.

Elle a également passé en revue des versets coraniques et des traditions prophétiques, mettant en lumière la place et la valeur de la sagesse dans notre religion, ainsi que son lien avec la purification des âmes, tout en expliquant que la purification constitue le terreau de la sagesse, et que l'éthique est la voie principale pour accéder à cette vertu qui ne se limite pas à être un moyen de relations interpersonnelles, mais est l'empreinte distinctive de chaque communauté.

Elle a souligné la nécessité de prêter attention à l'aspect psychologique dans les environnements de travail, afin d'améliorer la productivité et d'assurer la durabilité des entreprises, et a précisé que la psychologie comportementale est devenue l'une des priorités les plus importantes au sein des organisations qui s'occupent des équipes de travail et de la bonne communication entre les employés et leurs chefs.

Le Dr. Khadija Abouzid a ensuite entamé sa conférence, en soulignant que la jurisprudence dans la religion noble se divise en deux parties : la première concerne les

actes cultuels et la deuxième est liée aux rapports humains. Elle a abordé la centralité et l'importance des relations conjugales en tant que base des relations humaines, puisqu'elles représentent la première étape de la construction de l'individu équilibré. Et d'ajouter que la construction de l'individu commence par sa formation au sein de la famille.

Le Dr. Khadija Abouzid a passé en revue les axes des relations humaines dans la religion noble, au premier rang desquels la miséricorde et le jugement des relations par la bienveillance et la beauté, notant le pouvoir de la parole dans l'établissement et la pérennité desdites relations. Elle a conclu sa conférence en soulignant que les relations humaines comportent différents niveaux allant de la belle tolérance à la patience attentive puis l'éloignement gracieux. La conférence a été suivie d'une discussion et d'un nombre de questions et d'interrogations auxquelles le Dr. Khadija Abouzid a répondu.

Violations des droits de l'homme et crise humanitaire à Gaza

Les Violations des droits de l'homme et la crise humanitaire à Gaza, et leurs effets sur l'islamophobie
« Le cauchemar à Gaza est pire qu'une catastrophe humanitaire. C'est plutôt une crise de l'être humain » - Le Secrétaire général des Nations Unies.

Aujourd'hui, l'humanité se trouve à la croisée des chemins à Gaza. La manière dont la Communauté internationale réagira à cette tragédie, déterminera les voies de la coexistence à venir entre les générations futures de notre monde.

Bien que Gaza ait été, durant plus de deux décennies, une prison à ciel ouvert, les événements du 7 octobre 2023 ont été une deuxième calamité. Les atrocités commises resteront vivaces dans la mémoire du peuple palestinien et du monde entier qui se trouve effrayé par les atteintes aux droits de l'homme et l'absence de sanctions contre l'opresseur. Cette tragédie s'est révélée au grand jour à l'heure où la communauté internationale célébrait le 75ème anniversaire de la déclaration mondiale des droits de l'homme ; et où tout le monde assistait à une multiplication déplorable des pertes humaines à Gaza.

Dans leurs divers témoignages, les organisations des droits de l'homme et les autres organisations humanitaires ont enregistré de nombreuses attaques débridées et déséquilibrées menées par les forces israéliennes, dans une atteinte flagrante aux principes des droits humanitaires internationaux. Ce qui ne fait pas de doute c'est que semblables actes sont des crimes de guerre, tels que les définissent les dispositions du statut de la Cour Internationale de Justice en vertu du Statut de Rome. Il importe de souligner à cet égard que le dernier jugement émis par la Cour Internationale de Justice, stipule qu'il est logique que les actes illicites d'Israël procèdent de l'extermination collective. La Cour a émis, à ce sujet, six décisions provisoires. Dans ce contexte, il est indispensable de savoir que le concept d'islamophobie est généralement défini comme étant une peur excessive face à l'islam et aux musulmans, une peur qui peut se développer en comportement agressif, tel que la nuisance verbale et physique.

De mon modeste point de vue, les incidents qui se produisent dans diverses régions du monde n'ont rien à voir avec l'affrontement entre les civilisations et les religions. Ces incidents doivent plutôt être étudiés à partir d'une approche plus élargie en tenant compte de l'aggravation des tendances islamophobes, du fait des pratiques négatives auxquels ont recours les médias, dans la couverture télévisuelle de ces événements, outre la montée des politiques d'extrême-droite, l'accroissement du flux migratoire et l'échec des politiques d'intégration dans l'accueil des migrants.

Néanmoins, je suis en mesure de dire que le panorama n'est pas totalement sombre, car en dépit de la persistance de la tragédie et de destruction à Gaza, ces paradoxes offrent une opportunité pour l'unification des efforts de la communauté internationale pour relever l'un des défis humanitaires et géopolitiques les plus pressants de notre époque, alors que nous savons que le comportement barbare des forces israéliennes de leurs forces à l'encontre du peuple palestinien et la volonté d'extermination collective exprimée dans les déclarations des dirigeants politiques israéliens a soulevé des vagues d'indignation auprès de nombreux peuples du monde, par solidarité avec les Palestiniens de Gaza. Il ne fait pas de doute que cette tendance ouvre généralement la voie à un accroissement de la sympathie du monde envers les Palestiniens. Il ne fait pas de doute que certains incidents épars relèvent du racisme anti-palestinien ; mais dans le même temps, nous assistons à une colère populaire singulière face aux crimes de guerre israéliens. En attestent les marches de protestation qui ont été organisées dans les artères des capitales occidentales, de même que les débats globaux diffusés par les réseaux sociaux et les médias conventionnels qui critiquent l'opération militaire israélienne. Ceci outre l'unification des efforts au sein du Conseil de droits de l'homme à Genève, de l'assemblée générale des Nations Unies à New York et de l'Organisation de la Coopération islamique à Djeddah. En outre, le pourvoi de l'Afrique du Sud auprès de la Cour Internationale de Justice concernant ce problème et auquel se sont joints, par la suite, d'autres pays non-musulmans, est significatif d'un éveil et d'une prise de conscience morale.

L'heure est venue de passer au dialogue et à la solidarité et de barrer la voie aux dissensions et aux différends. La communauté internationale se doit de trouver remède aux motifs fondamentaux de l'islamophobie. Dans ce contexte, il importe de tenir compte de ce qui suit : « i » : Adopter un texte international légalement exécutoire en vue d'empêcher l'escalade des actes de fanatisme religieux. (ii) Incriminer les discours haineux comme le stipule l'article 5 de la résolution N18/16 du Conseil des droits de l'Homme. (iii) Créer un observatoire au sein du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme. (IV) : Intensifier les efforts en vue de produire une forme civilisée du discours islamique pour pallier les malentendus et les idées erronées concernant l'islam.

Dans le contexte de ces épreuves de cette vie quotidienne précaire qui est devenue le réel vécu de la population de Gaza, subsiste, néanmoins, l'humanisme qui va au-delà des frontières, des idéologies et des appartenances politiques.



Le Professeur Noura Bent Zid Ben Mbarek Alrshoud

*Directrice exécutive du
Secrétariat de la commission
permanente indépendante
des droits de l'homme de
l'organisation de la coopération
islamique :*

*Malgré la tragédie
et les destructions
en cours à Gaza, ce
fait offre paradoxalement
l'occasion
d'unir les efforts
du monde pour
relever l'un des défis
humanitaires et géo-
politiques les plus
urgents de notre ère
moderne.*

Exposition des manuscrits et du Saint Coran



Exposition des manuscrits et du Saint Coran
A l'occasion de l'avènement du mois saint du Ramadan, le Centre de la culture et des arts de la ville marocaine Safi, a abrité, le 29 mars dernier, la première édition de l'exposition de calligraphie arabe et du Saint Coran. Cette édition a été organisée par le club marocain des manuscrits, des pièces de monnaie et des timbres postaux, avec le concours de la direction régionale de la culture de la ville Safi et de soutien du Conseil régional de la ville, sous le signe : « Le Saint Coran, depuis le manuscrit jusqu'à l'imprimée ».

Cette exposition a présenté un grand nombre d'exemplaires du Saint Coran d'attendre plus de 5 siècles ; ce qui illustre la tradition ancestrale des Marocains dans la production, la célébration et la préservation du Livre Saint. La session a retracé le périple de l'écriture du Saint Coran, au fil des diverses étapes de l'Histoire ; ce même périple ayant été le thème essentiel d'une exposition organisée dans le nord-ouest du Maroc.

L'exposition a fait ressortir la richesse du patrimoine culturel marocain en calligraphie et en manuscrit arabe, outre la présentation de feuillets et de tablettes écrites et ornées de caractères arabes. Ceci outre l'exposition de pièces de poterie ornées de caractères arabes, en plus de la présentation d'arabesques

reliées à cet art. L'exposition était, également destinée à retracer les étapes d'évolution historique de la calligraphie et à célébrer les scribes et les calligraphes marocains qui se sont distingués dans ce domaine et dont les œuvres ont été exposées à l'intention des visiteurs de l'exposition.

Celle-ci avait essentiellement pour but de mettre en valeur les apports des Marocains qui ont laissé des emprunts splendides tant dans l'habitat que dans les ornements, les arts et les manuscrits, en s'inspirant des versets coraniques et en constatant l'étendue de la relation entre la calligraphie arabe et le Saint Coran, en tant que moyen idéal d'initiation au Livre Saint et en tant que fondement de sa préservation écrite, depuis l'époque du prophète (PSL) jusqu'à la naissance de l'imprimerie.

La calligraphie arabe compte parmi les beaux-arts qui aident à cultiver les goûts et témoigne de la richesse et de la fécondité de la civilisation islamique, de ses sciences et de sa culture.

Concomitamment à cette exposition privilégié et originale de la calligraphie arabe et du Saint Coran, un colloque scientifique a été organisé sous le titre : « la sollicitude de la population de Safi envers le Saint Coran », et cela en présence du président du Comité

marocain du Coran mahométhan et membre du Conseil académique de l'alliance mahométhane des oulémas, d'éminents savants, d'imams cheikh sidi Abdelhadi Hamitou, et de récitateurs confirmés, de dessinateur sidi Abdesselem Kedi membre de la commission. Les œuvres exposées remontent à l'époque andalouse et à l'époque ottomane, jusqu'au VIII^e siècle. Le président du club marocain des manuscrits, des monnaies et des timbres de la ville Safi s'est déclaré particulièrement fier d'une pièce unique figurant dans cette exposition. « Cette copie est recouverte d'eau dorée et écrite avec de la gomme arabique. Elle ne peut être lue à l'œil nu, mais seulement au microscope. » Par ailleurs, l'une des antiquités les plus importantes de cette exposition est une peinture astronomique sur peau de cerf qui montre que le cœur du globe est La Mecque», a expliqué Said al-Jedyani, président du Club marocain des manuscrits, monnaies et timbres à Safi.

« Nous constatons a-t-il dit une grave régression de la calligraphie qui est probablement en voie de disparition. Aussi, la plupart des principaux calligraphes qui continuent d'exercer ce métier souffrent-ils en silence, sans bénéficier de la moindre sollicitude, bien qu'ils exercent cet art-métier ancestral. Un fait qui est dû à la mondialisation ».

Le monde après le 7 octobre

Dans l'histoire universelle surgissent des événements majeurs qui viennent bouleverser les données de la puissance et se transforment en événement politique ou économique, à la mesure des facteurs qui ont influencé ces événements, ainsi la révolution agraire a généré la civilisation humaine tandis que la révolution industrielle a enfanté la civilisation contemporaine, toutefois la cadence de ces événements historiques tend vers une tendance souvent politique, voire un caractère malheureusement sanglant, comme si l'humanité était condamné à payer, de son sang, le tribut de tout effort en faveur de la sécurité et de la paix. Ainsi, l'attaque de Pearl Harbour en 1944, le débarquement en Normandie, l'agression tripartite contre l'Égypte, la Première et la Deuxième guerre du golfe et les événements du 11 septembre sont des événements qui ont fait basculer la politique et ses équilibres, au niveau régional, tout en étendant leurs effets à l'échelle internationale, en imposant le nouveau rapport de force et des règles politiques inédites. Comme nous l'avons déjà dit, ces événements importants ont tous été liés aux effusions de sang et à la guerre comme pour confirmer les propos de Mussolini qui a dit : « Seul le sang fait bouger les roues de l'histoire ». Il ne fait pas de doute que les événements du 7 octobre 2023 s'inscrivent dans la liste de ces événements mondiaux marquants, de par leurs effets sur le rapport de force au Moyen Orient et partout ailleurs dans le monde, comme le montrent les points ci-après :

Les événements du 7 octobre ont prouvé que la puissance militaire, technologique et politique ne peut pas ébranler la détermination des peuples dans leurs revendications de leurs devoirs à la terre et à la vie et que la persistance du processus de marginalisation de la cause palestinienne et de persécution des Palestiniens ne peuvent ni faire disparaître cette cause, ni la supprimer de la mémoire mondiale.

Ces mêmes événements ont également ébranlé la foi en la répression et la logique de suprématie qu'Israël s'est employé à consacrer, tout au long de cette décennie écoulée, dès lors qu'il n'a pas réussi, en dépit des ponts aériens mis en place en sa faveur pour lui fournir des armes, à atteindre d'un quelconque des objectifs qui s'est éclipé au début de son agression. C'est là un échec stratégique profond dont les institutions israéliennes ne sortiront pas indemnes.

Ces événements ont remis la cause palestinienne au premier rang des priorités de la communauté internationale, en redonnant vie à la solution binationale que l'armée israélienne a œuvré à estomper, à travers les colonies de peuplement, dans les faits, et à travers le blocage du processus de négociations concernant la solution finale au plan politique, outre la négation des accords d'Oslo.

La solution binationale a de nouveau, prévalu dans les débats au sein des organisations internationales et des concertations politiques en cours. Pour Israël lui-même, selon l'approche américaine, cette solution est devenue une sorte d'ultime refuge dans sa profonde crise existentielle.

Les événements ont donné naissance à une nouvelle classe politique israélienne qui appelle à une reformulation de relation avec les israéliens selon une logique d'acceptation et loin de toutes les formes de diabolisation et de déshumanisation qui prévalaient depuis des décennies dans le discours israélien. Un discours interne israélien commence à se faire jour et ne manquera pas de prendre de l'extension et de la force ; un discours qui parle d'intégration, d'un seul et même Etat, d'une démocratie conciliatrice etc. Ce qui était nettement en contradiction avec l'ampleur de la vanité d'Israël avant le 7 octobre.

Les événements ont ébranlé la conviction des puissances internationales concernant le projet de peuplement sioniste, son aptitude à l'existence et à la pérennité, sans leur soutien direct, après 74 années d'arrogance. La réaction démente d'Israël face à ces événements a montré que les valeurs universelles qui prévalaient avant la Seconde Guerre mondiale sont restées vivaces. Les nombreuses décennies de paix internationale n'ont rien enlevé à la soif de l'être humain et des Etats, au regard de la guerre et du sang. Elle a également prouvé que toutes les initiations et chartes mondiales instaurées, depuis lors, sont totalement impuissantes face à cette soif.

L'agression israélienne a ébranlé les universités occidentales qui s'étaient jusque-là retranchées dans la vie académique et la compétitivité de la recherche scientifique, pour les replonger au cœur de l'événement politique comme c'était le cas durant les années 60, au summum des confrontations politiques entre la gauche et la droite. Les gens ont ainsi, été ébranlés dans leur foi en la démocratie prônée par l'Occident, celui-là même qui n'a pas pu supporter quelques manifestations appelant à un cessez le feu à Gaza et à la cessation des bains de sang. Le degré de violence de la police et de la gendarmerie, sur les esplanades des universités est appelé à approfondir cette crise des démocraties occidentales et débouchera sur des conséquences imprévisibles, à bref et à long terme.

L'ampleur des agressions israéliennes et les effusions de sang qu'elle a générées ont ébranlé le caractère axial de l'holocauste, dans le discours israélien, Israël ayant frôlé, voire dépassé la minute où le souvenir de l'holocauste empêchait le monde de voir Israël sous son vrai jour.

Tous ces changements sont des constations vécues et concrètes qui ont succédé aux événements du 7 octobre. Et le pire n'a pas encore été révélé.



Dr. Tarek Ladjal

*Cadre Professionnel au
Cabinet du Secrétaire
général*

Persister à marginaliser la cause palestinienne et à pointer du doigt les Palestiniens ne peut en aucun cas « tuer » cette cause et la faire sombrer dans l'oubli

Tentative de préserver les cours d'enseignement à Gaza, malgré l'embargo, la famine, la dispersion et les assassinats.

Gaza, Imed Abdeljawed (DPA) -

Dans une petite pièce construite encore en taule ondulée, la maîtresse palestinienne Intissar Rezk Al-Arabid (45 ans), se dresse en face de rangées d'enfants auxquels elle essaie d'inculquer des cours, tels que figurant dans le programme scolaire palestinien. Ce cours survient après une interruption qui s'est prolongée depuis le 7 octobre dernier et a éloigné les enfants des salles d'études, du fait de la persistance de l'agression israélienne contre la Bande de Gaza.

Durant de longues heures, Intissar Rezk Al-Arabid, s'efforce d'inculquer ces cours à ces élèves, malgré les difficultés et les conditions difficiles qu'elle vit depuis qu'elle a été contrainte à l'exode, hors du camp de Jabalia, situé au nord de la Bande de Gaza, pour se réfugier à Rafah, où elle a subi une blessure au pied. Cette dame palestinienne qui a perdu plus de 20 kilogrammes de son poids du fait de l'insuffisance de nourriture, déploie des efforts méritoires dans la présentation de cours d'enseignement gratuit aux

enfants, au sein de l'école Al-Quds, dans la ville de Rafah.

Ces cours portent sur les matières essentielles d'enseignement telles que la langue arabe, l'anglais et les mathématiques, outre l'enseignement du Saint Coran et l'explication de ces enseignements.

L'initiative de cette dame a suscité une réaction positive des plus larges de la part des familles migrantes qui se sont fiées, selon elle, à cette école.

« Avec les membres de ma famille, a-t-elle dit, nous avons quitté le camp de Jabalia, dans le nord de la Bande de Gaza, pour nous rendre à Rafah où, durant notre séjour à l'école Al-Quds à Rafah, j'ai pu constater l'existence d'un grand vide dont souffre des enfants de la ville de Rafah et du camp des réfugiés. Aussi elle eut l'esprit d'initiative d'offrir des cours et d'enseigner le Saint Coran.

Dès que Intissar Rezk Al-Arabid a lancé son initiative pédagogique, une migrante venue de Gaza et dénommée Samiha Salama, a

été l'une des premières élèves à fréquenter cette nouvelle école. Samiha Salama, 14 ans, a déclaré : « J'ai une profonde nostalgie de mon école et de mes camarades.... J'ai aussi la nostalgie d'étudier et de remplir mes devoirs scolaires, régulièrement, comme je le faisais dans mon école ».

« Subitement, a-t-elle déclaré, notre existence a basculé et nous avons été obligés de quitter nos foyers. J'ai perdu de nombreuses camarades de l'école, qui ont perdu la vie, lors de raids israéliens et je n'ai plus aucun moyen de communication avec mes camarades d'école »

« J'ai très peur, a-t-elle indiqué, de passer le restant de ma vie dans cette guerre qui ne fait aucune distinction entre un enfant, un jeune, une femme ou une personne âgée ; » Près de 1,4 million de ces déplacés palestiniens ont été placés dans 155 structures dépendant de l'UNRWA, un peu partout à Gaza, y compris 1,2 million de personnes installées dans 98 camps de réfugiés, situés dans le centre et le sud de la région.



Turkménistan

Capitale : Ashgabat

Superficie/ 491210 Km²

Langue officielle : Le turkmène

Monnaie nationale : Le manat turkmène



Le Turkménistan : La République de Turkménistan qui est un Etat membre de l'Organisation de la Coopération Islamique se situe en Asie Centrale, et est bordé au Sud-Est par la République islamique d'Afghanistan ; au Sud et au Sud-Ouest par la République islamique d'Iran ; à l'Est et au Nord-Est par la République d'Ouzbékistan ; au Nord et au Nord-ouest par la République du Tadjikistan ; et à l'Ouest par la Mer caspienne, l'unique mer la bordant.

Le Turkménistan fut pendant de longs siècles, un carrefour des civilisations, et Mary est l'une des villes les plus anciennes de l'Asie du Centre et la plus grande au monde. Au moyen âge, Mary était l'une des villes les plus prestigieuses du monde musulman et une étape importante sur la route de la soie. Le Turkménistan a fait partie par la suite, des pays de l'URSS. Elle portait alors le nom de République soviétique socialiste turkmène. Lors du démembrement de l'URSS en 1991, le Turkménistan est devenu un pays indépendant, avec une superficie de 491210 Km² et un taux de croissance du PIB de 6,1% en 2009, lui valant d'être classé au 16ème rang à l'échelle mondiale.

En fait, le nom de Turkménistan peut être divisé en deux : le nom ethnique de turkmène avec la terminaison « stan » qui est d'origine iranienne, « stan » signifiant « ter-

ritoire ou pays ».

Pour certains historiens musulmans, tels qu'Ibn Kutheir, le nom de Turkménistan provient de deux mots, à savoir, « Turc » et « foi » par référence à la conversion à l'Islam de 200 mille familles en l'an 971.

Le territoire turkmène se compose d'un plateau, commençant par le sud-est et se terminant au nord-ouest, pour ensuite, s'incliner en direction du désert de Karakoum (les dunes noires), une vaste plaine couverte de dunes de sable. Par le nord, elles sont prolongées par les reliefs occidentaux du mont Kojida, à la frontière avec l'Iran. Y coule une partie du fleuve Seyhan Amou-Daria outre certains fleuves coulant à partir de l'Afghanistan et de l'Iran tels que le Hari et Murgab.

Au Turkménistan le climat est de type désertique très froid en hiver, avec des températures inférieures à zéro degré en hiver et chaud en été. Toutefois, les reliefs connaissent des températures plus modérées en été. La pluie y tombe modérément, mais ces régions sont plus favorisées que les zones désertiques, au centre et au nord du pays. Les principales industries du pays sont le pétrole, le gaz naturel, le fer et les textiles. Selon les estimations de l'année 2006, le PIB du pays s'élève à 45.11 milliards de dollars, avec un taux de croissance annuel de 13%.

Quant à l'inflation, elle est de l'ordre de 11% selon les estimations de 2006. La main d'œuvre du pays compte 2,2 millions d'âmes selon les estimations de 2004. Le Turkménistan possède le 4ème plus grand réservoir de gaz naturel au monde. Les réserves de gaz ayant été estimées en 2004, à environ 23 trillions de mètre cube. Le Turkménistan exporte son gaz vers la Russie, l'Iran et la Chine. Le pays est considéré comme étant autosuffisant en matière de pétrole et de gaz, avec les réserves pétrolières de près de 600 millions de barils.

Quant à l'agriculture, elle représente 24,4% du PIB. Le coton y est l'une des principales activités agricoles. Ceci parallèlement à la multiplication par trois des superficies emblavées. Les déserts de Karakoum couvrent la majeure partie du territoire.

L'industrie qui accapare 33,9% du PIB est spécialisée dans le traitement des combustibles, les textiles et notamment les cotonnades, les produits alimentaires, les équipements mécaniques et les minéralogies. Le parachèvement d'une usine sidérurgique a aidé à l'accroissement de la production d'acier brut. En outre, les prestations de service occupent 41,7% du PIB.

Quant au secteur bancaire, il compte 12 banques nationales supervisées par la Banque centrale.



L'observatoire de l'OCI, destiné à dénoncer les atrocités israéliennes

L'Unité d'observation médiatique dépendante de l'OCI pour l'enregistrement des atrocités commises par les autorités israéliennes d'occupation à l'encontre du peuple palestinien a commencé effectivement ses travaux, le 30 janvier 2024. « Je crois pouvoir confirmer que cette unité compte parmi les initiatives médiatiques pratiques prises par l'OCI depuis sa création jusqu'à ce jour. »

Les dirigeants des Etats membres de l'Organisation avaient demandé le lancement de deux unités de surveillance médiatique pour dénoncer les crimes israéliens, en vue d'engager des poursuites à l'encontre de l'occupant et lui demander des comptes pour ses actes criminels. Ils ont également demandé à l'OCI et à la Ligue des Etats arabes de mettre en place des tribunes médiatiques numériques pour mettre à nu les pratiques illégales de l'occupant israélien qui poursuit sa guerre d'extermination à l'encontre des palestiniens. Le Communiqué final du Sommet extraordinaire arabo-islamique, tenu le 11 novembre 2023, à Riyad, au Royaume d'Arabie Saoudite, avait, aux termes de son article 10, chargé l'OCI et la Ligue arabe de créer deux unités médiatiques d'observation pour l'enregistrement des atrocités de l'occupant israélien. Directement après la fin du Sommet extraordinaire, le Secrétariat général, représentée par le Département de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif et du Département de l'Information, et cela sur instructions du Secrétaire général de l'OCI, S.E.M Hissein Brahim Taha, et sous la supervision du département de la Palestine et d'Al-Qods, s'est hâté de mettre au point un plan pour le démarrage de l'unité de surveillance médiatique et de la tribune numérique, avec le concours d'une direction technique et de sources de données, pour diffuser les travaux de l'observatoire et en faire un réel vécu, en l'espace de quelques jours.

Cette unité a entrepris son action en diffusant tous ces thèmes médiatiques, en coordination continue avec le Département de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif ; et cela à travers la publication d'un résumé hebdomadaire d'informations sous forme de rapport de presse, citant le nombre de martyrs, de blessés et de détenus, ainsi que les agressions des colons, les massacres et les incursions dans la Sainte mosquée Al-Aqsa, outre un recensement général des autres violations survenues, en cours de la semaine. Ledit résumé est également diffusé en langues anglaise et française.

Il est, en outre, procédé à la préparation et à la diffusion d'une infographie explicative et d'une vidéo dans les trois langues de l'OCI, en vue de faciliter au lecteur l'assimilation des chiffres et des statistiques contenues dans le communiqué de presse, tout en résumant ces violations pour en simplifier la compréhension par le lecteur. Le Département de l'Information prépare ces textes de presse concernant les crimes et violations israéliens à l'encontre du peuple palestinien et les diffuse tous les mardis sur le site internet de l'OCI et les tribunes de communication sociales : (Facebook, Instagram et WhatsApp) outre le site numérique de l'observatoire médiatique, initié sur internet.

Outre l'archivage médiatique des exactions de l'occupant israélien, la création de l'Unité d'observation médiatique consiste à œuvrer à influencer l'opinion publique mondiale, pour mobiliser la responsabilité des Etats et des organisations internationales et les inciter à se solidariser avec le peuple palestinien dans la revendication de ses droits usurpés, condamner les exactions israéliennes incessantes et faire pression sur les décideurs, à l'échelle mondiale, pour y mettre fin et songer avec sérieux à soutenir les revendications du peuple palestinien pour la récupération de son territoire et l'ensemble de ses droits tels que les consacrent l'ensemble des conventions internationales et les textes juridiques. L'unité de surveillance médiatique puise ses informations concernant les exactions commises à l'encontre du peuple palestinien dans de nombreuses sources officielles tant palestiniennes qu'internationales et du bureau de représentation de la Palestine à l'OCI. L'unité procède à la collecte et au classement des données de leurs pays, en fonction des catégories de martyrs, de blessés et des détenus, outre les agressions des colons, les massacres, les incursions ainsi que des statistiques générales des divers rapports de profanation. L'observatoire publie chaque semaine des statistiques recensant ces violations et cela dans un objectif purement médiatique, en premier lieu et non pas documentaire, des chiffres ayant déjà été consignés par des organismes internationaux et internationaux officiels.

Les rapports hebdomadaires contribuent à éclairer les Etats membres des autres pays et les organisations politiques et de droit de l'homme au sujet du nombre de ces crimes et de leur gravité, afin d'entretenir l'incandescence de la cause palestinienne parmi les priorités des débats et des discussions au niveau des décideurs à l'échelle mondiale et continuer d'exercer des pressions sur ce dernier pour qu'ils réexaminent leurs positions et les modifient graduellement au profit du peuple palestinien, ce qui démontre sa nature agressive, compte tenu du déséquilibre existant entre la réaction et le fait primaire. Dès qu'il disposera d'un surcroît de moyens financiers et d'effectifs humains, avec le soutien des Etats membres, l'observatoire œuvrera à la promotion et à l'organisation de fora et d'ateliers de travail médiatiques, en coopération avec les organismes de l'action médiatique islamique collective, tout particulièrement en Europe et en Amérique, pour mettre en lumière les crimes de l'occupant israélien.



Dr. Abdelhamid Salhi,
Rédacteur en chef du bulletin de l'OCI
Et directeur par interim du Département de l'information

En plus de documenter les crimes de l'occupation israélienne, l'Unité de surveillance des médias de l'OCI cherche à influencer l'opinion publique mondiale et engage ainsi la responsabilité des États et des organisations internationales à être solidaires avec les droits usurpés du peuple palestinien

A propos

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies avec 57 Etats membres éparpillés dans 4 continents. L'Organisation est le porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde. L'Organisation a été créée sur décision du Sommet historique qui a eu lieu à Rabat, Royaume du Maroc, le 12 rajab 1389 H (25 septembre 1969), à la suite de l'incendie criminel de la Mosquée d'Al-Aqsa d'Al-Qods occupé.

En 1970, la première réunion de l'histoire de la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères (CIMAE) a été tenue à Djeddah et a décidé de mettre sur pied un secrétariat permanent basé à cette ville et dirigé par le Secrétaire général de l'Organisation. M. Hissein Brahim Taha est le Douzième Secrétaire général à être investi de cette fonction qu'il assume depuis novembre 2021.

La présente Charte de l'Organisation a été adoptée par la 3^{ème} Conférence des Ministres des Affaires étrangères tenue en 1972. La Charte a fixé les objectifs et principes de l'Organisation et les moyens fondamentaux de renforcer la solidarité et la coopération entre les Etats membres. Au cours des quatre dernières décennies, le nombre des Etats membres est passé de 30 Etats membres fondateurs à 57 Etats. La Charte a été mise à jour lors du 11^{ème} Sommet Islamique tenu à Dakar au Sénégal en 2008 pour s'adapter à l'évolution du monde islamique et répondre adéquatement aux exigences du 21^{ème} siècle.

L'Organisation a l'insigne honneur de galvaniser la Oummah dans une parfaite unité et de représenter dignement le monde musulman en épousant les causes qui tiennent à cœur à plus de 1,5 milliard des musulmans à travers le monde. L'Organisation entretient des relations de concertation et de coopération avec l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, pour protéger les intérêts vitaux des musulmans et œuvrer pour le règlement des conflits dans lesquels des Etats membres se trouvent impliqués. En sauvegardant les valeurs cardinales de l'Islam et des musulmans, l'Organisation a beaucoup fait pour dissiper les préjugés et a fortement prôné l'élimination de la discrimination à l'encontre des musulmans, dans toutes ses formes et manifestations.

Les Etats membres de l'OCI se trouvent confrontés à plusieurs défis du 21^{ème} siècle et afin d'y faire face, la 3^{ème} Session extraordinaire du Sommet Islamique, tenue à Makkah en décembre 2005, a conçu un projet appelé Programme d'action décennal, qui prévoit une action commune des Etats membres. Le Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD) a été mis en œuvre avec succès et a été entièrement bouclé avec la fin de l'année 2015.

L'Organisation a élaboré un programme successeur pour la prochaine décennie (2016-2025). Le nouveau Programme d'action OCI-2025 s'appuie sur les dispositions de la Charte de l'OCI et se décline en 18 domaines prioritaires et 107 objectifs. Les domaines prioritaires incluent les problématiques de la paix et de la sécurité, la Palestine et Al-Qods, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le terrorisme, l'investissement et les finances, la sécurité alimentaire, la science et la technologie, les changements climatiques et le développement durable, la modération, la culture et l'harmonie interconfessionnelle, l'autonomisation des femmes, l'action humanitaire islamique commune, les droits de l'homme et la bonne gouvernance, pour n'en citer que ceux-là.

Le Sommet Islamique, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et le Secrétariat Général constituent les principaux organes de l'OCI. L'Organisation compte également trois comités thématiques permanents qui sont le comité de la science et de la technologie, le comité de l'économie et du commerce, le comité de la communication et de la culture ainsi que le Comité Al-Qods. En outre, l'Organisation possède des institutions spécialisées opérant sous sa bannière, telles que la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Ces comités thématiques, organes subsidiaires et institutions affiliées de l'Organisation jouent un vital et complémentaire en travaillant dans divers domaines.

Pour lire plus, visitez le site
www.oic-oci.org



نظام التعاون الإسلامي
OIC - OCI

